

Le tournoi d'échecs menacé

REYKJAVIK, (AFP, UPI) — La protestation du grand maître américain Robert Fischer contre la décision de l'arbitre chef du match de championnat du monde d'échecs qui l'a déclaré battu par forfait, pour ne pas s'être présenté à la deuxième partie, a été rejetée.

La protestation de l'aspirant au titre qui a été déposée tôt ce matin a été étudiée par le comité d'appel du match. Le comité était composé de MM. Mellar et Arnlaugsson (Is-

lande), Krogus (URSS), Cramer (États-Unis) et Schmid (RFA-arbitre chef du championnat qui n'a pas pris part au vote).

Le comité a confirmé ainsi que Spassky mène désormais par 2 points à 0, Fischer ayant perdu également la première partie. Conformément au règlement, la troisième partie doit se dérouler dimanche.

Toutefois, interrogé au sujet de

savoir si son client serait présent à cette partie, l'avocat de Fischer, M. Andrew Davis, a déclaré qu'il ne pouvait faire aucun commentaire à ce propos.

Dans la protestation, Fischer avait demandé que l'on reprenne tout d'abord la partie d'hier pour laquelle il a été déclaré forfait. Il s'était plaint de la présence de trois caméras de télévision dans la salle où se déroule le match.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 14 juillet 1972, 88e année, no 134, 44 pages, 4 cahiers

★ 15¢

S'il n'est pas satisfait du nouveau poste qu'on lui confiera

Saulnier pourra en appeler

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — La Commission de police du Québec, qui a trouvé M. Jacques Saulnier incompetent et inapte à diriger un service de police de l'ampleur de celui de Montréal, sera elle-même chargée de lui trouver un poste conforme à ses capacités à l'intérieur

du service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

S'il n'est pas satisfait des conclusions de l'enquête de la Commission qui portera cette fois uniquement sur sa compétence comme policier et sur la fonction qui doit lui être attribuée, le chef Saulnier pourra demander par écrit à la Commission de police de réviser les conclusions de son enquête.

Tel est l'effet du pouvoir qui a été accordé, hier, par le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, à la Commission de police (à sa demande) et qui répond du même coup à la recommandation principale formulée dans le rapport d'enquête sur la conduite du chef Saulnier.

La recommandation du rapport d'enquête se lit ainsi: "La Commis-

sion recommande au ministre de la Justice de rendre applicable la disposition de l'article 31 du chapitre 93 des lois de 1971 à Jacques Saulnier."

En langage moins juridique, la Commission de police demandait au ministre Choquette d'appliquer un article de la loi d'intégration des forces policières de l'île de Montréal. L'article en question donne au ministre le

pouvoir de demander à la Commission de police d'évaluer le personnel policier et de procéder à la normalisation des grades et des fonctions de certains membres de la police de Montréal lorsque nécessaire.

Dans le cas des policiers de banlieue, cette évaluation et cette normalisation sont automatiquement prévues.

Voir SAULNIER, page A 6

- Saulnier: ni blanc comme neige, ni noir comme un moulin
- Blâme indirect à l'administration Drapeau-Niding
- Réaction laconique à l'hôtel de ville

— page A 2

AUJOURD'HUI

Le projet de Lachine pour l'île de Montréal

Le fusionnement en sept grandes villes permettrait de faire disparaître les 29 municipalités actuelles. Ce projet sera soumis à la Communauté urbaine de Montréal. Les villes de banlieue ne formulent pas d'opposition fondamentale.

page A 3

L'île que la CUM veut redonner aux citoyens

Les Montréalais ont un droit sacré aux rives du Saint-Laurent et de la rivière des Prairies. Dans son schéma d'aménagement, la Communauté urbaine de Montréal entend ouvrir des "fenêtres" d'eau tout autour de l'île de Montréal et prévoir en outre l'aménagement d'une vingtaine de ports de plaisance, en plus d'une route de ceinture à circulation limitée.

page A 5

L'affaire Bobby Hull fait boue de neige

Refusé par les dirigeants de la ligue nationale pour la série Canada-URSS parce qu'il est passé à l'Association mondiale de hockey, Bobby Hull est actuellement l'objet d'un courant de sympathie à travers le pays.

page B 1

Pleine confiance au rapport Bouchard

L'important remaniement au ministère des Institutions financières ne modifie en rien la confiance du gouvernement du Québec envers le rapport Bouchard. Dans son billet économique, Claude Beaudet analyse l'impact des nouvelles nominations au ministère des Institutions financières et à la Commission des valeurs mobilières.

page C 2

L'armée envahit une zone interdite de l'IRA à Belfast

L'armée britannique, agissant sur l'ordre du pro-consul Whitelaw, a envahi aujourd'hui un quartier catholique "interdit" à Belfast pour mettre fin aux fusillades. Devant la violence croissante, la loi martiale pourrait être proclamée en Irlande du Nord. Les incidents de la nuit dernière ont fait cinq morts.

page D 1

SOMMAIRE

Arts et spectacles: A 10 à A 13
Bandes dessinées: B 6
Cinéma: A 13
Décès, naissances, etc.: D 12
Économie: C 2 à C 7
Éditorial: A 4
Êtes-vous observateur? D 3
Horoscope: D 12
Informations étrangères: D 1
Informations nationales: A 2, C 1
Loisirs et récréations: B 6, B 7
"Mot-mystère": D 7
Mots croisés: D 5
Petites annonces: D 2 à D 11
Radio et télévision: A 13
Radio FM: A 13
Religion: A 7
Sports: B 1 à B 5
Tribunaux: A 15
Vivre aujourd'hui: A 8, A 9
Vos souhaits: A 9
Votre week-end: B 6



Les trafiquants d'héroïne ont joué de malchance, hier, mais, pour la police, il s'agissait du couronnement d'une minutieuse enquête.

Saisie d'héroïne de \$5,000,000: six arrestations

par Michel AUGER

Six individus, dont quatre personnes bien connues dans les milieux du crime organisé, tant au Canada qu'aux États-Unis, ont été appréhendés hier en fin de soirée, à Montréal par des agents de la Gendarmerie royale du Canada qui ont également mis la main sur 20 livres d'héroïne, évaluées à plus de 85 millions.

Une cinquantaine de policiers ont exercé pendant deux semaines une étroite surveillance qui a amené ce spectaculaire coup de filet démantelant un réseau international de trafiquants.

Selon la police, il est fort probable que toute cette drogue, qui a été trouvée dans deux automobiles différentes, était destinée au marché américain.

Quatre Montréalais, les policiers ont arrêté trois individus, l'un domicilié à Lyon, en France, l'autre à Detroit et le dernier à Windsor, en Ontario.

L'enquête dans cette affaire, a commenté il y a deux semaines, après l'arrivée au pays d'un Français de 27 ans, en possession de la marchandise compromettante.

Cet individu fut alors pris en filature par les agents de la GRC, sous la direction du sergent d'état-major Gilles Poissant et de l'inspecteur Roger Perrier.

La police, qui avait été jusqu'à très discrète, est passée à l'action, hier soir, à Québec, alors qu'elle a procédé à l'arrestation du ressortissant français, peu après une rencontre qu'il a eue avec d'autres individus qui se sont dirigés vers Montréal, par la suite.

La filature s'est poursuivie jusqu'à Montréal et trois véhicules ont été interceptés, un sur le boulevard Métropolitain, près du boulevard Saint-Michel, et l'autre près du pont-tunnel Lafontaine.

Dans chacune des voitures, les enquêteurs ont découvert un porte-documents rempli de sachets d'héroïne. À bord du troisième véhicule, la police a appréhendé celui qui serait l'un des dirigeants de l'opération, un Montréalais, qui occupait un poste élevé dans la hiérarchie de la pègre locale.

La drogue et les automobiles ont été transportées au quartier général de la GRC aux fins d'analyse et d'inspection. Les six prévenus, pour la plupart, ont été incarcérés en attendant de comparaître en cour, dans la journée.

La police poursuit son enquête et il est possible que d'autres arrestations soient effectuées d'ici peu.

C'est la première fois, depuis fort

Voir HEROÏNE, page A 6

Un rapport US scrute l'action "communiste" au Québec

WASHINGTON (AFP) — Un rapport de la section des renseignements du secrétariat d'État sur le communisme mondial note que le parti communiste du Québec "se propose de tirer parti du nationalisme et du radicalisme". Cependant ce parti, ajoute ce rapport adressé au secrétaire d'État William Rogers et publié hier, "reste actif mais faible".

Le parti communiste canadien revendique dans son ensemble 2.000 membres, selon le document en question.

Voir RAPPORT, page A 6

Loyola négociera avec Sir George

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — "Davis soumis par le Conseil des Universités au ministre de l'Éducation, selon lequel le Collège Loyola n'accepte plus d'étudiants de niveau universitaire après septembre 1972 et cesse toute activité à ce niveau d'ici 1972 a été rejeté parce qu'il ne fait entrer en ligne de compte que la question des espaces disponibles.

Le ministre, M. François Cloutier, croit au contraire que d'autres facteurs doivent être considérés lorsqu'une décision d'une telle importance doit être prise comme le sort des étudiants, le rôle de l'institution, son passé, et des recherches plus poussées sur les espaces.

"La question des espaces ne peut en soi fonder une décision dans ce cas

particulier", a déclaré le titulaire de l'Éducation, en annonçant qu'il ne croit pas devoir retenir les recommandations présentées par le Conseil des Universités en regard de l'avenir du Collège Loyola.

Le Conseil avait fondé son étude sur la prévision qu'il y aura surplus de places disponibles dans les universités anglophones au cours des années 70 et 80.

"Que le calendrier de résorption des activités universitaires de Loyola ne s'étende pas au-delà du premier juin 1975 et que, conséquemment, le Collège n'accepte plus d'étudiants au niveau universitaire après septembre 1972", déclarait le Conseil des Universités.

En retenant d'une part l'avis du

Voir LOYOLA, page A 6

Le tombeur tombe

LAGUNA HILLS, Californie (UPI) — Comme c'est le cas pour les grandes personnalités de ce monde, la mort du lion super-mâle Frasier, qui s'est rendu célèbre à travers les États-Unis par ses prouesses amoureuses, n'a pas tardé à provoquer de nombreuses réactions chez ses admirateurs, et des centaines d'appels téléphoniques, de télégrammes et de bouquets de fleurs sont parvenus au jardin zoologique "Lion Country Safari".

Le directeur du parc, Harry Shuster, a annoncé la création d'un "Fonds Frasier" dont les revenus seront versés aux organisations vouées à la protection et au bien-être des animaux tandis que les membres du conseil de ville de San Diego ont manifesté leur émotion.

Voir FRASIER, page A 6



Frasier au bout de ses prouesses

Eagleton colistier de McGovern

MIAMI BEACH, Floride (UPI) — Le sénateur Thomas F. Eagleton du Missouri a été désigné ce matin par la convention démocrate comme candidat du parti à la présidence aux élections de novembre prochain. M. McGovern le choisit pour lui succéder, avant même d'avoir son choix dans la liste d'hier.

M. McGovern avait refusé de sceller l'union du parti en choisissant un membre de la vieille garde et porta

son choix sur son collègue du Sénat, représentant le Missouri, qui est âgé de 42 ans et de religion catholique.

Les délégués à la convention ont désigné M. Eagleton dès le premier tour de scrutin réjouissant ainsi six autres candidats officiels qui cherchaient à éclipser le choix du sénateur McGovern.

Plusieurs délégués à la convention grognaient contre le fait que M. McGovern voulait imposer son choix et les

candidats officiels ainsi qu'une vingtaine d'autres, ont pu réunir plusieurs appels avant que le sénateur Eagleton n'obtienne les 1.500 voix nécessaires à sa désignation.

Les autres candidats officiels incluaient l'ancien gouverneur Endicott Penabody du Massachusetts, le représentant (Congressman) Peter Rodino du New Jersey, l'homme d'affaires new-yorkais Stanley Arnold, le journaliste noir texan Clay Smothers et

Mme Frances "Sissy" Farenthold, candidate malheureuse aux élections primaires du Texas en vue du choix du candidat démocrate au poste de gouverneur.

Le nom de M. Hudding Carter III, éditeur du quotidien Delta-Democrat de Greenville, au Mississippi, fut placé en candidature, mais il se retira.

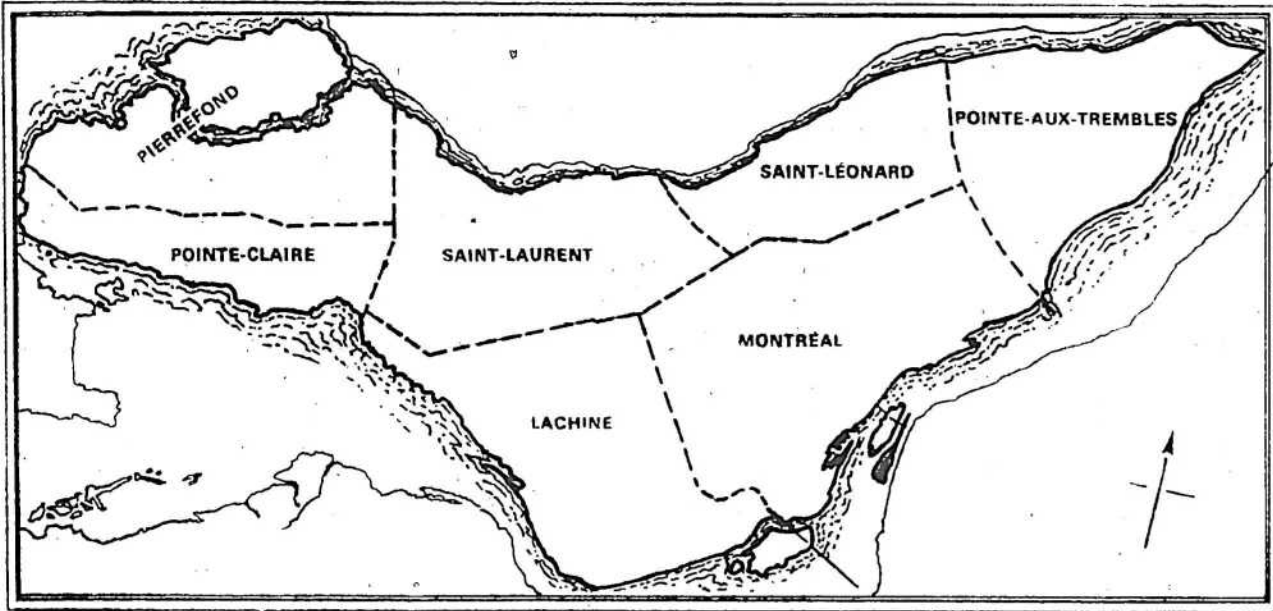
metéo

Ensoleillé avec quelques passages nuageux ce matin.

Demain: périodes nuageuses et quelques averse.

Max. 80 Min. 65 • Détails à la page A 6

Lachine propose un plan de redivision de l'île de Montréal en sept grandes villes



Telle est la redivision de l'île de Montréal proposée par la firme Roger Pominville dans une étude commandée par la ville de Lachine. Il ne s'agit que d'une étude préliminaire esquissant des hypothèses de regroupement sur la base de limites naturelles et artificielles (on notera que plusieurs limites recoupent des autoroutes). Les noms qui apparaissent sur cette carte ne sont qu'hypothétiques et visent seulement à servir de "points de repère".

Le fusionnement de "Lachine" ne devrait pas se faire avant 1975

par Daniel L'HEUREUX

Le fusionnement de Lachine, LaSalle, Verdun, Saint-Pierre, Côte Saint-Luc, l'île Dorval avec la majeure partie de Dorval et une petite partie des villes de Montréal, Saint-Laurent et Mont-Royal en une seule et même ville — à laquelle on a donné le nom hypothétique de "Lachine" — ne devrait se faire qu'à la suite d'une période préparatoire qui pourrait se terminer en 1975.

Telle est la recommandation que soumet à la ville de Lachine la firme Roger Pominville Limitée à qui la municipalité avait demandé, il y a trois mois, une étude sur les possibilités de regroupement avec les villes environnantes. Cette étude s'est inscrite dans une élaboration globale d'hypothèses de regroupements sur l'île de Montréal mais ses auteurs se sont évidemment arrêtés plus spécifiquement à l'unité de regroupement intéressant la ville de Lachine.

C'est évidemment pour faire plaisir à sa cliente — la ville de Lachine — que la firme Pominville a provisoirement baptisé cette unité de regroupement du nom de "Lachine". Mais il ne s'agit même pas d'une suggestion: c'est un nom hypothétique qu'on a mis là "pour se comprendre".

D'ici 1975

Le rapport Pominville recommande aux municipalités devant se fusionner de former un comité provisoire qui aurait pour tâche l'élaboration du programme de fusion. Entre-temps, M.

Pominville suggère que les élections devant avoir lieu dans les différentes municipalités soient toutes reportées à 1975 afin d'assurer une continuité à la préparation de la fusion.

Quant au comité provisoire, il serait formé à l'image des structures politiques d'un groupe de 16 personnes à l'insigne des villes de Lachine, c'est-à-dire de la ville et qui pourraient un jour compter un maire et 16 conseillers.

Le comité devra faire l'inventaire des ressources en équipement et en personnel et établir la politique de personnel de la nouvelle ville.

Et les taxes?

Le rapport Pominville estime que les capitalisations causées par le regroupement ne devraient pas dépasser le montant de la subvention prévue pour les fusions, c'est-à-dire \$3 par année par habitant pendant cinq ans.

Pour atteindre cet objectif cependant, il faudra que la fusion soit bien orchestrée: "L'intégration des employés, par exemple, ne devrait pas se faire du jour au lendemain".

Une fois l'inventaire des ressources complété, il faudra en trouver la meilleure utilisation au lendemain de la fusion. Mais la firme Pominville croit qu'il serait utopique de vouloir uniformiser les services à la grandeur du territoire de la nouvelle ville.

En conséquence, les taux de taxes devront tenir compte des services fournis dans chaque quartier et les citoyens de la nouvelle ville pourraient recevoir des comptes de taxes différents selon l'endroit où ils habitent.

De plus, le plan de taxation, de

l'avis de la firme Pominville, devra inclure la répartition des dettes obligataires en fonction des fins auxquelles ces sommes ont servi: "De cette façon, chaque secteur remboursera les dettes dont il est justement le bénéficiaire".

Enfin, les regroupements proposés à la grandeur de l'île ne modifieraient pas les pouvoirs et attributions de la Communauté urbaine, sauf en ce qui touche l'informatique.

La CUM pourrait être le centre de traitement des données mais chaque ville serait suffisamment importante pour avoir un centre satellite.

Frontenac, Kanatse, Rochelle...?

par Florian BERNARD

Ce n'est pas tout de créer une ville. Il faut lui trouver un nom.

Les responsables du comité de fusion du West Island ont décidé de faire appel au public en vue de trouver un nom original, bilingue si possible, et représentatif à la nouvelle entité municipale qui naîtra bientôt de la fusion de 10 municipalités de cette partie de l'île de Montréal.

Sous la responsabilité du maire William G. Boll de Roxboro, l'opération "trouvez-lui un nom" est déjà en marche. Elle se poursuivra durant une partie de l'été. Déjà, le comité a reçu diverses suggestions dont les plus réalistes ont été retenues.

Le public en général est invité à faire parvenir ses suggestions au Comité d'Étude sur la Fusion, a/s du maire W. G. Boll, Hôtel de Ville, 13 rue Centre Commercial, Roxboro.

Le nom de la nouvelle ville devra être exclusif, significatif, et, dans la mesure du possible, bilingue. De plus, il devra être relativement facile à prononcer. Un compromis pourrait consister à suggérer des noms amérindiens, pourvu que la prononciation soit facile. Un autre compromis consiste à suggérer des noms de héros de l'histoire du Canada. L'idéal, toutefois, serait un nom représentant une qualité, comme Belleville, en Ontario.

Au nombre des suggestions retenues, jusqu'ici, soulignons Frontenac, Kanatse (signifiant nouvelle bourgade en langue amérindienne), Dollier ou De Casson (seigneur de Montréal durant de nombreuses années), Montclair, Rochelle, Grandville, Bourgneuf et... West Island.

Le public est invité à se représenter ce qui va se passer.

Selon le lieutenant Laurent Lévis, du service des relations publiques, les deux caractéristiques les plus flagrantes des faux-billets sont le papier mince et moins lisse que le billet authentique et les couleurs grises et rouges qui sont beaucoup plus pâles.

Les victimes de cette fraude pourront porter plainte en communiquant avec la section des fraudes, à 872-3600.

Voici un exemplaire des six séries de faux billets présentement en vente pour le spectacle des Rolling Stones.

Voici la liste des sièges "chauds": section 25, rangée "E", sièges 4 et 5; section 25, rangée "A", sièges 4; orchestre, rangée "H", sièges 13 et 14; et orchestre, rangée "J", siège 14.

Le service d'ordre du Forum aura des problèmes avant même le début du spectacle, si tous les détenteurs de faux billets se présentent.

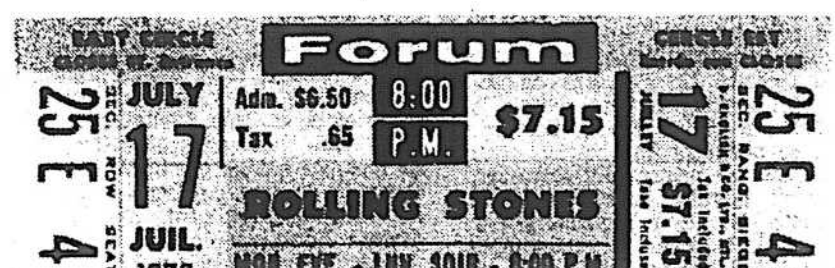
Et si certains de ces détenteurs de billets factices parviennent à se rendre jusqu'au siège désigné, il est fa-

Faux billets en vente pour le spectacle des Rolling Stones

Il y aura beaucoup plus de monde que peut en contenir le Forum, lundi prochain, si des escrocs continuent à vendre des faux billets pour le spectacle des Rolling Stones.

Les billets authentiques n'ont été en vente qu'une seule journée, aux guichets du Forum, et ont tous été enlevés en l'espace de quelques heures.

Mais voilà que la section des fraudes du secteur de Montréal de la police de la CUM a découvert qu'au moins six séries de faux billets sont présentement en vente.



par Daniel L'HEUREUX

Un plan de redivision de l'île de Montréal en sept grandes villes — au lieu de 29, comme c'est le cas présentement — a été rendu public hier par la ville de Lachine qui avait commandé cette étude, il y a trois mois, à la firme de l'ingénieur Roger Pominville, conseillers en administration. Lachine avait confié à cette firme l'étude des possibilités de regroupement avec les villes environnantes mais il était entendu que cette étude devait se faire dans une perspective globale d'hypothèses de regroupement sur toute l'île de Montréal. D'où, si on fait exception du projet de Westmount (de diviser Montréal en 13 bourgs!), c'est la première fois qu'une étude porte sur un regroupement possible des 29 municipalités de la CUM.

Le fait que le projet soit mis de l'avant par la ville de Lachine, dont le maire Jean-Guy Chartier est réputé pour son apposition farouche au principe même de la Communauté urbaine, accorderait normalement peu de prestige au projet.

M. Chartier a, du reste, présenté cette étude en disant: "Nous n'avons aucun intérêt à nous fusionner. Si nous avons ce projet là, c'est que nous avons une loi qui nous prend au-dessus de la tête". Il faisait alors allusion à la loi 276 favorisant le regroupement des municipalités.

Mais les observateurs qui assistaient à la présentation du projet, hier après-midi, semblaient s'accorder à dire que le sérieux du volumineux rapport de l'ingénieur Roger Pominville fera vraisemblablement de son étude un document de base en vue des regroupements possibles sur l'île de Montréal.

De plus, le plan de division proposé est susceptible de rencontrer les vues du ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, qui a lui-même retenu les services et les recommandations de l'ingénieur Pominville pour le regroupement des 32 villes de l'Outaouais. M. Tessier a d'ailleurs déjà exprimé le vœu d'une redivision de l'île de Montréal en quelques grandes municipalités.

Lachine fera du reste valoir son projet au sein de la CUM en remettant copie du rapport Pominville au comité d'étude de la Communauté, mis sur pied au mois de mars par le ministre Tessier. Le président de la CUM, M. Lawrence Hanigan, n'a pu hier assister à la présentation de ce rapport.

Quant aux villes de la banlieue, dont plus d'une vingtaine étaient représentées hier à Lachine, elles n'ont pas formulé de contestation fondamentale au projet. Seul le maire de Roxboro, M. William Boll, a exprimé son regret que l'étude ne tienne pas compte du projet de fusion des dix municipalités du "West Island".

Opposition de Montréal?

La ville de Montréal, qui n'a pas répondu à l'invitation du maire de Lachine pour assister à la présentation de ce projet, est cependant susceptible d'être moins satisfaite du plan proposé: son territoire serait "grugé" (passant de 39,021 à 25,992 acres) tant à l'est, à l'ouest qu'au nord (bien qu'elle récupérerait Outremont, Westmount, et la majeure partie de Ville Mont-Royal) et sa population diminuerait d'un quart de million! Son évaluation impossible baisserait de \$6.2 à \$3.4 milliards.

Montréal demeurerait quand même la plus grosse ville avec 941,239 habitants (basé sur les statistiques de

1971) et serait limitée, à l'ouest, par le boulevard Décarie, au nord par le Métropolitain, à l'ouest par la route 25 qui est le prolongement du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine et au sud par le fleuve Saint-Laurent (les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame continuant de faire partie de son territoire).

Quant aux six autres villes envisagées, on leur a donné provisoirement des noms hypothétiques pour les fins du rapport mais qui s'inspirent de noms existant dans chacune des unités de regroupement proposée.

"Lachine"

C'est ainsi que "Lachine" deviendrait la deuxième plus grande ville de la CUM avec une population de 375,101 citoyens. Ce nouveau territoire, en plus d'englober l'île des Soeurs, serait délimité à l'ouest par la Montée des Sources, au nord par la Côte-de-Liesse, à l'est par le boulevard Décarie et au sud par le fleuve.

Le nouveau Lachine comprendrait en fait sept municipalités existantes (Hampstead, Lachine, LaSalle, Mont-Réal-Ouest, Saint-Pierre, Verdun et l'île Dorval) et une partie des municipalités de Côte Saint-Luc, Dorval, Montréal, Mont-Royal et Saint-Laurent.

"Saint-Léonard"

"Saint-Léonard", avec une population de 254,100 habitants, serait limitée à l'ouest par le métropolitain, à l'ouest par le chemin de fer du CP, au nord par la Rivière des Prairies et à l'est par le prolongement de la route 25.

"Pointe-aux-Trembles"

En couvrant toute la partie est de l'île, c'est-à-dire à l'est de Montréal et Saint-Léonard, Pointe-aux-Trembles compterait 126,000 contribuables.

"Saint-Laurent"

Quant à "Saint-Laurent", dont la population serait de 132,560, son territoire s'étendrait jusqu'à la rivière des Prairies au nord, jusqu'à Saint-Léonard à l'est, jusqu'au Métropolitain et le long de la Côte-de-Liesse au sud et jusqu'à la Montée des Sources à l'ouest.

"Pierrefonds" et

"P-Inte-Claire"

"Pierrefonds" et "P-Inte-Claire"

"Belle-Rivière", tel sera le nom du futur aéroport international

L'aéroport international de Montréal s'appellera l'aéroport de Belle-Rivière.

C'est en effet le nom que le conseil municipal de Sainte-Scholastique a retenu, à l'unanimité, pour désigner cette nouvelle entité municipale.

La décision n'a toutefois pas été facile. Plusieurs noms avaient été suggérés, dont celui de Mirabelle qui avait rallié le plus grand nombre de suffrages. Invitée à participer à un sondage, la population avait accordé un plus grand nombre de voix à Mirabelle qu'à Belle-Rivière. Deux conseillers, MM. Jacques Laurin et Jacques Thibodeau se sont fait les défenseurs des deux noms. Il a fallu l'intervention du maire Lacombe pour trancher.

Claire" occuperaient toute la partie ouest de l'île, leur limite territoriale commune étant la route transcanadienne. "Pierrefonds" serait située au nord (et inclurait l'île Bizard) avec une population de 52,119 tandis que "Pointe-Claire" compterait 55,934 citoyens.

Les critères de regroupement

Comme on peut le constater, l'ingénieur Pominville, qui s'est fait assister dans son travail d'un géographe et de spécialistes de diverses disciplines, a cherché à utiliser avant tout des limites naturelles ou aménagées (comme les autoroutes) qui entraînent généralement le cloisonnement des populations en groupes sociaux très distincts.

Outre le respect du caractère des populations, il a également cherché à tenir compte d'un équilibre dans la taille des municipalités et dans leurs capacités administratives.

Le rapport s'appuie sur des données démographiques, géographiques et financières mais par contre, on ne retrouve aucune donnée d'ordre sociologique non plus que linguistique.

Certaines unités de regroupement abritent de plus petites populations cependant que ces dernières connaissent un développement considérable. Quant à Montréal, on a tenu compte de la nécessité de maintenir un pôle majeur d'attraction.

L'ingénieur Pominville reconnaît que le fait que la redivision proposée ne respecte pas les limites des villes actuelles (certaines sont divisées de façon à se partager en deux unités de regroupements distinctes) "suscite quelques problèmes". Ceux-ci seront cependant partiellement aplatis par le projet de loi déposé la semaine dernière par le ministre Tessier et qui permet que des regroupements comprennent des "parties de municipalités".

Quant aux différends qui pourraient subsister dans la négociation du partage des responsabilités lorsqu'une ville est divisée, M. Pominville est confiant que la Commission municipale pourrait agir comme arbitre.

le débat et faire pencher la balance en faveur de Belle-Rivière.

Autre noms

Le jury formé dans le but de retenir une liste de noms suggérés avait soumis au conseil diverses suggestions, outre celles de Mirabelle et de Belle-Rivière. La liste comportait notamment les noms de La Vérendrye, Belle-Mont, Sauvê et Chénier. Ces quatre dernières suggestions avaient été éliminées pour ne faire place qu'à deux noms, soit Mirabelle et Belle-Rivière.

Quelque 214 citoyens avaient choisi le nom de Mirabelle contre un peu moins de 200 en faveur de Belle-Rivière.

Treize motards accusés du viol collectif de deux Canadiennes

OAKLAND, Calif. (PA) — Un grand jury californien a retenu 67 chefs d'accusation contre 13 membres de deux bandes de motards qui ont participé à un viol collectif, le 4 juillet. Les victimes étaient deux adolescentes de la Colombie-Britannique.

Chacun des accusés devra répondre à cinq chefs d'accusation dont le viol, la sodomie et la perversion sexuelle.

Le juge Robert Bostic, de la Cour supérieure, a fixé à \$100,000 le cautionnement de chaque accusé.

Les procureurs de district, MM. Wright Morton et Donald Whyte, ont déclaré que les deux adolescentes, toutes deux âgées de 17 ans, ont témoigné durant deux heures devant le grand jury et ont employé correctement les sobriquets de leurs agresseurs.

Elles ont affirmé qu'un homme était monté dans leur automobile à un feu de circulation, à Oakland, le 3 juillet, et les avait obligé à se rendre à un

appartement du quartier d'East Oakland.

Elles ont été violées à plusieurs reprises et obligées, durant 12 heures, à se livrer à des actes indécentes.

Le bureau de l'avocat de district a déclaré que les personnes contre lesquelles pèsent ces accusations sont membres du club des Ravens et du club des Sundowners, deux bandes de motards du sud de la Californie et de l'Utah.

Enquête sur un squelette découvert près de Lachine

Le détachement de Lachine de la Sûreté du Québec enquête présentement sur les circonstances qui ont entouré la mort d'un homme dont le squelette a été découvert, dans la rivière Rouge, à Bell Falls, près de Lachine.

Un porte-parole de l'escouade des homicides de la SQ a déclaré, ce matin, qu'il s'agit probablement du squelette d'un homme demeurant dans la région de Sainte-Agathe, qui s'est noyé il y a plus d'un an.

La découverte a été faite par un religieux habitant, avec ses élèves, un chalet à Huberdeau.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seul la Presse-Gazette est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Radio-Canada.

Tous droits de reproduction des informations publiées à LA PRESSE sont également réservés. "Copier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 14097. Part de retour garanti.

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

PETITES ANNONCES
Commandes 874-7111
Du lundi au vendredi, 9 h à 5 h p.m.
3 samedi 9 h à 12 h m.
Pour changer ou annuler 874-7205
Du lundi au vendredi, 9 h à 4 h 30 p.m.
Le samedi 9 h à 11 h 30 a.m.

PROMOTION 874-7100

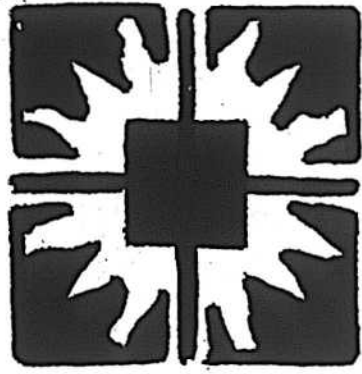
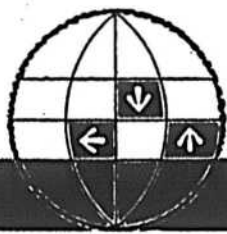
VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911
Du lundi au vendredi, 8 h m à 8 h p.m.
Le samedi 8 h m à 5 h p.m.

PUBLICITÉ
Grandes annonces, 874-7306
Voyages, 874-7030
Carrières et professions, 874-7320
Formations, 874-7061

RÉDACTION
Le jour du lundi au vendredi, 8 h m à 5 h p.m.
National 874-7030
Sports 874-7018
Cinéma, Télé-Presse 874-7029
Finances 874-7016
Arts et lettres 874-7014
Vie féminine 874-7023
Tout pour tout temps 874-7061

RELATIONS HUMAINES 874-7343



L'île que la CUM veut
redonner aux citoyens (2)

Plein air et loisirs

par Florian BERNARD
chroniqueur municipal

Celui qui fut le commissaire général de l'Exposition universelle, en 1967, M. Pierre Dupuy, avait un jour déclaré qu'une seule ville au monde offrait une configuration géographique aussi jolie et harmonieuse que celle de Montréal, soit Rio de Janeiro.

Le directeur du service de la planification de la CUM, M. Aimé Desautels, souscrit entièrement à cette opinion et n'a pas manqué, dans l'introduction de son rapport Esquisse 72, de le souligner : "La grande constatation qui ne peut manquer de s'imposer à toute personne qui visite un peu systématiquement le territoire de la Communauté, c'est la beauté des sites et notamment la beauté de ce périple d'une centaine de milles qui fait le tour de l'île de Montréal et celui de l'île Bizard."

M. Desautels note encore : "Si le relief en général n'est pas spectaculaire, il est parfois agréablement vallonné. Mais si on approche des rives, les perspectives sur les nappes d'eau, sur les îles boisées, sur l'étalement ou les resserrements du cours du Saint-Laurent ou de celui de la rivière des Prairies sont infiniment variées et presque toujours grandioses."

Hélas, avec de si beaux rivages, de si jolies baies, l'île de Montréal n'a plus de fenêtres sur l'eau — ou à peu près pas — et la majorité sinon la totalité des bassins crouissent dans la pollution.

Les Montréalais sont des insulaires qu'on a privés d'eau.

Il y a quelques années, la Fédération de la faune du Québec lançait un cri d'alarme : "Les Montréalais ont un droit sacré aux rives. C'est la priorité des années 70. Au risque de freiner le progrès, voire même de l'arrêter en certains secteurs, il faut de toute urgence dégager les rives de l'île de Montréal."

Opération rivages

Ce cri lancé par les écologistes des années 50 et 60 vient de trouver un écho, le premier depuis longtemps. Le directeur du service de la planification de la CUM entend non seulement ouvrir des fenêtres d'eau, mais encore il insiste pour que les eaux redeviennent claires et pures. "Si l'action des pouvoirs publics permet de maintenir ou d'améliorer la qualité de ces eaux, de façon qu'il soit possible de s'y baigner, qu'elles restent ou redeviennent poissonneuses et claires, elles demeureront la plus grande richesse récréative qui puisse s'offrir à une population urbaine."

La CUM veut que les rivages de l'île de Montréal soient accessibles et ne soient pas partout réservés à un petit nombre de privilégiés. "Il faut que les voies qui ceinturent l'île de Montréal et l'île Bizard soient protégées des grandes circulations commerciales et attirent la promenade en automobile, cette forme de loisir qui a maintenant tant d'adeptes."

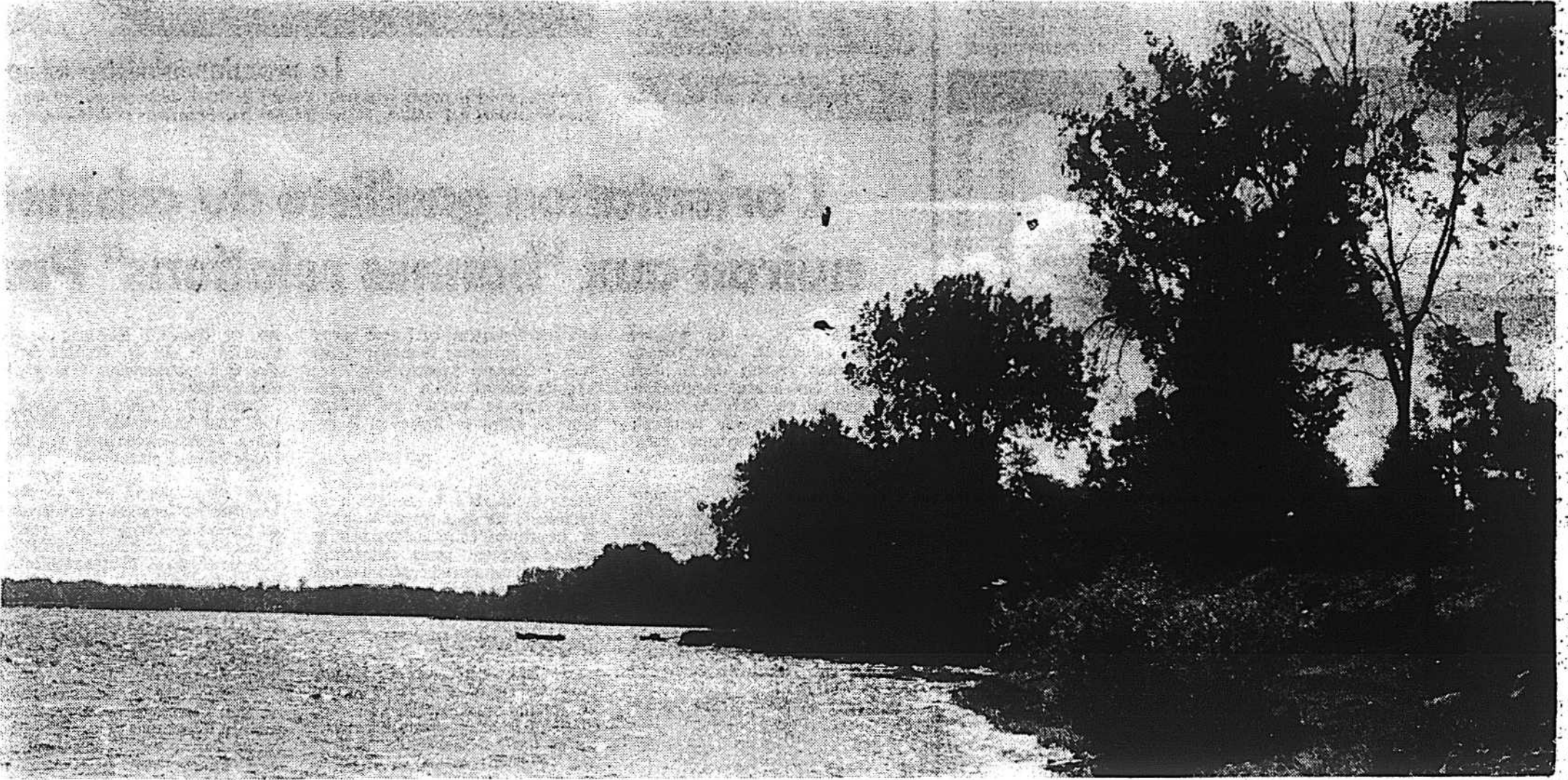
Une série de mesures

Pour arriver à ces fins, le service de planification de la CUM vient de soumettre au conseil une série de mesures draconiennes dont la conséquence sera, à brève échéance, de redonner l'eau et les rivages aux Montréalais. Ces mesures

à plus tard, que le conseil de la CUM devra adopter le schéma global d'aménagement exigé par le gouvernement du Québec. Ce schéma devra non seulement comprendre l'occupation future du sol, mais il devra prévoir les espaces récréatifs. Les conseillers seront appelés à adopter les propositions du service de la planification. De cette adoption dépend l'avenir ré-

te-àux-Trembles, du bois de Liesse ou de l'ensemble de l'Anse-à-l'Orme et du Cap Saint-Jacques que nous voudrions voir s'étendre sur la rive ouest de l'île Bizard, nous avons conscience d'avoir affaire à des sites privilégiés, à des occasions exclusives que nous n'avons plus le droit de laisser perdre."

Dans l'esprit de la CUM, ce ré-



Redonner les rives aux Montréalais et ouvrir des fenêtres d'eau tout autour de l'île, voilà le mot d'ordre que s'est donné le service de la planification de la Communauté urbaine. Ces rivages

situés dans la pointe ouest de l'île seront éventuellement récupérés ou profit de l'ensemble des citoyens.

res sont, dans l'ordre :

1. La protection des endroits où la route n'est séparée de la rive que par de minces rubans de grève, ces véritables fenêtres d'eau.
2. L'aménagement de marinas, ces petits ports de plaisance comme il en existe déjà un grand nombre, de propriété privée pour la plupart.
3. La création de parcs riverains comme il en existe déjà quelques-uns grâce à la prévoyance de certaines municipalités. Beaucoup de terrains inexploités s'offrent encore, il faudra se les approprier le plus tôt possible.
4. En guise de complément aux grèves, les nombreuses îles qui jalonnent le Saint-Laurent offrent un potentiel récréatif ou bien forment un chaînon de l'équilibre écologique. Aménagées ou laissées à leur état naturel — dans certains cas — elles seront soustraites, en tout cas, à l'invasion de l'asphalte, ce fléau des agglomérations urbaines.

C'est le 31 décembre prochain.

créatif de l'île de Montréal pour sa plus grande partie.

Des parcs régionaux

L'eau et les rives étant redonnées aux Montréalais, le directeur de la planification de la CUM va beaucoup plus loin : "Il faut, dit M. Desautels, faire état de la question des grands parcs. Ces parcs seront métropolitains, régionaux ou même internationaux, comme Terre des Hommes."

Les citoyens de l'île de Montréal disposent déjà d'un certain nombre de grands espaces récréatifs ou écologiques : outre Terre des Hommes et les îles aménagées du Saint-Laurent, il y a en effet le Mont-Royal, le jardin botanique, le parc Lafontaine, le parc Angrignon, etc. Mais c'est nettement insuffisant.

Le service de la planification en propose trois autres, qu'il importe de bien définir "et de ne pas laisser perdre". M. Desautels signale qu'on ne part pas à zéro puisque certaines actions sont déjà en bonne voie. D'autres n'attendent que le feu vert.

"Qu'il s'agisse de la pointe de l'île, à Rivière-des-Prairies et Poin-

seau important de grands parcs régionaux devra se compléter harmonieusement de chemins verts, parcs dont serait exclue la circulation motorisée et qui se prêteront à l'équitation et au cyclisme l'été, à la raquette et au ski de fond l'hiver."

La CUM entend également sauvegarder de l'asphalte les grands espaces verts qui constituent actuellement les terrains de golf. Certains ont déjà été sacrifiés à l'expansion urbaine et la plupart sont menacés par la spéculation immobilière. Exemple : golf Marlborough à Saint-Laurent ou golf d'Anjou.

Même si le golf exclut la foule — au sens large du mot — ces terrains restent des lieux de verdure d'utilité publique et constituent autant de "poumons" régénérateurs d'oxygène sur l'île de plus en plus bitumée. Pour cette raison, M. Desautels recommande au conseil de la CUM d'adopter un règlement visant à interdire toute dilapidation future de ces terrains de golf.

Autres territoires qu'il faut sauver

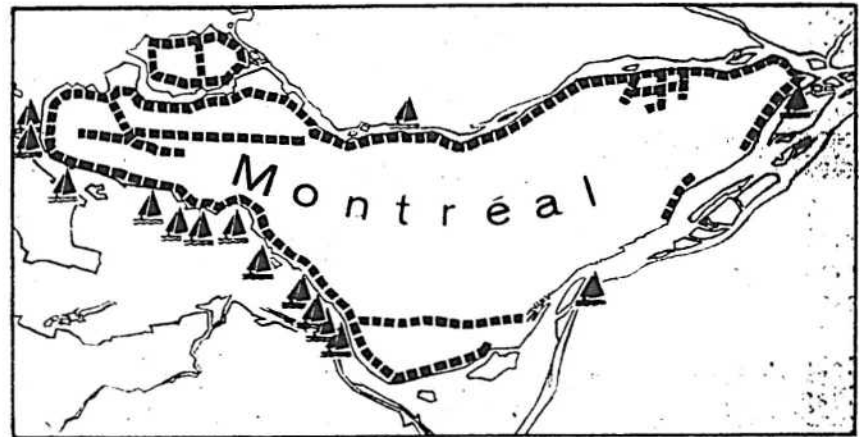
Le service de planification estime qu'il faudra, en outre, dresser rapidement un inventaire complet des "lopins" de verdure encore disponibles ou des sites qui devront être sauvegardés à cause de leur caractère historique. Il serait fâcheux, croit-on, de ne pas accorder une mention spéciale au canal Lachine qui, même s'il appartient à une agence du gouvernement fédéral, est loin d'être voué au rôle essentiel qu'il pourrait jouer dans l'équipement récréatif de la CUM.

Un effort a été fait en vue de comptabiliser tous ces territoires verts ou pouvant le devenir à brève échéance. Tous les parcs publics actuels, qu'ils soient métropolitains ou locaux, forment une superficie de 4.200 acres. Si on ajoute à ce chiffre les quelque 1.880 acres des terrains de golf et les 600 acres de l'arboretum Morgan, on obtient un total de 6.680 acres. Si on ajoute en plus les grands parcs métropolitains prévus par la CUM, de même que quelque 1.200 acres de nouveaux parcs locaux, on obtient un peu plus de 10.000 acres, superficie dans laquelle les terrains de golf et l'arboretum comptent pour près du quart.

15 acres pour 1.000 habitants

Si on veut s'en tenir aux normes généralement admises en Amérique du Nord en ce qui touche l'espace vert minimum vital par capita, on se rendra compte que la CUM demeurera en dessous du minimum requis.

En effet, il a été établi qu'il faut un minimum de 10 à 15 acres d'espace vert pour 1.000 habitants.



La ligne en pointillé noir indique le futur parcours de plaisance que la CUM entend aménager autour de l'île de Montréal. Les petits voiliers indiquent les futurs ports de plaisance ou "fenêtres d'eau" qui seront aménagés le long des rives du Saint-Laurent ou de la Rivière-des-Prairies.

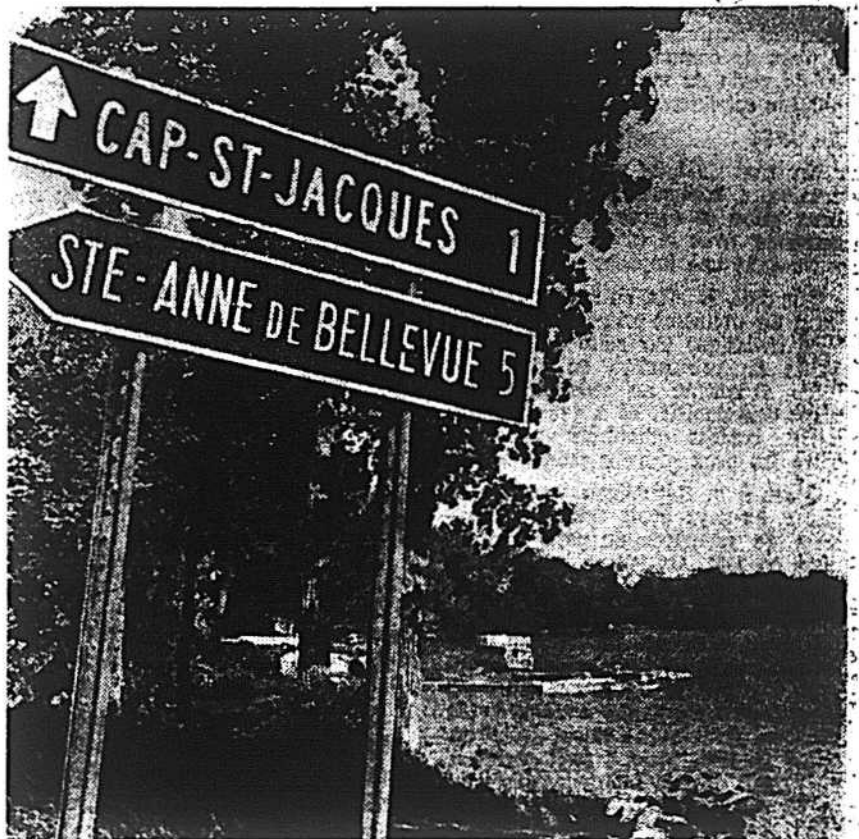
photos Michel Gravel, LA PRESSE

près le niveau de Chicago en 1960 et vient derrière Toronto, Boston ou Détroit.

Pour arriver à obtenir une norme de 10 acres par 1.000 habitants, la CUM devra éventuellement étendre son influence et sa juridiction du côté des banlieues situées en dehors de l'île. Il faudra passer carrément du côté de l'échelle régionale et récupérer du terrain à l'extérieur de l'agglomération insulaire. Signalons que la grande carence est du côté de la préservation des réserves boisées. De 1961 à 1966, sous la poussée incroyable de l'urbanisation aux quatre coins de l'île, c'est 36.000 acres de boisés de ferme qui sont disparus à tout jamais. En cinq ans, la région de Montréal a perdu environ 18 p. 100 de ses surfaces boisées.

— DEMAIN :

Les Transports urbains.



photos Michel Gravel, LA PRESSE

Les citoyens du sud-ouest de Montréal ont l'assurance de pouvoir se promener, encore longtemps, dans les vastes espaces verts qui constituent les boisés du Cap Saint-Jacques. Ces terrains sont épargnés par l'asphalte. La CUM entend y aménager des points d'eau et des ports de plaisance.

L'ARTICLE SUIVANT AURAIT DÙ SE LIRE COMME SUIV :

SMOKED MEAT

"DUNN'S" ou "CAPRI"

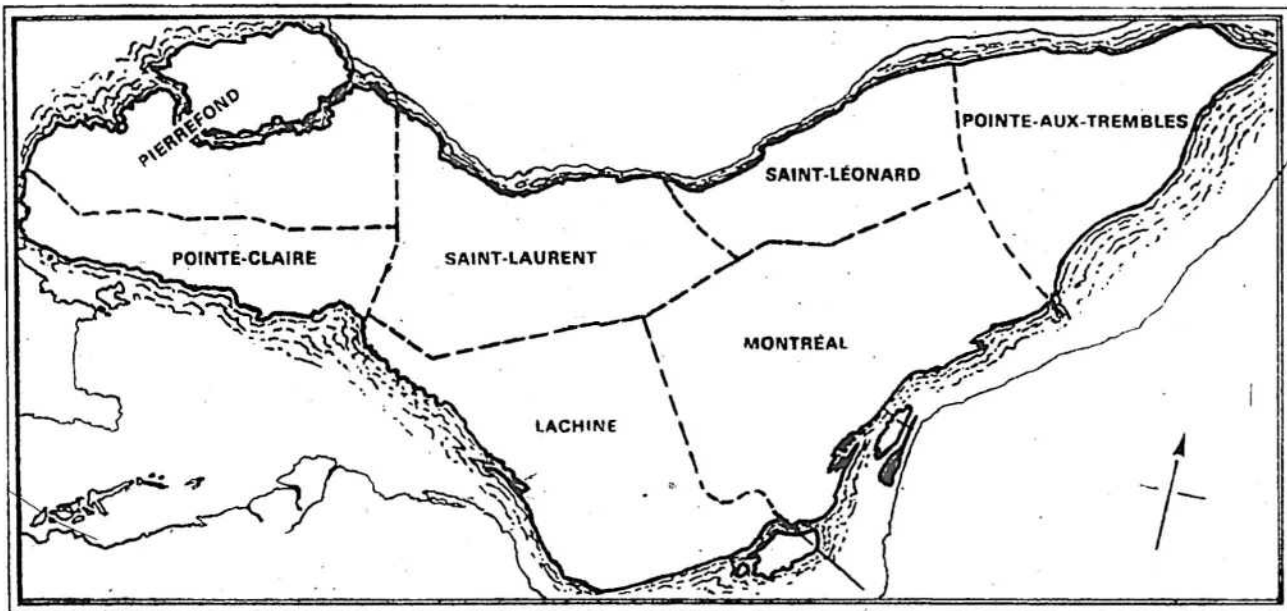
4 env. 79¢

UNION
SUPERMARKETS



Il ne s'agit pas d'un cliché-souvenir de vacances pris quelque part dans les Laurentides, mais du modeste lac des Castors, sur le Mont-Royal, un autre endroit que la CUM entend protéger. Il est même question d'agrandir le pourtour du parc du Mont-Royal et d'y récupérer certains terrains de développement.

Lachine propose un plan de redivision de l'île de Montréal en sept grandes villes



Telle est la redivision de l'île de Montréal proposée par la firme Roger Pominville dans une étude commandée par la ville de Lachine. Il ne s'agit que d'une étude préliminaire esquissant des hypothèses de regroupement sur la base de limites naturelles et artificielles (on notera que plusieurs limites recoupent des autoroutes). Les noms qui apparaissent sur cette carte ne sont qu'hypothétiques et visent seulement à servir de "points de repère".

Le fusionnement de "Lachine" ne devrait pas se faire avant 1975

par Daniel L'HEUREUX

Le fusionnement de Lachine, LaSalle, Verdun, Saint-Pierre, Côte Saint-Luc, l'île Dorval avec la majeure partie de Dorval et une petite partie des villes de Montréal, Saint-Laurent et Mont-Royal en une seule et même ville — à laquelle on a donné le nom hypothétique de "Lachine" — ne devrait se faire qu'à la suite d'une période préparatoire qui pourrait se terminer en 1975.

Telle est la recommandation que soumet à la ville de Lachine la firme Roger Pominville Limitée à qui la municipalité avait demandé, il y a trois mois, une étude sur les possibilités de regroupement avec les villes environnantes. Cette étude s'est inscrite dans une élaboration globale d'hypothèses de regroupements sur l'île de Montréal mais ses auteurs se sont évidemment arrêtés sur spécifiquement à l'unité de regroupement intéressant la ville de Lachine.

C'est évidemment pour faire plaisir à sa cliente — la ville de Lachine — que la firme Pominville a provisoirement baptisé cette unité de regroupement du nom de "Lachine". Mais il ne s'agit même pas d'une suggestion: c'est un nom hypothétique qu'on a mis là "pour se comprendre".

D'ici 1975

Le rapport Pominville recommande aux municipalités devant se fusionner de former un comité provisoire qui aurait pour tâche l'élaboration du programme de fusion. Entre-temps, M.

Pominville suggère que les élections devant avoir lieu dans les différentes municipalités soient toutes reportées à 1975 afin d'assurer une continuité à la préparation de la fusion.

Quant au comité provisoire, il serait formé à l'image des structures existantes à dire un groupe de 16 personnes à l'initiative des villes de Lachine, c'est-à-dire de la ville et qui pourraient un jour compter un maire et 16 conseillers.

Le comité devra faire l'inventaire des ressources en équipement et en personnel et établir la politique de personnel de la nouvelle ville.

Et les taxes?

Le rapport Pominville estime que les capitalisations causées par le regroupement ne devraient pas dépasser le montant de la subvention prévue pour les fusions, c'est-à-dire \$3 par année par habitant pendant cinq ans. Pour atteindre cet objectif cependant, il faudra que la fusion soit bien orchestrée: "L'intégration des employés, par exemple, ne devrait pas se faire du jour au lendemain."

Une fois l'inventaire des ressources complété, il faudra en trouver la meilleure utilisation au lendemain de la fusion. Mais la firme Pominville croit qu'il serait utopique de vouloir uniformiser les services à la grandeur du territoire de la nouvelle ville.

En conséquence, les taux de taxes devront tenir compte des services fournis dans chaque quartier et les citoyens de la nouvelle ville pourraient recevoir des comptes de taxes différents selon l'endroit où ils habitent.

De plus, le plan de taxation, de

l'avis de la firme Pominville, devra inclure la répartition des dettes obligataires en fonction des fins auxquelles ces sommes ont servi: "De cette façon, chaque secteur remboursera les dettes dont il est justement le bénéficiaire."

Enfin, les regroupements proposés à la grandeur de l'île ne modifieraient pas les pouvoirs et attributions de la Communauté urbaine, sauf en ce qui touche l'informatic.

La CUM pourrait être le centre de traitement des données mais chaque ville serait suffisamment importante pour avoir un centre satellite.

Frontenac, Kanatse, Rochelle... ?

par Florian BERNARD

Ce n'est pas tout de créer une ville. Il faut lui trouver un nom.

Les responsables du comité de fusion du West Island ont décidé de faire appel au public en vue de trouver un nom original, bilingue si possible, et représentatif à la nouvelle entité municipale qui naîtra bientôt de la fusion de 10 municipalités de cette partie de l'île de Montréal.

Sous la responsabilité du maire William G. Boll de Roxboro, l'opération "trouve-lui un nom" est déjà en marche. Elle se poursuivra durant une partie de l'été. Déjà, le comité a reçu diverses suggestions dont les plus réalistes ont été retenues.

Le public en général est invité à faire parvenir ses suggestions au Comité d'Etude sur la Fusion, a/s du maire W. G. Boll, Hôtel de Ville, 13 rue Centre Commercial, Roxboro.

Le nom de la nouvelle ville devra être exclusif, significatif, et, dans la mesure du possible, bilingue. De plus, il devra être relativement facile à prononcer. Un compromis pourrait consister à suggérer des noms amérindiens, pourvu que la prononciation soit facile. Un autre compromis consiste à suggérer des noms de héros de l'histoire du Canada. L'idéal, toutefois, serait un nom représentant une qualité, comme Belleville, en Ontario.

Au nombre des suggestions retenues, jusqu'ici, soulignons Frontenac, Kanatse (signifiant nouvelle bourgade en langue amérindienne), Dollard ou De Casson (seigneur de Montréal durant de nombreuses années), Montclair, Rochelle, Grandville, Bourgneuf et... West Island.

On se imagine ce qui va se passer.

Selon le lieutenant Laurent Lévis, du service des relations publiques, les deux caractéristiques les plus flagrantes des faux billets sont le papier plus mince et moins lisse que le billet authentique et les couleurs grises et rouges qui sont beaucoup plus pâles.

Les victimes de cette fraude pourront porter plainte en communiquant avec la section des fraudes, à 872-3600.

On se imagine ce qui va se passer.

par Daniel L'HEUREUX

Un plan de redivision de l'île de Montréal en sept grandes villes — au lieu de 29, comme c'est le cas présentement — a été rendu public hier par la ville de Lachine qui avait commandé cette étude, il y a trois mois, à la firme de l'ingénieur Roger Pominville, conseillers en administration.

Lachine avait confié à cette firme l'étude des possibilités de regroupement avec les villes environnantes mais il était entendu que cette étude devait se faire dans une perspective globale d'hypothèses de regroupement sur toute l'île de Montréal. D'où, si on fait exception du projet de Westmount (de diviser Montréal en 13 bourgs!), c'est la première fois qu'une étude porte sur un regroupement possible des 29 municipalités de la CUM.

Le fait que le projet soit mis de l'avant par la ville de Lachine, dont le maire Jean-Guy Chartier est réputé pour son apposition farouche au principe même de la Communauté urbaine, accorderait normalement peu de prestige au projet.

M. Chartier a, du reste, présenté cette étude en disant: "Nous n'avons aucun intérêt à nous fusionner. Si nous avons ce projet là, c'est que nous avons une loi qui nous prend au-dessus de la tête". Il faisait alors allusion à la loi 276 favorisant le regroupement des municipalités.

Mais les observateurs qui assistaient à la présentation du projet, hier après-midi, semblaient s'accorder à dire que le sérieux du volumineux rapport de l'ingénieur Roger Pominville fera vraisemblablement de son étude un document de base en vue des regroupements possibles sur l'île de Montréal.

De plus, le plan de division proposé est susceptible de rencontrer les vues du ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, qui a lui-même retenu les services et les recommandations de l'ingénieur Pominville pour le regroupement des 32 villes de l'Ouest. M. Tessier a d'ailleurs déjà exprimé le vœu d'une redivision de l'île de Montréal en quelques grandes municipalités.

Lachine fera du reste valoir son projet au sein de la CUM en remettant copie du rapport Pominville au comité d'étude de la Communauté, mis sur pied au mois de mars par le ministre Tessier. Le président de la CUM, M. Lawrence Hanigan, n'a pu hier assister à la présentation de ce rapport.

Quant aux villes de la banlieue, dont plus d'une vingtaine étaient représentées hier à Lachine, elles n'ont pas formulé de contestation fondamentale au projet. Seul le maire de Roxboro, M. William Boll, a exprimé son regret que l'étude ne tienne pas compte du projet de fusion des dix municipalités du "West Island".

Opposition de Montréal?

La ville de Montréal, qui n'a pas répondu à l'invitation du maire de Lachine pour assister à la présentation de ce projet, est cependant susceptible d'être moins satisfaite du plan proposé: son territoire serait "grugé" (passant de 39,021 à 25,992 acres) tant à l'est, à l'ouest qu'au nord (bien qu'elle récupérerait Outremont, Westmount, et la majeure partie de Ville Mont-Royal) et sa population diminuerait d'un quart de million! Son évaluation impossible baisserait de \$6.2 à \$5.4 milliards.

Montréal demeurerait quand même la plus grosse ville avec 941,239 habitants (basé sur les statistiques de

1971) et serait limitée, à l'ouest, par le boulevard Décarie, au nord par le Métropolitain, à l'est par la route 25 qui est le prolongement du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine et au sud par le fleuve Saint-Laurent (les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame continuant de faire partie de son territoire).

Quant aux six autres villes envisagées, on leur a donné provisoirement des noms hypothétiques pour les fins du rapport mais qui s'inspirent de noms existant dans chacune des unités de regroupement proposées.

"Lachine"

C'est ainsi que "Lachine" deviendrait la deuxième plus grande ville de la CUM avec une population de 375,101 citoyens. Ce nouveau territoire, en plus d'englober l'île des soeurs, serait délimité à l'ouest par la Montée des Sources, au nord par la Côte-de-Liesse, à l'est par le boulevard Décarie et au sud par le fleuve.

Le nouveau Lachine comprendrait en fait sept municipalités existantes (Hampstead, Lachine, LaSalle, Mont-Royal-Ouest, Saint-Pierre, Verdun et l'île Dorval) et une partie des municipalités de Côte Saint-Luc, Dorval, Mont-Royal, Mont-Royal et Saint-Laurent.

"Saint-Léonard"

"Saint-Léonard", avec une population de 254,100 habitants, serait limitée au sud par le métropolitain, à l'ouest par le chemin de fer du CP, au nord par la Rivière des Prairies et à l'est par le prolongement de la route 25.

"Pointe-aux-Trembles"

En couvrant toute la partie est de l'île, c'est-à-dire à l'est de Montréal et Saint-Léonard, Pointe-aux-Trembles compterait 126,000 contribuables.

"Saint-Laurent"

Quant à "Saint-Laurent", dont la population serait de 132,560, son territoire s'étendrait jusqu'à la rivière des Prairies au nord, jusqu'à Saint-Léonard à l'est, jusqu'au Métropolitain et le long de la Côte-de-Liesse au sud et jusqu'à la Montée des Sources à l'ouest.

"Pierrefonds" et

"Pointe-Claire"

"Pierrefonds" et "Pointe-

"Belle-Rivière", tel sera le nom du futur aéroport international

L'aéroport international de Montréal s'appellera l'aéroport de Belle-Rivière.

C'est en effet le nom que le conseil municipal de Sainte-Scholastique a retenu, à l'unanimité, pour désigner cette nouvelle entité municipale.

La décision n'a toutefois pas été facile. Plusieurs noms avaient été suggérés, dont celui de Mirabelle qui avait rallié le plus grand nombre de suffrages. Invitée à participer à un sondage, la population avait accordé un plus grand nombre de voix à Mirabelle qu'à Belle-Rivière. Deux conseillers, MM. Jacques Laurin et Jacques Thibodeau se sont fait les défenseurs des deux noms. Il a fallu l'intervention du maire Lacombe pour trancher

le débat et faire pencher la balance en faveur de Belle-Rivière.

Autre noms

Le jury formé dans le but de revenir une liste de noms suggérés avait soumis au conseil diverses suggestions, outre celles de Mirabelle et de Belle-Rivière. La liste comportait notamment les noms de La Verdrière, Belle-Mont, Sauvage et Chénier. Ces quatre dernières suggestions avaient été éliminées pour ne faire place qu'à deux noms, soit Mirabelle et Belle-Rivière.

Quant aux différends qui pourraient subsister dans la négociation du partage des responsabilités lorsqu'une ville est divisée, M. Pominville est confiant que la Commission municipale pourrait agir comme arbitre.

Certaines unités de regroupement abritent de plus petites populations cependant que ces dernières connaissent un développement considérable. Quant à Montréal, on a tenu compte de la nécessité de maintenir un pôle majeur d'attraction.

L'ingénieur Pominville reconnaît que le fait que la redivision proposée ne respecte pas les limites des villes actuelles (certaines sont divisées de façon à se partager en deux unités de regroupements distinctes) "suscite quelques problèmes". Ceux-ci seront cependant partiellement aplanis par le projet de loi déposé la semaine dernière par le ministre Tessier et qui permet que des regroupements comprennent des "parties de municipalités".

Quant aux différends qui pourraient subsister dans la négociation du partage des responsabilités lorsqu'une ville est divisée, M. Pominville est confiant que la Commission municipale pourrait agir comme arbitre.

Vol de sept tableaux au "Square des Arts"

La section des Arts du Service municipal des Sports et Loisirs de Montréal a été rudement éprouvée, ces dernières semaines. C'est d'abord avec un important retard, dû à la grève des cols bleus, qu'elle a pu organiser son exposition traditionnelle d'été "Square des Arts", au carré Dominion.

Mais le régisseur de cette section, M. Jean Bertrand, venait à peine de compléter l'accrochage des tableaux, dans les vitrines du carré Dominion, au début de la semaine, quand un autre coup dur est survenu. On a en effet décou-

vert, hier, que quatre des vitrines avaient été ouvertes et que sept tableaux, d'une valeur totale d'environ \$1,000, étaient disparus.

Tout indique que le ou les cambrioleurs ont simplement enlevé les vis et les écrous des panneaux vitrés et que, pour travailler sans être vus, ils auraient créé l'obscurité en suscitant un court-circuit dans le système d'éclairage des vitrines, ce qui aurait fait sauter les fusibles.

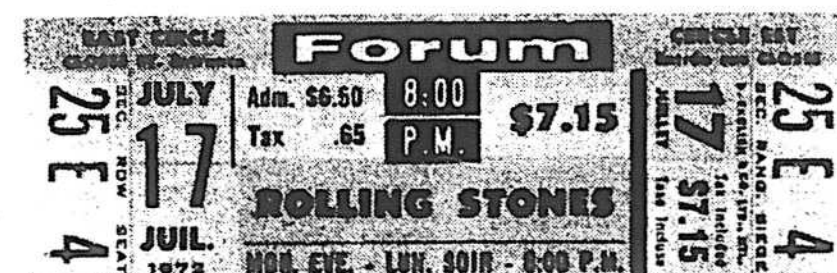
Pendant que se poursuit l'enquête de la police, d'autres tableaux ont été accrochés et l'exposition "Square des Arts" se poursuit.

Faux billets en vente pour le spectacle des Rolling Stones

Il y aura beaucoup plus de monde que peut en contenir le Forum, lundi prochain, si des escrocs continuent à vendre des faux billets pour le spectacle des Rolling Stones.

Les billets authentiques n'ont été en vente qu'une seule journée, aux guichets du Forum, et ont tous été enlevés en l'espace de quelques heures.

Mais voilà que la section des fraudes du secteur de Montréal de la police de la CUM a découvert qu'au moins six séries de faux billets sont présentement en vente.



Voici un exemplaire des six séries de faux billets présentement en vente pour le spectacle des Rolling Stones.

Voici la liste des sièges "chauds": section 25, rangée "E", sièges 4 et 5; section 25, rangée "A", siège 4; orchestre, rangée "H", sièges 13 et 14; et orchestre, rangée "J", siège 14.

Le service d'ordre du Forum aura des problèmes avant même le début du spectacle, si tous les détenteurs de faux billets se présentent.

Et si certains de ces détenteurs de billets factices parviennent à se rendre jusqu'au siège désigné, il est fa-

Enquête sur un squelette découvert près de Lachute

Le détachement de Lachute de la Sûreté du Québec enquête présentement sur les circonstances qui ont entouré la mort d'un homme dont le squelette a été découvert, dans la rivière Rouge, à Bell Falls, près de Lachute.

Un porte-parole de l'escouade des homicides de la SQ a déclaré, ce matin, qu'il s'agit probablement du squelette d'un homme demeurant dans la région de Sainte-Agathe, qui s'est noyé il y a plus d'un an.

La découverte a été faite par un religieux habitant, avec ses élèves, un chalet à Huberdeau.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de l'Inter. Tous droits de reproduction des informations parues dans LA PRESSE sont également réservés. "Coursier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Part de retour garantie.

COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	874-6892
Petites annonces	874-6900
INFORMATION GÉNÉRALE	874-7272
PETITES ANNONCES	
Commandes	874-7111
du lundi au vendredi, 9 h à 5 h 30 p.m.	
du samedi, 9 h à 4 h 30 p.m.	
Pour changer ou annuler	874-7205
du lundi au vendredi, 9 h à 4 h 30 p.m.	
le samedi, 9 h à 11 h 30 p.m.	
PROMOTION	874-7100

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911

du lundi au vendredi, 8 h à 8 h 30 p.m.

le samedi, 8 h à 8 h 30 p.m.

PUBLICITÉ

Grandes annonces

Vacances/Voyages 874-7306

Carrières et professions 874-7320

Nominations 874-7320

RÉDACTION

Le jour du lundi au vendredi

874-7061

874-7030

874-7018

874-7029

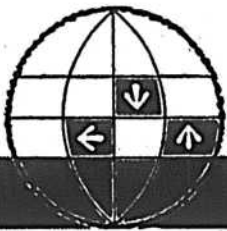
874-7018

874-7014

874-7023

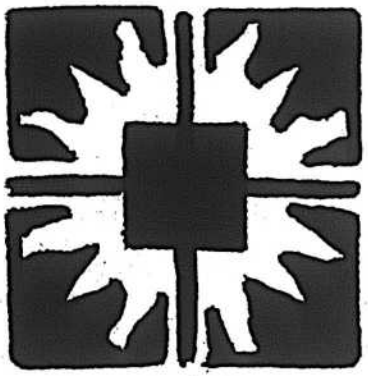
874-7061

RELATIONS HUMAINES 874-7383



PLEINS FEUX

SUR L'ACTUALITE



L'île que la CUM veut
redonner aux citoyens (2)

Plein air et loisirs

par Florian BERNARD
chroniqueur municipal

Celui qui fut le commissaire général de l'Exposition universelle, en 1967, M. Pierre Dupuys, avait un jour déclaré qu'une seule ville au monde offrait une configuration géographique aussi jolie et harmonieuse que celle de Montréal, soit Rio de Janeiro.

Le directeur du service de la planification de la CUM, M. Aimé Desautels, souscrit entièrement à cette opinion et n'a pas manqué, dans l'introduction de son rapport Esquisse 72, de le souligner : "La grande constatation qui ne peut manquer de s'imposer à toute personne qui visite un peu systématiquement le territoire de la Communauté, c'est la beauté des sites et notamment la beauté de ce périple d'une centaine de milles qui fait le tour de l'île de Montréal et celui de l'île Bizard."

M. Desautels note encore : "Si le relief en général n'est pas spectaculaire, il est parfois agréablement vallonné. Mais si on approche des rivages, les perspectives sur les nappes d'eau, sur les îles boisées, sur l'étalement ou les resserments du cours du Saint-Laurent ou de celui de la rivière des Prairies sont infiniment variées et presque toujours grandioses."

Hélas, avec de si beaux rivages, de si jolies baies, l'île de Montréal n'a plus de fenêtres sur l'eau — ou à peu près pas — et la majorité sinon la totalité des bassins crouissent dans la pollution.

Les Montréalais sont des insulaires qu'on a privés d'eau.

Il y a quelques années, la Fédération de la faune du Québec lançait un cri d'alarme : "Les Montréalais ont un droit sacré aux rives. C'est la priorité des années 70. Au risque de freiner le progrès, voire même de l'arrêter en certains secteurs, il faut de toute urgence dégager les rives de l'île de Montréal".

Opération rivages

Ce cri lancé par les écologistes des années 50 et 60 vient de trouver un écho, le premier depuis longtemps. Le directeur du service de la planification de la CUM entend non seulement ouvrir des fenêtres d'eau, mais encore il insiste pour que les eaux redevennent claires et pures. "Si l'action des pouvoirs publics permet de maintenir ou d'améliorer la qualité de ces eaux, de façon qu'il soit possible de s'y baigner, qu'elles restent ou redevennent poissonneuses et claires, elles demeureront la plus grande richesse récréative qui puisse s'offrir à une population urbaine."

La CUM veut que les rivages de l'île de Montréal soient accessibles et ne soient pas partout réservés à un petit nombre de privilégiés. "Il faut que les voies qui ceinturent l'île de Montréal et l'île Bizard soient protégées des grandes circulations commerciales et attirent la promenade en automobile, cette forme de loisir qui a maintenant tant d'adeptes."

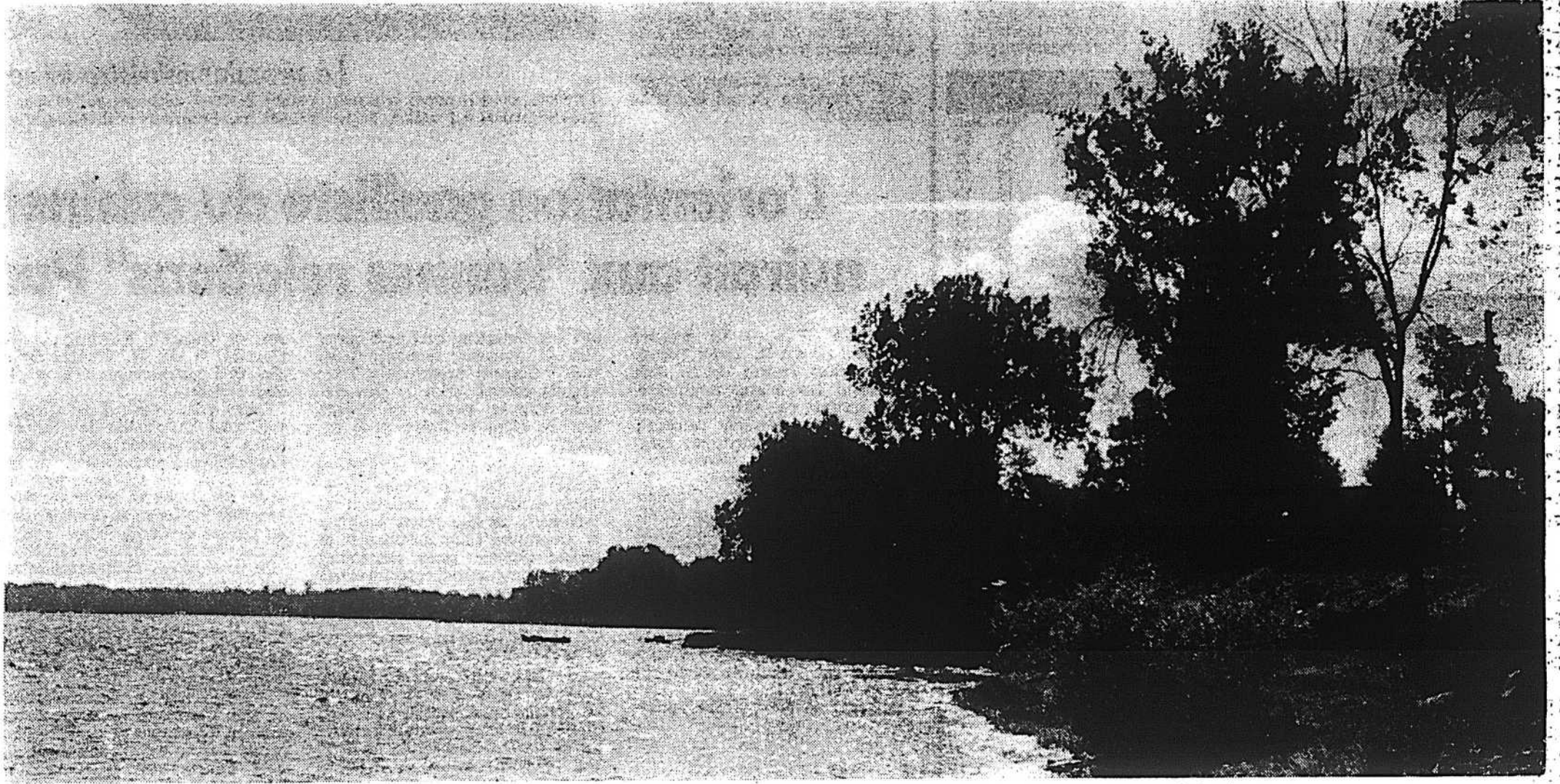
Une série de mesures

Pour arriver à ces fins, le service de planification de la CUM vient de soumettre au conseil une série de mesures draconiennes dont la conséquence sera, à brève échéance, de redonner l'eau et les rivages aux Montréalais. Ces mesures

au plus tard, que le conseil de la CUM devra adopter le schéma global d'aménagement exigé par le gouvernement du Québec. Ce schéma devra non seulement comprendre l'occupation future du sol, mais il devra prévoir les espaces récréatifs. Les conseillers seront appelés à adopter les propositions du service de la planification. De cette adoption dépend l'avenir ré-

te-àux-Trembles, du bois de Liesse ou de l'ensemble de l'Anse-à-l'Orme et du Cap Saint-Jacques que nous voudrions voir s'étendre sur la rive ouest de l'île Bizard, nous avons conscience d'avoir affaire à des sites privilégiés, à des occasions exclusives que nous n'avons plus le droit de laisser perdre."

Dans l'esprit de la CUM, ce ré-



Redonner les rives aux Montréalais et ouvrir des fenêtres d'eau tout autour de l'île, voilà le mot d'ordre que s'est donné le service de la planification de la Communauté urbaine. Ces rivages

situés dans la pointe ouest de l'île seront éventuellement récupérés au profit de l'ensemble des citoyens.

photos Michel Gravel, LA PRESSE

res sont, dans l'ordre :

1. La protection des endroits où la route n'est séparée de la rive que par de minces rubans de grève, ces véritables fenêtres d'eau.
2. L'aménagement de marinas, ces petits ports de plaisance comme il en existe déjà un grand nombre, de propriété privée pour la plupart.
3. La création de parcs riverains comme il en existe déjà quelques-uns grâce à la prévoyance de certaines municipalités. Beaucoup de terrains inexploités s'offrent encore, il faudra se les approprier le plus tôt possible.
4. En guise de complément aux grèves, les nombreuses îles qui jalonnent le Saint-Laurent offrent un potentiel récréatif ou bien forment un chaînon de l'équilibre écologique. Aménagées ou laissées à leur état naturel — dans certains cas — elles seront soustraites, en tout cas, à l'invasion de l'asphalte, ce fléau des agglomérations urbaines.

C'est le 31 décembre prochain.

créatif de l'île de Montréal pour sa plus grande partie.

Des parcs régionaux

L'eau et les rives étant redonnées aux Montréalais, le directeur de la planification de la CUM va beaucoup plus loin : "Il faut, dit M. Desautels, faire état de la question des grands parcs. Ces parcs seront métropolitains, régionaux ou même internationaux, comme Terre des Hommes."

Les citoyens de l'île de Montréal disposent déjà d'un certain nombre de grands espaces récréatifs ou écologiques; outre Terre des Hommes et les îles aménagées du Saint-Laurent, il y a en effet le Mont-Royal, le jardin botanique, le parc Lafontaine, le parc Angrignon, etc. Mais c'est nettement insuffisant.

Le service de la planification en propose trois autres, qu'il importe de bien définir "et de ne pas laisser perdre". M. Desautels signale qu'on ne part pas à zéro puisque certaines actions sont déjà en bonne voie. D'autres n'attendent que le feu vert.

"Qu'il s'agisse de la pointe de l'île, à Rivière-des-Prairies et Poin-

seau important de grands parcs régionaux devra se compléter harmonieusement de chemins verts, parcoures dont serait exclue la circulation motorisée et qui se prêteront à l'équitation et au cyclisme l'été, à la raquette et au ski de fond l'hiver."

La CUM entend également sauvegarder de l'asphalte les grands espaces verts que constituent actuellement les terrains de golf. Certains ont déjà été sacrifiés à l'expansion urbaine et la plupart sont menacés par la spéculation immobilière. Exemple: golf Marlborough à Saint-Laurent ou golf d'Anjou.

Même si le golf exclut la foule — au sens large du mot — ces terrains restent des lieux de verdure d'utilité publique et constituent autant de "poumons" régénérateurs d'oxygène sur l'île de plus en plus bitumée. Pour cette raison, M. Desautels recommande au conseil de la CUM d'adopter un règlement visant à interdire toute dilapidation future de ces terrains de golf.

Autres territoires qu'il faut sauver

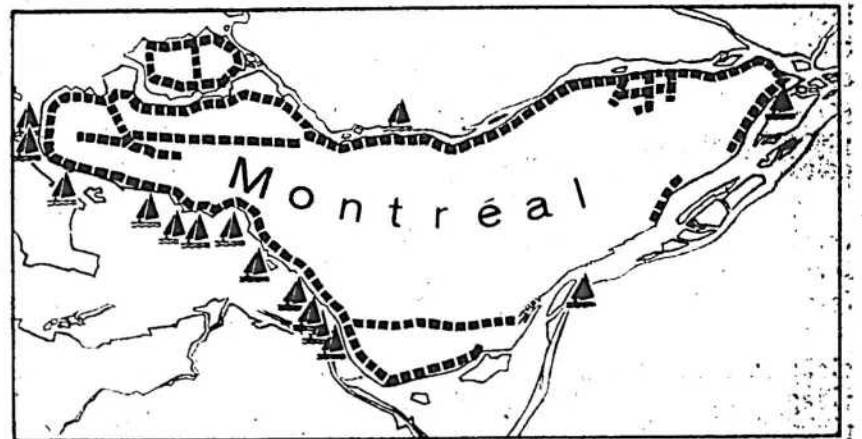
Le service de planification estime qu'il faudra, en outre, dresser rapidement un inventaire complet des "lopins" de verdure encore disponibles ou des sites qui devront être sauvegardés à cause de leur caractère historique. Il serait fâcheux, croit-on, de ne pas accorder une mention spéciale au canal Lachine qui, même s'il appartient à une agence du gouvernement fédéral, est loin d'être voué au rôle essentiel qu'il pourrait jouer dans l'équipement récréatif de la CUM.

Un effort a été fait en vue de comptabiliser tous ces territoires verts ou pouvant le devenir à brève échéance. Tous les parcs publics actuels, qu'ils soient métropolitains ou locaux, forment une superficie de 4.200 acres. Si on ajoute à ce chiffre les quelque 1.880 acres des terrains de golf et les 600 acres de l'arboretum Morgan, on obtient un total de 6.680 acres. Si on ajoute en plus les grands parcs métropolitains prévus par la CUM, de même que quelque 1.200 acres de nouveaux parcs locaux, on obtient un peu plus de 10.000 acres, superficie dans laquelle les terrains de golf et l'arboretum comptent pour près du quart.

15 acres pour 1.000 habitants

Si on veut s'en tenir aux normes généralement admises en Amérique du Nord en ce qui touche l'espace vert minimum vital per capita, on se rendra compte que la CUM demeurera en dessous du minimum requis.

En effet, il a été établi qu'il faut un minimum de 10 à 15 acres d'espace vert pour 1.000 habitants.

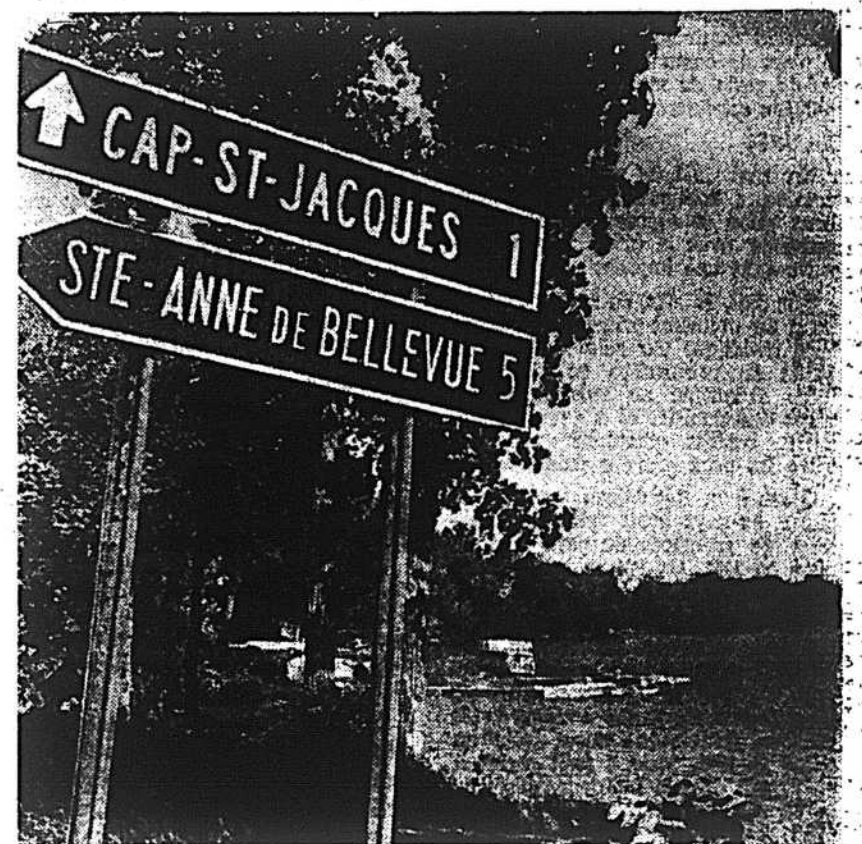


La ligne en pointillé noir indique le futur parcours de plaisance que la CUM entend aménager autour de l'île de Montréal. Les petits voiliers indiquent les futurs ports de plaisance ou "fenêtres d'eau" qui seront aménagés le long des rives du Saint-Laurent ou de la Rivière-des-Prairies.

près le niveau de Chicago en 1960 et vient derrière Toronto, Boston ou Détroit.

Pour arriver à obtenir une norme de 10 acres par 1.000 habitants, la CUM devra éventuellement étendre son influence et sa juridiction du côté des banlieues situées en dehors de l'île. Il faudra passer carrément du côté de l'échelle régionale et récupérer du terrain à l'extérieur de l'agglomération insulaire. Signalons que la grande carence est du côté de la préservation des réserves boisées. De 1961 à 1966, sous la poussée incroyable de l'urbanisation aux quatre coins de l'île, c'est 36.000 acres de bois de ferme qui sont disparus à tout jamais. En cinq ans, la région de Montréal a perdu environ 18 p. 100 de ses surfaces boisées...

— DEMAIN :
Les Transports urbains.



photos Michel Gravel, LA PRESSE

Les citoyens du sud-ouest de Montréal ont l'assurance de pouvoir se promener, encore longtemps, dans les vastes espaces verts que constituent les boisés du Cap Saint-Jacques. Ces terrains sont épargnés par l'asphalte. La CUM entend y aménager des points d'eau et des ports de plaisance.

L'ARTICLE SUIVANT AURAIT DÙ SE LIRE COMME SUIV:

SMOKED MEAT

"DUNN'S" ou "CAPRI"

4 env. 79¢
2 oz

UNION
SUPERMARKETS

Il ne s'agit pas d'un cliché-souvenir de vacances pris quelque part dans les Laurentides, mais du modeste lac des Castors, sur le Mont-Royal, un autre endroit que la CUM entend protéger. Il est même question d'agrandir le pourtour du parc du Mont-Royal et d'y récupérer certains terrains de développement.

La météo

Encore dans le 85 degrés

La plupart des Montréalais n'ont pu goûter aux délices du froid qui a fait une pirouette au-dessus de la ville durant la nuit: ils dormaient.

Hier, notre bain de vapeur a atteint les 66 degrés d'humidité. "Ce n'était pas un record", constate Alde Ouellet mais sous des cieux pareils, qu'importe les records et les statistiques! L'imagination aurait peine à se mettre en branle

sous les perles de sueur et à trouver un jour qui a été plus humide...

La fin de semaine va tout de même être relativement chaude. Du beau temps, pas trop de nuages...

La journée d'aujourd'hui reste mouillée par la chaleur (maximum de 85 degrés) avec des passages nuageux ce matin.

A Montréal

AUJOURD'HUI

Aujourd'hui
Max. 80° Min. 65°
Ensoleillé avec quelques passages nuageux ce matin.
Dégagement cet après-midi.

DEMAIN

Demain
Maximum 85°
Périodes nuageuses et quelques averses.

Au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
St-Maurice	55° 75° Gén. ensoleillé	Nuageux avec averses
Orléans	65° 80° Gén. ensoleillé	Généralement nuageux
La Rivière	55° 75° Gén. ensoleillé	Nuageux avec averses
Capitale de l'Est	65° 80° Périodes ensoleillées	Généralement nuageux
Québec	65° 80° Gén. ensoleillé	Généralement nuageux
Chaudière	60° 75° Gén. ensoleillé	Généralement nuageux
Est-Saint-Jean	55° 75° Gén. ensoleillé	Nuageux avec averses
Bas-Caraïbe	60° 75° Gén. ensoleillé	Généralement nuageux
Sept-Îles	60° 75° Gén. ensoleillé	Généralement nuageux
Gaspé	60° 75° Gén. ensoleillé	Généralement nuageux

Au Canada

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Colombie-Britannique	Périodes ensoleillées	Vancouver 52 70
Alberta	Ensoleillé	Edmonton 50 72
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina 50 72
Manitoba	Quelques averses	Winnipeg 50 70
Ontario	Quelques averses	Toronto 65 80
Nouveau-Brunswick	Risque d'un orage	Saint-Jean 65 80
Nouvelle-Écosse	Risque d'orages	Halifax 55 75
Île-du-Prince-Édouard	Quelques averses	Charlottetown 60 75
Terre-Neuve	Périodes nuageuses	Saint-Jean 55 65

Si vous partez

Aux Etats-Unis								
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	68	75	Chicago	69	84	New Orleans	67	87
Washington	72	83	San Francisco	60	97	Miami	74	86
Boston	71	79	Los Angeles	62	93			

Vers les capitales

Paris	—	73	Moscou	—	89	Hong Kong	—	84
Londres	—	73	Stockholm	—	60	Lisbonne	—	36
Rome	—	79	Tokyo	—	79	Sydney	—	55
Berlin	—	68	Athènes	—	82	Tunis	—	81
Amsterdam	—	70	Casablanca	—	75	Vienne	—	57
Bruxelles	—	68	Genève	—	6	Varsovie	—	66
Madrid	—	84	Le Caire	—	—			

Vers les plages

Acapulco	79	90	Bermudes	77	84	Nassau	73	88
Mexico	57	72	Barbades	73	84	Rio de Janeiro	—	—

La pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Site	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	—	—

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

RAPPORT

SUITE DE LA PAGE A 1

Dans le domaine international, il voit dans l'impérialisme des États-Unis le plus grand ennemi de la paix. Il condamne énergiquement la politique indochinoise des États-Unis, et demande au Canada de se dissocier du militarisme américain en se retirant de la défense aérienne nord-américaine et de l'OTAN.

D'autre part, le nombre des communistes s'élève à 47,200,000 à travers le monde, selon le rapport qui note de plus que ce chiffre est supérieur d'un demi-million à 1970.

Sur ce total, 94,1 p. cent appartiennent aux partis de pays sous gouvernements communistes. Il n'y a que 5,9 p. cent de communistes dans les partis du reste du monde. Le parti communiste est interdit dans 39 pays.

En URSS

En mai 1971, le parti communiste soviétique comptait 14,455,000 membres, selon ce document alors que les relations avec la Chine "étaient toujours dans une impasse".

En fait, le rôle de la Chine est devenu un problème primordial pour l'Union soviétique par suite du refus de Pékin de reconnaître en Moscou la force dirigeante au sein du mouvement communiste, et à cause de profonds conflits d'intérêts nationaux entre les deux grandes puissances.

Quant à la République populaire de Chine, ce pays avait "plus de 17 millions de membres du parti communiste en 1961. On ignore leur nombre aujourd'hui".

"La Chine et l'URSS semblent toutes deux désireuses de renouer leurs relations commerciales, ajoute le rapport. En 1970, le commerce entre les deux pays était tombé à moins de \$55 millions. Il a probablement doublé ou triplé en 1971. Mais il était encore à un niveau de loin inférieur à celui de la fin des années 1950. Le commerce total sino-soviétique dépassait \$2 milliards en 1959."

Enfin, les autorités américaines estiment que les effectifs du parti communiste français ne dépassent pas actuellement 300,000 personnes.

Les mondiaux, les experts américains le rapport sur les partis communistes chiffrant à 260,000/295,000 le nombre de Français ayant une carte parti communiste, et appellent que l'URSS affirme, pour sa part, compter entre 400 et 450,000 membres en se gardant d'en publier le nombre exact.

Analysant les prises de position du

PCF en matière de politique internationale et intérieure au cours de l'année 1971, le département d'Etat estime que "l'un dans l'autre la position quelque peu vacillante du PCF depuis le 19e congrès (février 1970) reflète le des objectifs fondamentalement incommensurable perpétuel du parti de satisfaire patibiles: d'une part, des démonstrations de féodalité à l'égard de Moscou sous la pression d'une dispute sino-soviétique insurmontable et face aux signes irrépressibles d'indépendance et d'affirmation de la part des partis (communistes) espagnol et italien, d'autre part, les impératifs domestiques du PCF de respectabilité et d'une plus grande flexibilité idéologique".

LOYOLA

SUITE DE LA PAGE A 1

Conseil des Universités, le ministre de l'Éducation a encouragé d'autre part la poursuite des négociations déjà amorcées depuis près de deux ans entre l'Université Sir George Williams et le Collège Loyola, disant souhaiter que ces négociations se poursuivent "dans le même esprit qu'elles avaient été amorcées", c'est-à-dire avec l'encouragement du ministère.

A cette fin, M. Cloutier a suggéré qu'une prochaine rencontre ait lieu entre les représentants des deux institutions et des délégués du ministère de l'Éducation de manière à "faire le point sur l'état des travaux et sur les orientations possibles".

C'est au sortir d'un entretien avec le président du Collège Loyola, le Père Patrick G. Malone, S.J., et deux des membres du bureau des gouverneurs de l'institution que M. Cloutier a fait part de sa décision.

Le ministre a ajouté qu'il lui a paru nécessaire d'en arriver à une décision rapide étant donné les conséquences malheureuses que la fuite de l'avis du Conseil des Universités était susceptible d'avoir sur les négociations en cours et sur l'avenir des étudiants impliqués.

M. Cloutier a tenu à souligner que les multiples interventions publiques qui ont succédé à la parution de l'avis du Conseil des Universités n'ont pas influencé sa décision, laquelle entre dans la ligne adoptée par son prédécesseur à l'Éducation M. Guy Saint-Pierre, qui avait encouragé les discussions Sir George Williams-Loyola tout en refusant catégoriquement d'accepter une charte universitaire au Collège Loyola seul.

Message de Bourassa au président Pompidou

QUEBEC — Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a fait parvenir au président de la République française, M. Georges Pompidou, le message suivant à l'occasion de la fête nationale des Français.

"Monsieur le Président,

Au nom du peuple québécois, en celui de mon gouvernement et en mon nom personnel, j'adresse à Votre Excellence et au peuple français mes vœux les meilleurs à l'occasion du 14 juillet, fête nationale de la France. La France et le Québec, dont les communautés respectives partagent une culture et une langue dont les affinités ne sont plus à démontrer, s'associent de plus en plus à tous les événements heureux qui marquent leur existence.

La XIIIe réunion qui vient de se tenir en juin dernier a prouvé une fois de plus l'utilité et l'enrichissement mutuels de la coopération franco-québécoise pour nos deux peuples.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération."



14photo PC

Le premier ministre et son fils

Le photographe a surpris le premier ministre Bourassa dégustant un hot-dog, hier, en compagnie de son fils François. Le premier ministre qui célèbre, aujourd'hui, son trente-neuvième anniversaire, n'a prévu aucune activité spéciale.

L'orientation gaulliste du cabinet Messmer nuirait aux "bonnes relations" Paris-Ottawa

OTTAWA (PC) — La présence d'hommes comme M. Xavier Deniau, mais surtout l'entrée de M. Jean Charbonnel dans le nouveau gouvernement français que dirige le premier ministre Pierre Messmer menacent, estiment certains observateurs canadiens, l'existence des "bonnes relations" entre Paris et Ottawa.

Ces "bonnes relations" — l'expression est du ministre canadien des Affaires extérieures M. Mitchell Sharp — ont été inaugurées au printemps de 1970 lors d'une rencontre que ce dernier avait eue avec son homologue français, M. Maurice Schumann, à Paris. Elles mettaient fin au froid entre les deux pays provoqué par la visite et les déclarations pro-indépendantistes du général de Gaulle au Québec, en 1967.

De retour de Paris, M. Sharp préci-

sait aux Communes qu'il avait perçu chez M. Schumann l'acceptation des trois "éléments fondamentaux" sur lesquels doivent, selon le gouvernement Trudeau, reposer les "bonnes relations" entre la France et le Canada.

L'un de ces éléments est que "la France doit éviter de prendre des positions contraires à la constitution canadienne"; les deux autres étant que la coopération entre la France et le Québec s'exerce après consultation avec le gouvernement canadien et que la coopération entre les deux pays ne se limite pas à des déclarations de bonnes intentions.

Sympathie au Québec

Or, MM. Charbonnel et Deniau, deux des membres du gouvernement du nouveau premier ministre français, lui-même fervent supporter du général de Gaulle, sont bien connus pour leur sympathie à l'endroit de l'indépendance du Québec.

M. Charbonnel, qui vient d'être fait ministre du Développement industriel et scientifique, est ce "vague petit fonctionnaire français" qui le 14 juin essayait les foudres de M. Trudeau parce qu'il avait confessé la veille au chef péquiste René Lévesque, alors en tournée européenne: "M. le président Lévesque, l'indépendance du Québec nous la croyons inéluctable et nous la souhaitons tous."

M. Charbonnel était à ce moment député et président de la Commission des Finances à l'Assemblée nationale.

"Vague fonctionnaire"

C'est à la suite de la demande du chef créditiste René Lévesque de protester contre les déclarations pro-indépendantistes de M. Charbonnel auprès des autorités françaises que M. Trudeau avait répliqué, sans le nommer toutefois, qu'il n'était qu'un "vague petit fonctionnaire" et que son gouvernement n'était pas inquiet de ses propos.

"Les gens du gouvernement français n'ont pas à s'immiscer dans les affai-

res du Canada", déclarait M. Caouette, à qui M. Trudeau devait dire qu'il partageait son avis "sur le fond de l'histoire".

Quant à M. Deniau, il est membre actif dans l'Association de parlementaires France-Canada ainsi que dans l'Association France-Québec. Il est aussi connu des Québécois pour ses prises de position en faveur du "Québec libre", notamment depuis la visite du général de Gaulle durant laquelle il avait lancé, du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, ce cri de ralliement des indépendantistes.

Dans le nouveau gouvernement français, M. Deniau est secrétaire d'Etat auprès du premier ministre. Il est chargé des Territoires et Départements d'outre-mer.

Interrogé hier sur les nominations de MM. Charbonnel et Deniau, le secrétaire parlementaire de M. Sharp, le Dr Gaston Isabelle, a d'abord dit qu'il n'avait aucun commentaire à formuler sur les choix de M. Messmer.

MM. Charbonnel et Deniau ont droit à leurs opinions, a-t-il dit, notant qu'il espérait qu'ils viennent un jour au Canada se rendre compte sur place que "leur idée est complètement fautive".

Croyez-vous que leur présence peut amener une détérioration des relations franco-canadiennes? lui a-t-on demandé. "Je ne le pense pas", a-t-il répliqué, ajoutant avec une pointe d'humour que leur présence permettra peut-être la vente d'un plus grand nombre de volumes français au Québec.

Il a conclu que l'ère de de Gaulle est finie en France et que "son mythe est vidé".

Quant à M. André Ouellet, ex-secrétaire parlementaire de M. Sharp, il a aussi reconnu que l'équipe de M. Messmer compte des membres "qui sont favorables à l'idée de l'indépendance du Québec".

Il a ajouté toutefois qu'il ne croyait pas que cette situation provoquerait des frictions et altérerait les "bonnes

relations" entre la France et le Canada.

M. Ouellet, qui rentre de Paris, a conclu que les journaux canadiens avaient donné plus d'importance à la récente visite de M. Lévesque en France et aux propos de M. Charbonnel que ne l'avait fait la presse parisienne.

SAULNIER

SUITE DE LA PAGE A 1

par la loi d'intégration. Dans le cas de Montréal, c'est sur demande.

"Le présent paragraphe (sur l'évaluation et la normalisation) ne s'applique au corps de police de la ville de Montréal que dans la mesure qu'indique le ministre de la Justice", a dit la loi 281 adoptée le 23 décembre dernier.

Comme M. Saulnier est membre de la force policière de Montréal, le ministre de la Justice a indiqué à la Commission de police de procéder à l'évaluation de son cas et à la normalisation de son grade et de sa fonction.

Comme la Commission de police a déjà jugé M. Saulnier incompetent et inapte à remplir ses fonctions actuelles, il est bien évident que son évaluation ne pourra être contraire à son jugement premier et qu'elle décidera en conséquence de lui confier une tâche moins importante au sein du service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Une fois cette évaluation terminée et la future fonction déterminée, le secrétaire de la Commission de police communiquera à M. Saulnier les conclusions de l'enquête ainsi que le délai qui lui est accordé pour demander à la Commission une révision de ses conclusions.

Il devra être accordé un délai minimum de huit jours à M. Saulnier pour lui permettre d'en appeler de la première décision.

La Commission, une fois saisie de cette demande de révision, devra entendre "l'affaire Saulnier" en audience publique après avoir donné avis de cette audience aux intéressés.

Pour les fins de cette audience, un juge, membre de la Commission de police, peut siéger seul. La décision du juge qui a entendu la demande de révision est finale.

D'ici à ce que son sort définitif soit connu de la Commission de police, M. Jacques Saulnier peut demeurer théoriquement chef de la police de Montréal.

Toutefois, le ministre de la Justice a clairement indiqué qu'il reviendra au chef de police de la Communauté urbaine de Montréal, M. René Daignault, et au Conseil de sécurité de la CUM de déterminer le rôle que pourra jouer M. Saulnier dans l'attente de la décision définitive de la Commission de police quant au poste futur qu'il pourra occuper dans la police de la CUM.

Pour la première fois, les Parisiens voient leur missile SS-BS

PARIS, (AFP) — Sous un soleil radieux, le président de la République française, M. Georges Pompidou, entouré des membres du nouveau gouvernement de M. Pierre Messmer, ainsi que des milliers de Parisiens et de touristes étrangers, ont assisté, ce matin, au défilé traditionnel du 14 juillet. Sept cents véhicules, dont 200 à chenilles, et 7,000 hommes partis de l'arc de triomphe ont parcouru l'avenue des Champs-Élysées, survolée à basse altitude par 211 avions et hélicoptères de différents types.

Pour la première fois, les Parisiens ont vu un missile SS-BS (sol-sol-balistique) transportant une charge nucléaire de 150 kt, d'un poids de 30 tonnes et d'une portée de 3000 km. Cette fusée constitue la deuxième génération de la force de dissuasion française, la troisième étant les sous-marins à propulsion atomique.

Pour la première fois également les spectateurs ont pu applaudir la première unité d'instruction et d'intervention de la protection civile. Ce corps qui compte dans ses rangs 360,000 hommes aura pour mission d'assurer la protection des populations civiles en temps de guerre, notamment en cas d'alerte au bombardement et à la radio-activité. En temps de paix, il pourra être mis à la disposition des préfets de région en cas de catastrophes naturelles ou accidentelles.

FRASIER

SUITE DE LA PAGE A 1

en interrompant leurs débats pour garder un moment de silence.

Des messages de sympathie sont même parvenus d'Europe et le directeur du zoo a affirmé que plusieurs personnes pleuraient au téléphone.

Le tombeau de lionnes amoureux est finalement tombé à son tour à l'âge de 20 ans après avoir réalisé tous les rêves que l'on puisse prêter au roi des animaux.

Un de ses gardiens qui veillait la grande bête au dernier moment a déclaré que Frasier est parti vers la jungle éternelle avec un air de satisfaction et sans douleur.

Le super-lion aura droit à des funérailles de première classe et sera inhumé dans un cercueil de bois sur un promontoire où il était vénéré par sa nombreuse progéniture.

HEROINE

SUITE DE LA PAGE A 1

longtemps, que les policiers qui enquêtent sur le trafic des stupéfiants réussissent à appréhender des personnes d'un rang assez élevé dans le monde criminel. Jusque-là, les arrestations se faisaient surtout au niveau des hommes de main, qui refusaient d'incriminer ceux qui étaient les véritables patrons des réseaux.

CORRECTION

A cause d'une erreur commise sur le plan de nos communications internes, la piscine à parois d'acier illustrée dans notre réclame du 13 juillet pour \$2.29 était en fait une barboteuse gonflable de vinyle. Handy Andy s'excuse auprès de ses clients à qui cette réclame a pu causer des inconvenients.



HANDY ANDY
COMPANY

Tout ce qu'il faut savoir des quartiers de Montréal

par Jeanne DESROCHERS

Vous voulez savoir ce qui existe dans tel ou tel quartier comme églises, écoles, bureaux du gouvernement, comités de citoyens, centre de loisirs, postes de police? Vous voulez savoir comment fonder une garderie, une coopérative d'alimentation? Vous voulez savoir où sont les usines à Montréal et à qui appartient les journaux?

Vous pouvez apprendre tout ça en consultant les cahiers de quartiers et les cahiers-inventaires préparés par le bureau Consultation-jeunesse, dans le cadre d'un projet qui s'appelle "Connaissance de Montréal".

Les cahiers sont de bonne dimension (à peu près comme la Presse du mercredi, pliée en deux). Ils se vendent entre \$1 et \$2, certains étant plus volumineux que d'autres.

C'est un peu par hasard, à la suite de divers projets de Perspectives-Jeunesse, et d'Initiatives Locales que le projet "Connaissance de Montréal" est devenu l'oeuvre du Bureau de Consultation Jeunesse, connu surtout pour son travail de dépannage auprès des jeunes en difficultés, soit avec la loi, soit avec leur famille.

M. Jean Lapointe, explique que le Bureau a servi de plaque tournante de l'information, parce qu'il est l'organisme qui pouvait avoir le plus facilement de contacts avec les jeunes chômeurs et les étu-

dants qui furent à l'origine du projet. Sept cahiers de quartiers sont prêts, ceux de Pointe-Saint-Charles, Maisonneuve, Saint-Louis, Saint-Laurent, Centre-sud, Ahuntsic-Laval, Verdun.

Douze autres sont à différentes étapes de réalisation: ceux du Plateau Mont-Royal, Westmount, LaSalle, Saint-Michel, Petite-Bourgogne et Saint-Henri, Notre-Dame-de-Grâce, Mercier, Côte-des-Neiges, Anjou, Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles, Villeray, Rosemont et Saint-Edouard, Laval.

Il reste à compléter des cahiers sur Outremont, Saint-Léonard, Montréal-Nord, Côte-Saint-Paul et Ville-Émard, Rivière-des-Prairies, Centre-Ville, Mont-Royal, Côte-Saint-Luc, l'Ouest de Montréal.

Cahiers de thèmes

Quant aux inventaires, ils vont du budget fédéral à l'utilisation du magnétoscope, et sont numérotés de 1 à 24: inventaire des services-jeunesse à Montréal; lieux de production (toutes les usines classées par catégories et par quartiers); média d'information; garderies d'enfants; coopératives; budget fédéral; budget provincial; budget municipal (CUM); organisation du loisir; organisation de la santé; logement, dépannage; transport; projets-clés, populaires ou communautaires; organisation de l'éducation; histoire de Montréal; organisation de la justice; Perspectives-jeunesse; reportage photographique sur Montréal; les minorités ethniques; le magnétoscope et son utilisation; cartographie de Montréal; zonage de Montréal; crédit et endettement; police et armée.

Ces différents cahiers seront d'une grande utilité, semble-t-il, aux agences sociales et à différents organismes communautaires qui ont déjà commencé à les commander.

Le coût des recherches ayant été financé par Perspectives-Jeunesse et Initiatives Locales, on peut se les procurer pour le prix de l'impression. Le Bureau Consultation Jeunesse est situé rue Dorchester, dans un ancien couvent de Soeurs Grises, entre les rues Saint-Mathieu et Saint-Marc. Son adresse officielle demeure 1035 rue des Seigneurs, même si la rue des Seigneurs, à cet endroit, a fait place aux travaux de l'autoroute est-ouest. On peut s'informer en téléphonant à 935-5281.

Le système fédéral serait un obstacle à la lutte contre la pauvreté

TORONTO (PC) — Le système fédératif du Canada est l'un des principaux obstacles à l'amélioration du sort de cinq millions de personnes vivant dans la pauvreté au pays. C'est ce qui ressort d'un rapport qui sera présenté à une réunion internationale sur le bien-être social.

Les hommes politiques canadiens, lit-on dans le rapport, sont tellement hantés par l'idée de ce qu'ils appellent une qualité moyenne de la vie qu'ils en oublient qu'un Canadien sur cinq vit dans la pauvreté.

Ce rapport provient du comité canadien de la Conférence internationale pour le bien-être social où sont représentés 55 pays. La prochaine rencontre aura lieu du 13 au 19 août à La Haye, aux Pays-Bas.

D'après M. Ruben Baetz, d'Ottawa, administrateur du Conseil canadien de développement social et membre du comité, ce rapport ne constitue pas tant une attaque contre le fédéralisme qu'une constatation de ses extrêmes limitations pour réaliser une politique sociale.

Le rapport, dit-il, ex-

prime le sentiment désespéré, ressenti par les dirigeants du bien-être social, que l'on peut s'attaquer aux problèmes suscités par un régime fédéral, mais que cette lutte ne mène pas loin.

Voici quelques conclusions principales du rapport:

— Il est presque impossible de coordonner les programmes de bien-être social dans une structure politique qui divise l'argent ainsi que les pouvoirs de décision et de responsabilité entre trois paliers de gouvernement, et qui en outre provoque l'hostilité entre des politiciens locaux qui voient bien qu'ils n'ont rien à dire dans la préparation des programmes fédéraux.

— Les hommes politiques représentent une bourgeoisie qui n'a aucune idée de la vie d'un pauvre.

— Par sa politique économique, le gouvernement a créé un fort taux de chômage, mais il a laissé porter aux provinces le poids de l'assistance, et les provinces ont rétorqué en imposant de sévères exigences aux chômeurs.

De Bané veut la démission du maire de Hull

OTTAWA (PC) — Me Pierre De Bané, député libéral de Matane aux Communes, exige la démission des autorités municipales de Hull, et principalement du maire Marcel D'Amour, sous prétexte qu'ils ne se sont pas soumis au jugement exécutif de la Cour suprême.

Le 20 décembre 1971, la Cour suprême avait exigé la démolition des Edifices Dasken parce qu'ils étaient construits sur un terrain ne permettant que la construction de maisons résidentielles.

Or, la ville de Hull a tenté par tous les moyens de ne pas se plier à ce jugement, en tentant vainement de présenter deux bills privés à l'Assemblée nationale.

"Ce qui se passe ici à Hull, a sou-

tenu Pierre De Bané, ne serait pas supporté une seule journée dans les autres municipalités du Québec".

Le député fédéral s'en est pris également aux tentatives diverses que la ville de Hull a faites pour ne pas accorder le permis de démolition, réclamé par l'Association des propriétaires des jardins Taché de Hull.

"La ville de Hull, a-t-il mentionné, exige d'avoir les plans de l'édifice devant être démolis".

"La ville de Hull exige également qu'on lui présente les raisons pour lesquelles cet édifice doit être démolir".

Mercredi, l'Association des propriétaires des Jardins Taché a officielle-

ment lancé sa campagne de sensibilisation pour la démolition des édifices Dasken.

L'avocat de l'association, Me Ronald Bélec, a refusé de divulguer le nom des démolisseurs, car il craint l'intimidation qui sera exercée auprès des entrepreneurs par la ville de Hull.

Me Bélec a cependant affirmé que les travaux de démolition débuteront le 31 juillet, lors du retour de vacances des ouvriers de la construction.

Les édifices Dasken, propriété de Dasken Enterprise, de Ville LaSalle et de Aylmer Road Holdings, sont les deux premiers d'une série de six dont le coût total était évalué à plus de \$12,000,000.

Le projet québécois des allocations familiales lié à une question budgétaire

QUEBEC (PC) — Le projet québécois des allocations familiales est maintenant lié "essentiellement à une question budgétaire", a déclaré, hier, le premier ministre Bourassa, puisque le projet fédéral a été boycotté la semaine dernière aux Communes par une manœuvre parlementaire de M. Paul Hellyer, député indépendant et ex-ministre du Transport dans le cabinet Trudeau.

En retirant "de force" son projet de loi, le gouvernement central "réduit sensiblement les choix qui s'offrent au Québec dans l'élaboration de sa politique du revenu en ce qui concerne les allocations familiales".

En effet, le Québec ne pourra pas toucher les quelque \$150 millions que le fédéral lui aurait versés par la voie des allocations familiales, tant que le projet fédéral ne sera adopté par les Communes.

Deux options semblent retenir l'attention des autorités provinciales pour le moment: le statu quo ou des modifications majeures à l'intérieur de leur programme qui ne serait plus financé que par les deniers québécois.

Mais comme le gouvernement québécois n'a pu prévoir la tournure des récents événements, il est fort peu probable, selon M. Bourassa, qu'il consente à injecter des sommes addi-

tionnelles au budget du ministère des Affaires sociales pour qu'il applique son projet d'allocations familiales.

Le premier ministre a donc laissé entendre de façon implicite que le bill 286, inscrit au feuilleton de la Chambre depuis décembre 1971, ne sera pas encore présenté devant l'Assemblée nationale à la reprise des travaux d'automne, date probable des élections fédérales.

Entretemps, toute discussion fédérale-provinciale sur les allocations a été interrompue, à la suite de la récente proposition de M. Trudeau qui semblait satisfaire certaines doléances québécoises au plan administratif.

Temps de lecture: environ 3 minutes et quinze secondes.

Etes-vous connaisseur en whisky? Votre choix en témoigne-t-il?



Enfin.

Une annonce de whisky qui ne se contente pas de vanter la "douceur", le "vieillessement", le "velouté" et tous les autres qualificatifs couramment utilisés pour décrire un whisky. Enfin, des questions susceptibles de mesurer vos connaissances dans ce domaine.

Les réponses que vous donnerez indiqueront à quel point vous êtes connaisseur. Si l'exactitude de vos réponses est grande, grandes aussi seront vos exigences dans le choix de votre whisky. Et le Seagram's V.O. est justement fait pour plaire à ces vrais connaisseurs. Nous, nous en sommes déjà persuadés et vous le serez également après avoir passé ce test.

1. Le whisky canadien est un rye whisky.

Vrai ☐ Faux ☐

Par définition, oui. Les expressions rye whisky, whisky canadien et rye whisky canadien qualifient le même type de whisky.

Pour fabriquer un rye, il faut se servir de grains de seigle. Par contre, il est impossible de fabriquer un whisky canadien de qualité supérieure sans utiliser d'autres sortes de grains. Le seigle est important, bien sûr, mais le maïs, l'orge, le malt et autres grains ont tout autant d'importance. La saveur d'un whisky dépend particulièrement de la diversité des grains. Pour nous, les grains ont une importance énorme. Nous dépensons des centaines de milliers de dollars et nous travaillons avec les fermiers canadiens afin d'obtenir des grains de la plus haute qualité pour la fabrication de notre whisky. Aucun autre distillateur du Canada ne se donne autant de mal. Mais nous estimons que cela en vaut vraiment la peine.

2. La science a remplacé l'art dans la fabrication du whisky.

Vrai ☐ Faux ☐

Faux. Distiller un whisky est une science, en composer les mélanges est un art. L'excellence du produit repose entièrement entre les mains d'un homme: le maître-dégustateur. Sa qualité vient de l'art, de l'expérience et du savoir-faire dont il dispose. C'est lui qui sélectionne les whiskies propres à équilibrer le mélange et vous assurer toujours une saveur identique. Le rôle du maître-dégustateur est primordial.

Non seulement ses directives sont suivies à la lettre pour composer le mélange, mais il doit aussi goûter au nouveau produit avant d'autoriser l'embouteillage. Si le mélange ne répond pas exactement à nos normes, le maître-dégustateur peut arrêter la production. Entre nous, c'est placer une confiance incroyable en un seul homme. Par contre, il lui a fallu de nombreuses années de formation avant de maîtriser son art. C'est pourquoi il s'y connaît mieux que quiconque dans la fabrication du whisky canadien.

3. Plus le whisky est distillé, plus il devient corsé.

Vrai ☐ Faux ☐

Faux, absolument faux. Plusieurs whiskies de types différents (sec, velouté, moelleux, lourd, moyen, doux et léger) entrent dans la composition du mélange final. Les plus corsés d'entre eux ne deviendront pas plus corsés s'ils sont distillés plus d'une fois. Et la saveur des plus légers ne s'améliorera pas s'ils sont distillés plus de deux fois. Le véritable secret de la distillation se trouve dans le jugement et l'habileté de celui qui est chargé de le distiller. S'il n'obtient pas les résultats voulus les premières fois, il ne pourra tout simplement pas les obtenir.

4. Plus le whisky est vieilli, meilleur il est.

Vrai ☐ Faux ☐

Il n'y a pas d'âge magique pour le whisky. Il faut bien sûr qu'il soit vieilli de quelques années, sans toutefois parvenir à une trop grande maturation. Pourquoi? Parce que le whisky que vous buvez est en réalité un mélange de plusieurs whiskies différents. Il faut que chaque type de whisky ait atteint l'apogée de sa saveur pour conférer au produit fini le goût précis qui le caractérise. Il n'y a pas d'âge parfait pour un whisky puisque chacun a un âge optimum

déterminé par les diverses sortes de whisky qui le composent. Appelons ça sa période de maturité idéale, si vous voulez. Avant, il n'est pas tout à fait assez doux et après, il a tendance à devenir âpre et amer. Prétendre que tous les whiskies compris dans un mélange doivent être du même âge, c'est tout simplement ne pas savoir fabriquer un bon whisky. Chaque whisky doit d'abord avoir atteint le summum de sa saveur particulière pour entrer dans la composition de notre mélange. Même s'il lui faut 12 ans pour l'atteindre.

5. Plus la distillerie est petite, plus la saveur du whisky est constante.

Vrai ☐ Faux ☐

Etrangement faux. Pour obtenir une saveur constante dans chaque mélange, un maître-dégustateur a besoin d'un vaste choix de whiskies de goût différent. L'eau et le climat, en effet, modifient la saveur d'un whisky. Souvent, une seule distillerie ne peut fournir assez de variétés. Nos 6 distilleries à travers le Canada nous permettent de produire cette vaste gamme de whiskies de saveur différente. Nous les répartissons ensuite entre nos distilleries pour que le mélange final soit partout identique. Cela entraîne des frais considérables que les autres distillateurs ne dépensent pas mais nous sommes convaincus que c'est de l'argent dépensé à bon escient. Car, ainsi nous sommes sûrs de pouvoir vous offrir toujours la saveur précise que vous recherchez.

6. Le whisky est un goût qui s'acquiert.

Vrai ☐ Faux ☐

Tout dépend de vous et du whisky. Versez-vous un peu de votre whisky habituel comme si c'était une liqueur fine. Humez-en le parfum et appréciez son arôme. Prenez doucement une petite gorgée et savourez-en le goût. Ajoutez, si vous le voulez, de l'eau nature ou gazeuse, ou du ginger ale. Cela ne devrait pas en altérer la saveur. Maintenant, goûtez au Seagram's V.O. Vous constaterez la différence? C'est que le V.O. est un mélange parfaitement équilibré d'un grand nombre de whiskies pouvant même aller jusqu'à 120 variétés. Un mélange quelconque ne saurait vous donner de tels résultats. Et maintenant que vous savez à quoi vous en tenir à propos du whisky, vous exigerez toujours le meilleur, Seagram's V.O. Pas vrai?



Le whisky canadien des vrais connaisseurs.

Seagram's V.O.

Fabriqué au Canada avec fierté.

Autres questions à propos du whisky? Ecrivez à Joseph E. Seagram & Sons, Limited, La Salle, Québec.

Carrefour International du Magasinage

VENTE EN PLEIN AIR MARCHÉ AUX PUCES

Samedi le 15 Juillet UNE JOURNÉE SEULEMENT

NOISETTES ET BALLONS GRATUITS POUR LES ENFANTS

Tirage d'un grand prix

1 semaine pour 2 personnes au MOTEL-HÔTEL-CHALET

Le Pinotau

DU LAC MONT-TREMBLANT

Une atmosphère de détente et de vacances Plaisir et économies pour toute la famille

AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

INTERSECTION BOULEVARD MÉTROPOLITAIN ET AUTOROUTE DES LAURENTIDES

ROCKLAND CENTRE D'ACHATS

Les chocs conjugaux sont inévitables... mais il faut savoir faire la paix à temps

par Dominique JORDAN
de l'Agence Keystone

RÉSUMÉ DES ARTICLES PRÉ-CEDENTS : Qu'est-ce que l'intimité conjugale? La synthèse de beaucoup de choses, harmonie sexuelle, compréhension, philosophie — s'habituer à voir l'autre sous un jour pas toujours flatteur.

Les différences de sensibilité, chez l'homme et chez la femme, sont visibles dès le début de la vie conjugale et il ne faut pas que les épouses en conçoivent un trop grand désenchantement. Les hommes n'ont ni leur finesse, ni leur délicatesse; il faut donc qu'elles replacent les choses à leur juste valeur.

Les hommes disent rarement qu'ils sont contents

Nombreux sont ceux qui blessent involontairement leur femme, sans que l'ombre d'un remords leur apparaisse. Ils ne s'en rendent même pas compte. Souvent, lorsqu'on attend d'eux de l'abandon, des mots doux, ils se montrent brusques ou lointains, et, ainsi que le remarquait une romancière, tandis que chez la femme le cœur parle d'abord, les hommes sont tout empêtrés de leur corps lorsqu'ils veulent exprimer leur amour.

Is témoignent souvent d'une assez grande maladresse sentimentale et répugnent bien des fois à exprimer leur attachement. Aussi la jeune épouse ne doit pas s'attendre à trop de paroles ardentes.

Les hommes disent rarement qu'ils sont contents, que tout va bien, qu'ils sont fiers de leur femme, mais par contre, ils savent très bien exhaler leurs reproches. Mais là encore, une épouse avisée ne s'en tiendra pas à la lettre. Elle cherchera si, dans ces critiques, ne se cachent pas la sollicitude et l'amour. Si les reproches étaient trop

vifs, il vaudrait mieux, au lieu de boudier et de se plaindre, qu'elle les apaise d'un baiser.

Un stupide amour-propre

Une psychologue conseillait aux époux de faire installer chez eux un magnétophone de manière à pouvoir entendre, après coup, leurs discussions. Cela leur paraissait si ridicule, disait-elle, qu'ils ne recommenceraient plus! Mais ils pourraient méditer aussi utilement l'opinion de cette jeune femme qui me disait récemment:

"J'étais en train de me disputer avec mon mari qui se disposait à rejoindre son travail, lorsqu'une idée me traversa l'esprit: "Et si jamais il lui arrivait quelque chose, un accident, et que je ne le revoyais plus? Je ne m'en consolerais jamais, je trainerais des remords toute ma vie". Et aussitôt, une autre réflexion vint s'ajouter à la première: "Que c'est donc stupide de se disputer pour des vétilles, alors que nous ne savons pas de quoi demain sera fait! Profitons donc de notre bonheur aujourd'hui même". Je me levai, enlaçai tendrement mon mari, et lui fit part des idées qui m'étaient venues. Et

nous reconnûmes, tous les deux, aussitôt, que c'était un stupide amour-propre, la volonté de "ne pas céder", qui nous faisaient persister dans une attitude déraisonnable".

Songez aussi à tous ceux, à toutes celles qui, pour une raison ou une autre, sont privés de la présence d'un être cher, sont séparés de celui ou de celle qu'ils aiment, et vous vous apercevrez aussitôt que vous devriez être heureux d'être ensemble et faire le serment de ne plus jamais vous opposer...

Une période de "rodage"

On entend dire quelquefois à des gens mariés depuis plusieurs années: "Il n'y a jamais eu un mot entre nous... Notre entente a toujours été parfaite..." Une association si heureuse des caractères est évidemment digne d'éloges. Elle prouve aussi que ceux qui l'ont conclue ont su mettre dans leur mariage assez d'idéal et de beauté pour lui éviter les zizanies dégradantes.

Cependant, des ciels conjugaux aussi purs sont assez rares, non pas toujours par manque de bonne volonté réciproque, mais parce que,

nous l'avons vu, les tempéraments, les habitudes et les sensibilités peuvent se heurter. Dans les débuts de la vie commune, une période de "rodage" est nécessaire et elle peut être plus ou moins longue et plus ou moins facile.

Les pleurs séchés à temps

Comment se pourrait-il qu'un changement de vie aussi radical que le mariage ne produise pas, dans la vie des jeunes gens, des difficultés de tous ordres? Si ces difficultés se traduisent par quelques mouvements d'humeur ou par quelques incompréhensions, il ne faudra pas trop s'en alarmer.

Certes, on rêvait d'un ciel sans nuages. Mais si quelques nuages apparaissent, il faudra simplement les chasser au plus vite. Pour retrouver un horizon calme, les jeunes époux ont à leur disposition un trésor vraiment inépuisable qui est leur tendresse réciproque. C'est à elle qu'ils devront faire appel chaque fois que l'atmosphère tournera à l'orage.

Qu'ils n'essaient donc pas de se "buter" ridiculement sur des sujets

sans importance. Et, si des accrocs se produisent, qu'ils n'oublient pas que les pleurs séchés à temps ont souvent un charme bien séduisant.

Lorsqu'un employé se fait annoncer chez son patron pour lui demander une augmentation longtemps attendue, il ne commence pas par lui déclarer: "Vous êtes très pingre et je mérite mieux que ce que vous me donnez!"

Il se montre généralement très doux, essaie d'être persuasif et cherche à inspirer confiance dans l'avenir.

Dans la vie, il faut savoir mettre des formes, et le domaine conjugal n'y fait pas exception. Un conjoint est, sentimentalement parlant, plus précieux qu'un patron. Pourquoi aurait-il droit à moins d'égards?

Certains maris, voulant obtenir de leur femme quelques améliorations de détail, des progrès dans la manière de s'habiller ou de tenir le ménage, s'expriment sur un ton si brusque ou si impatient qu'ils découragent les bonnes dispositions.

"Qu'il est bête!"

Liliane est une femme char-

mante, mais elle a la fâcheuse habitude de contredire Guy en public et de mettre son grain de sel hors de propos.

Si Guy raconte devant quelques invités une de ses excellentes parties de pêche, Liliane ajoute aussitôt qu'il est rentré trois jours de suite bredouille et qu'on a dû finalement acheter quelques soles au marché.

S'il se met à raconter une bonne histoire, elle l'interrompt au bout de quelques phrases en lançant:

— Ah! oui, je la connais, tu nous l'as déjà racontée l'autre jour. Mais ça ne fait rien, continue...

Ou ce qui est pire, elle la raconte à sa place.

Quelquefois, elle s'esclaffe en public lorsque Guy dit une plaisanterie:

— Qu'il est bête!...

Cela amuse la galerie, mais ce n'est guère gentil pour Guy. Des soirées commencées ainsi se terminent souvent par des disputes.

Zones d'ombre et d'indifférence

— Bon, c'est toi qui as raison!

— Bien sûr que j'ai raison.

Et il s'enferme dans son mutisme. Elle a gagné la partie en apparence. Mais elle sait bien qu'une victoire de ce genre s'apparente fort à une défaite. Rien n'est plus mauvais qu'un mari qui rentre dans sa coquille. Il vaut cent fois mieux qu'il exhale de violents reproches qui seront, cinq minutes après, oubliés. Une femme ne doit jamais laisser ces zones d'ombre et d'indifférence gagner son intimité conjugale.

En somme, il vaut mieux encore avoir quelques petites scènes sans lendemain que des silences amers. Les chocs sont quelquefois un peu vifs, mais il faut toujours savoir faire la paix à temps.

(à suivre)



Habillées... en hommes

Le siècle dans lequel nous vivons salue la disparition d'une notion fautive qui a longtemps voulu que la féminité s'exprime extérieurement par des dentelles, des volants et des falbalas. La femme 1972 se veut féminine et elle réussit à le prouver. Mais, sa féminité est en profondeur et elle ne se formalise pas, pour faire de la voile ou du camping, mûter un cheval dans un manège ou escalader les montagnes, des vêtements empruntés joyeusement à la garde-robe masculine.

Vous rencontrez donc, au hasard, des vacances, des femmes de plus en plus nombreuses qui pratiquent des sports d'hommes, avec des hommes et habillées comme eux.

Vous rencontrerez aussi, de plus en plus, des adeptes de la bicyclette, un sport redevenu à la mode. Dans les rues des villes, les allées des parcs publics, le long des routes de campagne, les femmes, à l'instar de Jacqueline Kennedy ou Margaret Trudeau dont les photos à bicy-

clette firent la première page des journaux, pédalent allègrement et proclament que la bicyclette est "la" recette-miracle pour rester en forme.

Cependant, si on veut s'y adonner confortablement, la bicyclette demande une tenue vestimentaire simple. Elle s'accommode fort mal de la jupe et les manufacturiers de vêtements de sport le savent fort bien.

Ils ont donc récemment mis l'accent, dans l'élaboration de la mode de sport sur les vêtements interchangeables servant aussi bien pour le camping, l'alpinisme ou la navigation que pour la bicyclette, soit des knickers, des pantalons souples, des tricotés à cols qui se roulent et se déroulent facilement, des blousons amples et des chaussures confortables et anti-dérapantes.

Dans tout ce monde sportif, que devient la féminité de la femme? Qu'on se rassure... Conservée bien au chaud au plus profond de son être, retenue par un instinct primaire, elle a permis

à la femme de rester fidèle à elle-même... habillée en homme. L'heure du sport passée, elle retrouve sa longue jupe et dénoue ses cheveux... Auparavant, pour quelques heures, avec des airs de garçons manqués, elle a été élégante, simple et dégaillée sans que personne ne trouve à s'en plaindre.

Grand maître à cinq ans

Oscar de la Fuente, qui n'a que cinq ans, n'en démontre pas moins une assurance et une désinvolture de grand maître en jouant contre dix adversaires en même temps. Le petit génie espagnol — la scène se passe à Grenade — pourrait presque faire la leçon au grand maître américain Bobby Fischer qui, lui, a été déclaré forfait hier pour sa deuxième partie contre le Soviétique Boris Spassky, sous prétexte que la présence de caméras de télévision l'empêchait de se concentrer.

Aide aux victimes de viol

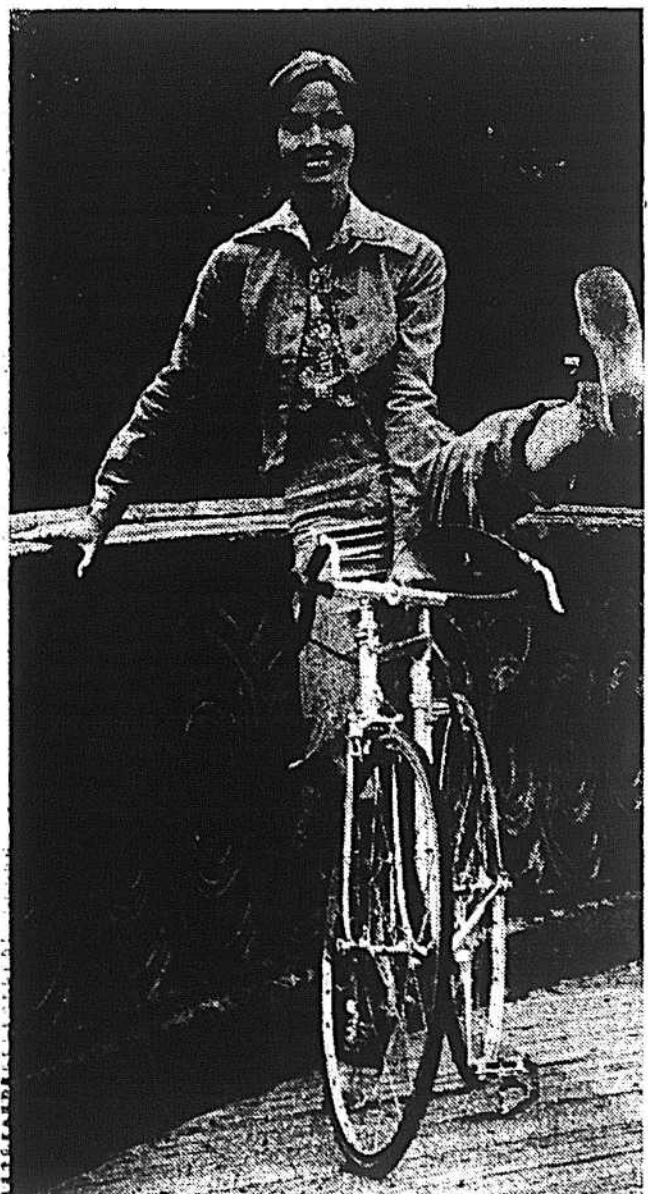
WASHINGTON (PA) — Les femmes de Washington qui ont subi la brutale expérience du viol peuvent obtenir des conseils et du réconfort par téléphone, souvent de la part d'autres victimes de viol.

Le centre d'aide aux victimes du viol reçoit une vingtaine d'appels chaque jour de la part de femmes qui ont eu une expérience récente ou lointaine et qui veulent obtenir des conseils médicaux, juridiques ou parfois un simple témoignage de sympathie. Il semble que l'organisme soit le premier du genre à ouvrir ses portes aux États-Unis.

Parmi la douzaine de femmes qui ont organisé ce centre se trouvent des victimes d'agression.

Par exemple, une femme qui a été violée peut être trop gênée pour aviser la police et ne veut peut-être pas se lancer dans de longues procédures judiciaires. Au téléphone, elle recevra le nom d'un centre médical de son quartier et des renseignements sur les malades vénériennes.

Le centre dispose aussi d'une liste d'avocats et de psychologues pour les femmes qui en ont besoin.



D'après un distributeur de bicyclettes américain, les femmes forment cette année, 24% de sa clientèle. La tenue vestimentaire illustrée plus haut, conçue pour les adeptes de la bicyclette par Betty Johnson, se compose d'un ensemble blouson-pantalons roulés de velours côtelé porté avec de solides espadrilles et un grand sac.



Dernière chance de s'inscrire aux cours d'été de la CENTRALE D'ARTISANAT du QUÉBEC
au MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
222 Boul. ST-LAURENT

SÉRIE I

LUNDI: (17-7) (24-7) (31-7) (7-8) (14-8)	Heures	
Émaux	Louise Pominville-Gervais	(1-4) (5-8) 20.00
Ceinture flechée	Suzanne Galais	(1-4) (5-8)
Tapisserie	Lucien Desmarais	(1-4)
MARDI: (18-7) (25-7) (1-8) (8-8) (15-8)		
Batik	Gail Lamarche	(1-4)
Poupées	Claire Poirier	(1-4) (5-8)
Tissage	Lucien Desmarais	(1-4)
Crochet	Angeline Choquette	(1-4) (5-8) 20.00
MERCREDI: (19-7) (26-7) (2-8) (9-8) (16-8)		
Batik	Gail Lamarche	(1-4)
Bois	Léo Gervais	(1-4) (5-8)
Tissage	Lucien Desmarais	(1-4)
JEUDI: (20-7) (27-7) (3-8) (10-8) (17-8)		
Céramique	Maurice et Suzanne Savore	(1-4) (5-8) — COMPLET
Macramé II	Paulette Hervieux	(1-4) (5-8) 20.00
Tapisserie	Lucien Desmarais	(1-4)
Dessin	Lorraine Gauthier	(1-4) (5-8)
VENREDI: (21-7) (28-7) (4-8) (11-8) (18-8)		
Poupées	Line Desjardins	(1-4) (5-8)
Céramique	Maurice et Suzanne Savore	(1-4) (5-8) — COMPLET
Plastiques	Irène Chiasson	(1-4) (5-8) 20.00
Chandelle	Suzanne Todd	(1-4) (5-8) 20.00

SÉRIE II

LUNDI: (21-8) (28-8) (4-9) (11-9) (18-9)	Heures	
Émaux	Louise Pominville-Gervais	(1-4) (5-8) 40.00
Macramé I	Gabrielle Schmidt	(1-4) (5-8) 20.00
Tapisserie	Lucien Desmarais	(1-4) 40.00
Papier	Claude Laforune	(6-9) 20.00
MARDI: (22-8) (29-8) (5-9) (12-9) (19-9)		
Batik	Gail Lamarche	(1-4) 40.00
Poupées	Claire Poirier	(1-4) (5-8) 40.00
Tissage	Lucien Desmarais	(1-4) 40.00
MERCREDI: (23-8) (30-8) (6-9) (13-9) (20-9)		
Batik	Gail Lamarche	(1-4) 40.00
Bois	Léo Gervais	(1-4) (5-8) 40.00
Tissage	Lucien Desmarais	(1-4) 40.00
Papier	Claude Laforune	(6-9) 20.00
JEUDI: (24-8) (31-8) (7-9) (14-9) (21-9)		
Céramique	Maurice et Suzanne Savore	(1-4) (5-8) 40.00
Tapisserie	Lucien Desmarais	(1-4) 40.00
VENREDI: (25-8) (1-9) (8-9) (15-9) (22-9)		
Poupées	Line Desjardins	(1-4) (5-8) 40.00
Céramique	Maurice et Suzanne Savore	(1-4) (5-8) 40.00
Dessin	Lorraine Gauthier	(1-4) (5-8) 40.00

Les frais pour les étudiants demeurent de \$25.00 pour les cours de 40.00 et de \$10.00 pour les cours de 20.00.

FIN DES INSCRIPTIONS VENDREDI 14 JUILLET

Pour renseignements, signalez:

**873-3500 Pavillon du Québec
849-1425 Pierre Mercier**

Yvon Turcot, chef correspondant de Radio-Canada

Le directeur de l'information des chaînes françaises de Radio-Canada, M. Marc Thibault, vient d'annoncer la nomination de M. Yvon Turcot au poste de chef correspondant.

Le titulaire du nouveau poste aura son pied-à-terre à Montréal et relèvera directement de M. Thibault. Il conseillera les cadres sur le traitement à accorder à l'information internationale sur les ondes de Radio-Canada, assurera la liaison avec les correspondants et sera accrédité comme correspondant de Radio-Canada auprès de l'Organisation des Nations unies.

M. Turcot, qui exercera ses nouvelles fonctions à compter du 1er septembre, a débuté dans le journalisme en 1956, est entré dix ans plus tard



Yvon Turcot

au service de Radio-Canada en devenant le premier correspondant des réseaux français à Hong Kong (de septembre 1966 à avril 1968), puis correspondant aux Nations unies (jusqu'à juin 1968) et, enfin, correspondant à Paris.

A Festival-Canada au CNA d'Ottawa

OTTAWA — En juillet, dans l'Ottawa, c'est Festival Canada. Et au Centre national des Arts, au cours des deux prochaines semaines, on convie le public à une programmation de choix. Du 19 au 29, "Demain matin, Montréal m'attend", la comédie musicale de Michel Tremblay, prendra l'affiche au théâtre du CNA. En vedette, on retrouve Denyse Filiatrault, Louise Forestier et Denise Proulx.

Les 25, 27 et 29, on offrira à nouveau le joyau du festi-

vai Canada 71, "Les Noces de Figaro", chanté cette fois en italien. Et une fois de plus Claude Corbelli jouera le rôle de Figaro dans l'oeuvre de Mozart.

L'Orchestre symphonique de Montréal présentera une autre soirée viennoise, mettant en vedette le soprano Colette Boky, le 26 du mois.

L'Orchestre du Centre national des Arts, pour sa part, donnera deux concerts, les 19 et 28 juillet. Le 19, l'orchestre sera dirigé par Sir Michael Tippett dont l'oeuvre

fort connu "A Child of our Time" sera donnée. Au cours du concert du 28, on pourra entendre des oeuvres des compositeurs canadiens Pierre Hétu et Clermont Pépin.

Festival Canada au CNA prendra fin avec un concert de musique électronique donné par la Société de Musique contemporaine du Québec, le 30 juillet. Au Café-Cabaret, tous les soirs à 21 h. 30, il y a tour de chant: ainsi, du 17 au 22, Alexandre Zelkine fera faire au public

un tour du monde en chansons. La semaine suivante, Francine and The Graham County sera de la fête.

Les 20 et 27 juillet, le quatuor Orford donnera deux autres concerts de musique de chambre. Au cours du concert du 27, on pourra entendre en première mondiale une oeuvre de Pierre Hétu.

Signalons en terminant que le 25 juillet, au Salon du CNA, Georges Dor et Michèle Lalonde participeront à une séance de poésie.

Nombre record de films de l'ONF dans les cinémas

M. Sydney Newman, Commissaire du gouvernement à la cinématographie, a annoncé que plus de film de l'Office national du film ont été vus dans les cinémas canadiens durant la dernière année fiscale que jamais auparavant.

Durant cette période, un résultat de 16,675 locations en salles surpassa les prévisions de l'ONF dont le chiffre record avait été enregistré en 1953-1954 avant que ne se fasse sen-

tir l'impact de la télévision sur les cinémas au Canada. En 1954, il y avait approximativement 1,700 cinémas opérant à travers le pays, comparativement à 1,300 au jour d'hui.

D'après M. Newman, ce succès de l'Office est attribuable à une augmentation des longs et des courts métrages ainsi qu'à l'excellente coopération des distributeurs de l'ONF et des gérants de salles de cinémas à travers le Canada.

ciné-parc

CINÉ-PARC ST. MATHIEU
INF: 366-7602 GER: 643-8730 (les sals à 7.30) ROUTE 9-15 SUD, SORTIE 24

Programme de 14 au 20 juillet inclusivement

Peter Sellers
CLAUDE LONGET
"LA PARTY" POUR TOUS

2 GRANDS SUCCÈS
AU MÊME PROGRAMME

PLUS
"LA DERNIERE EVASION"
ENCOLEURE
BYNC
Steve Wallace
John Colby
Margie Seal

LE PROGRAMME DEBUTE AU CREPUSCULE
ENFANTS MOINS DE 14 ANS: ENTREE GRATUITE

CINÉPARC DOLLARD

CE SOIR AU 20 JUILLET, DÈS LE CRÉPUSCULE!
OUVERTURE: Ven. Sam. et Dim. à 7 p.m., Lun. au Jeu. à 7.30 p.m. **Tel. 684-8442**

UN FILM MERVEILLEUX QUI SAURA VOUS PLAIRE!

PINOCCHIO DANS L'ESPACE

TRANS-CANADIENNE O. SORTIE 35, Direction nord sur Montée-des-Sources jusqu'au boulevard Brunswick, filer vers l'ouest jusqu'au Cinéparc

POUR TOUS

ENFANTS MOINS DE 14 ANS...
ADMISSION GRATUITE, ADULTE \$2.00

Peter Fonda
L'HOMME SANS FRONTIERE

CINÉMA-2 (ex anglais)
"IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"
en couleurs
— aussi —
"YOUNG BILLY YOUNG"
avec Robert Mitchum

BONNE NOUVELLE POUR VOUS MESDAMES!
CE SOIR, C'EST JOUR D'AUBAINE...
ON ADMETTRA LES DAMES POUR \$1.00

En récital à l'Oratoire

L'organiste américain Stephen Rumpf présentera un récital d'orgue mercredi prochain à l'Oratoire Saint-Joseph à 20 h. 30 dans le cadre des "Concerts Spirituels". Son programme comprendra des oeuvres de J.-S. Bach, M.

3 DERNIERS JOURS
Le Québécois a-t-il vraiment changé?

QUÉBEC: DUPLESSIS ET APRÈS...

Une réalisation de Denis Arcand
Une production de l'Office national du film du Canada

PRIX POPULAIRE: 99¢ Hor.: 7h et 9h 15

COMEDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine Tél.: 861-3476

Les films à l'affiche sont choisis pour le divertissement de tous. Pourvus d'installations modernes, ces ciné-parcs ont tout ce qu'il faut pour vous faire passer une agréable soirée. Certains forment même un centre de divertissement comprenant une salle à manger.

Le ciné-parc: une très bonne idée pour se distraire les soirs d'été. Où que vous demeuriez, il y en a sûrement un pas trop loin. Vous y verrez, assis bien à l'aise dans votre voiture, des films populaires. En outre, sur place, on a tout prévu pour vous permettre de vous procurer de quoi manger et vous désaltérer. Amenez-y toute votre famille, ce sera en même temps l'occasion de lui offrir une belle promenade en voiture.

18 ANS Adultes

DÈS AUJOURD'HUI!

LA COMTESSE NUE

à la recherche du Plaisir

VIENS MON PETIT OISEAU

Ursula Blauth-Wolfgang Lukschy couleur
SALLES CLIMATISÉES!

PAPINEAU
PAPINEAU & MONTROYAL 521-6853

REPRÉSENTATION COMPLETE à 1.00, 4.25, 7.50 P.M.

ROBERT MITCHUM AU CRÉPUSCULE COULEUR CINÉMASCOPE POUR TOUS

NEIL CONNERY

LA VENGEANCE DU SHERIF

ANGIE DICKINSON

ROBERT WALKER-DAVID CARRADINE-JACK KELLY...
JOHN ANDERSON

OUVERT 6 H.P.M.

ENFANTS MOINS DE 14 ANS — GRATIS —

CINÉ PARC 691-1310 CHATEAUGUAY

5 MILLES DU PONT MONTREAL — ROUTE 4 VERS CHATEAUGUAY — CENTRE

"OPERATION FRERE-CADET"

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE débute au crépuscule du 14 au 20 juillet POUR TOUS

TRANS-CANADIENNE-SORTIE 70 ÉGALEMENT À L'AFFICHE

LA VALLÉE DU MYSTÈRE

AIRPORT

BURT LANCASTER · DEAN MARTIN

RICHARD EGAN
PETER GRAVES
adm...\$2.00

DEUX SŒURS FAITES POUR L'AMOUR 18 ans

cindy et donna

2e GRAND FILM

VENUE GARDER LE BÉBÉ, ELLE S'OCCUPA DU PAPA

GARDE BÉBÉ POUR PAPA

Susan Roman
George Croy

EN COULEURS

RIVOLI
ST DENIS & BELANGER 377-4120

ARLEQUIN
1001 STE-CATHERINE E. 288 2943

DÈS AUJOURD'HUI!

RIVOLI: 1.00, 4.25, 7.50 P.M. ARLEQUIN: 1.15, 4.35, 7.35 P.M. GRANADA: la ven des 7.35, Sam des 4.35 P.M. Dimanche continué des 1.15 P.M.

GRANADA
4353 STE-CATHERINE E. 255-2428

SALLES CLIMATISÉES

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE 861-6565 627-4747 625-1432

14 JUILLET AU 27 JUILLET COULEUR CINÉMA #1

Sean Connery as James Bond 007

DAVID MC CALLE

PROJECTION CONTINUELLE JUSQU'AU LEVER DU SOLEIL VENDREDI ET SAMEDI

14 JUILLET AU 20 JUILLET CINÉMA #2

UN PROGRAMME DE WALT DISNEY

Enfants en dessous de 14 ans gratuits

EN ANGLAIS: AIRPORT
SILENT RUNNING
KING KONG vs. GODZILLA

EN COULEUR

AUTOUTE EXIT 14 ROUTE 640 WEST

"UN AMOUR DE COCCINELLE"

WALT DISNEY
LE ROI DES GRIZZLY

POUR TOUS

Vous n'avez pas le sens de l'humour si vous n'allez pas voir... POUR TOUS

IXE-13

Louise Forestier
Les Cyniques

Un film de Godbout et Dompierre
Pour rire en musique!

JULIE ANDREWS ROCK HUDSON

DANS
DARLING LILI

version française
COULEURS

3 DESSINS ANIMÉS EN COULEURS

OUVERT 7.00 COMMENCE 9.00

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE
AUTOUTE 20 EST SORTIE 58
Tél. 655-5515

Cloutier affirme que la loi 63 devrait être réaménagée

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, a affirmé hier que la loi 63 aurait tout intérêt à être réaménagée.

Commentant le rapport déposé à l'Assemblée nationale en fin de session sur la préférence du choix de l'école anglaise par un grand pourcentage de la population de Montréal, M. Cloutier n'en a cependant pas attribué l'entière responsabilité à la loi 63, qui permet aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école qu'ils veulent.

Au cours d'une conférence de presse, M. Cloutier a cependant admis que cette loi faciliterait ce mouvement.

En refusant de dire quel serait ce réaménagement, le ministre a souligné qu'il devait soumettre auparavant des recommandations précises au Conseil des ministres.

Les études concernant ce problème, a ajouté M. Cloutier, se déroulent depuis un an et demi et elles ont été entreprises au moment où il était ministre de l'Immigration.

"Une erreur"

M. Jean-Guy Cardinal, ex-ministre de l'Éducation dans le cabinet Bertrand et parrain de ce projet de loi, a reconnu lui-même au cours de la fin de semaine dernière que la présenta-

tion de ce projet de loi avait été une erreur.

L'on se souvient des manifestations violentes qui se sont produites lors de la présentation de ce bill devant le Parlement de Québec, en 1969.

Par ailleurs, M. Cloutier a mentionné que le choix de l'école était surtout motivé, pour une grande majorité de la population, par l'orientation professionnelle, et que ce facteur se retrouvait aussi bien chez les francophones que chez les immigrants.

Cependant, a précisé le ministre, "il est possible d'en arriver à des formules pour annuler les effets nocifs de la loi 63".

De plus, M. Cloutier envisage des

mesures "en vue d'arriver à renforcer l'enseignement de l'anglais dans le secteur francophone".

"L'anglais est très mal enseigné dans nos écoles francophones et que voulez-vous, on vit en Amérique du Nord", a conclu M. Cloutier.

Concernant l'établissement d'une politique linguistique au Québec, M. Cloutier a refusé de dévoiler la stratégie gouvernementale à ce sujet.

Le ministre de l'Éducation a dit préférer attendre le rapport de la Commission Gendron sur son étude linguistique au Québec, avant de se prononcer à ce sujet.

Ce rapport doit être rendu public à la fin de cette année.

Miracles pour tous à Paul-Sauvé

par Jean-Guy DUBUC

La lutte a fait place aux miracles, hier soir, au Centre Paul-Sauvé.

W. R. Schamback, prêcheur-guériseur américain, est venu avec sa confrérie imposer les mains à des personnes pour les délivrer de leur mal, quel qu'il soit. Guérisons miraculeuses, a-t-il dit, en convainquant la centaine de fidèles de son pouvoir de thaumaturge.

Une femme s'approche et dit avoir mal à la colonne vertébrale, ce qui lui donne des maux de tête. Schamback, un colosse, lui prend la tête entre ses bras, la tourne de tous côtés, lui pose la main sur le front en appuyant très fort et crie de toutes ses forces: "J'appelle le pouvoir miraculeux de Dieu. Satan, je t'adjure de quitter cette femme." Et celle-ci se redresse, toute étourdie. Elle dit: "Je n'ai plus mal à la tête." L'assemblée lève les bras et crie: "Alléluia". Au suivant.

Une quinzaine d'autres personnes ont suivi: mal de reins, faiblesse générale, faiblesse cardiaque, toutes les maladies y ont passé. Le rituel demeurait le même: la main fortement appuyée sur le front de la personne souffrante, des imprécations au Seigneur, des ordres à Satan et le "va, tu es guéri" final.

La suite varie, cependant. Une femme qui se plaint de faiblesse générale tombe à la renverse au moment où le guérisseur la laisse; elle se met à pleurer et demeure dans un état quasi hystérique pendant 10 minutes, étendue à terre.

Un autre se dit cardiaque: Sham-



Dans l'attente d'une guérison miraculeuse...

back demande pour lui "un coeur neuf". Après le rituel d'usage, il commande à ce monsieur corpulent de 50 ans: "Va et cours dans la salle." En revenant, l'individu ne se sentait pas suffisamment guéri et dit: "Je voudrais me sentir mieux..." Schamback lui répond simplement: "Va-t'en c'est fait." Au suivant.

Prières et guérisons

La session de guérisons n'apparaît que deux heures et demie après le début de la soirée. Toute la première partie est remplie de prières, de discours et de chants.

On commence par chanter. Pendant 25 minutes un orchestre, composé d'un orgue, une guitare et une batterie, joue des airs sur des rythmes du folklore noir américain. De fait, plusieurs Noirs sont dans l'assemblée. Petit à petit, le mouvement s'anime:

on lève les bras, on trépigne et l'on danse en chantant: "Alléluia — Jésus est vivant". Tous les chants sont en anglais, comme semblent l'être les assistants. Puis on frappe dans ses mains en disant: "La puissance est dans le sang du Seigneur." Et le nom de Jésus revient à tous les versets.

Schamback vient ensuite parler. Pendant deux heures, il s'adressera à la salle, mimant son discours autant qu'il le dit, avec le style emphatique de celui qui sait toucher les foules.

Comme il ne parle que l'anglais, un de ses assistants traduit chaque phrase dans un français approximatif.

Schamback ne se déclare pas un guérisseur mais simplement un prêcheur. "C'est le pouvoir de Dieu qui guérit et non le mien, dit-il. De la même façon que Jésus a guéri les malades autrefois, il va vous guérir ce soir. Ce que Dieu a fait pour d'au-

tres, il va le faire pour vous parce qu'il est avec nous ici.

"Ceux qui croient en Dieu doivent croire en moi parce que je suis venu vous parler au nom de Jésus de Nazareth."

Bible en main, le prêcheur explique des épisodes de la Bible selon une interprétation tout à fait personnelle. Puis il fait le récit des nombreuses guérisons qu'il a faites. Il dit avoir guéri, à New York, 1.000 jeunes drogués. Plus il parle, plus la foule attend avec impatience le moment des miracles. Mais il faudra attendre encore un moment, le temps de la collecte qui servira à payer la location de la salle et "les annonces dans le papier", dit l'interprète.

Il y eut enfin les guérisons.

Il était difficile de lire dans les yeux s'il y avait plus d'espoir, de foi ou de scepticisme.



Le thaumaturge W. R. Schamback en pleine action

photos Pierre Côté, LA RÈSSE

Elle nourrit un évadé de Millhaven et le persuade de se livrer

KINGSTON, Ont. (PC, UPI) — Une ménagère, ses six enfants et une amie ont convaincu l'un des 14 prisonniers qui ont réussi à s'évader du pénitencier de Millhaven, à se livrer lui-même à la police, hier.

Mme Miller a offert des sandwiches et un morceau de tarte à Richard Smith, 32 ans, qui purgeait une peine de 12 ans pour vol à main armée. Il avait cherché refuge dans un bâtiment de la ferme des Miller, à environ neuf milles à l'ouest de Kingston.

"Il voulait manger quelque chose. Je lui ai préparé quelques sandwiches et je lui ai donné un morceau de tarte. Il m'a répété plusieurs fois de ne pas m'énervier et m'a dit qu'il avait lui-même des frères et des soeurs et qu'il n'avait pas l'intention de nous faire du mal", a dit Mme Miller.

Aucune chance

Elle a expliqué à Smith qu'il n'avait aucune chance de s'en tirer et d'échapper aux recherches policières, les plus importantes de l'histoire pénale canadienne.

Mme Miller a raconté que ses deux garçons avaient trouvé Smith en jouant dans la grange. Celui-ci leur a demandé l'heure et l'un d'eux, Paul, lui a répondu qu'il allait demander à sa mère. "Je savais qu'il était l'un des évadés", a-t-il dit.

Smith portait ses vêtements de prison. Il a dit à Mme Miller qu'il avait perdu ses chaussures dans un étang.

Hier soir, un septième évadé, Thomas Smith, 33 ans, qui purgeait une peine de 24 ans pour vol à main armée, a été repris à environ neuf milles au nord-ouest de Millhaven. Il venait d'entrer dans un restaurant pour acheter des cigarettes.

Il a été arrêté quelques minutes plus tard. Les autorités ont précisé

qu'il n'y avait pas de lien de parenté entre les deux évadés.

150 soldats

Hier, le ministre fédéral de la Défense, M. Edgar Benson, a envoyé un détachement de 150 soldats à Kingston pour poursuivre les recherches.

Les policiers et les soldats effectuent les recherches dans un secteur d'un rayon d'environ 10 milles autour du pénitencier. Ils utilisent des avions et des hélicoptères.

Les prisonniers ont réussi à prendre la fuite, lundi soir, en pratiquant une brèche dans une clôture métallique à doubles mailloins et en rampant sous des fils barbelés.

Soixante-quinze soldats des forces canadiennes stationnées à la base de Petawawa et 75 hommes d'un régiment de Kingston ont été envoyés dans les fourrés au nord du pénitencier. Plus de 200 policiers et gardiens de prison participent déjà aux recherches.

Le major Roy McLean, qui dirige les soldats, a déclaré au cours d'une réunion "qu'en autant que nous sachions, les évadés n'ont pas d'armes à feu".

Enquête

Par ailleurs, le Solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer a ordonné qu'une commission d'enquête fasse rapport sur l'évasion des 14 détenus de l'institution de Millhaven, en Ontario, le 10 juillet.

C'est le commissaire des pénitenciers, M. Paul Faguy, qui a été désigné pour former cette commission.

Le mandat de celle-ci commence immédiatement et le groupe devra faire rapport le plus tôt possible d'ici au 1er août.

M. W. J. Trainor, du ministère de la Justice, présidera l'enquête. Il sera assisté de W. G. Perry, surintendant à la Gendarmerie royale du Canada, et de M. F. C. Pitt, du service canadien des pénitenciers.

La station CFOX passe à des intérêts torontois

par André BELIVEAU

Un groupe torontois dirigé par le radiodiffuseur Allan J. Slight vient de se porter acquéreur de la station radiophonique anglophone CFOX, de Pointe-Claire.

L'autorisation du Conseil de la radio-télévision canadienne validant la transaction a été accordée au cours de la journée d'hier. Le montant de la vente, incluant le transfert des dettes, s'élève à environ \$1 million.

Il y a un an, le CRTC avait refusé à M. Allan Waters, de CHUM Ltd., Toronto, la permission d'acheter CFOX pour un montant proposé de \$1,5 million.

Première conséquence de l'opération conclue hier: à compter du lundi 24 juillet prochain, CFOX diffusera exclusivement de la "country and western music", 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Cette formule, jusqu'ici inconnue à Montréal — si on excepte une brève expérience tentée à CFOX, justement, il y a plusieurs années —, a fait le succès de la station CFGM, de Richmond Hill, en banlieue de Toronto, qui appartient également au groupe Slight Broadcasting Limited.

Outre M. Slight, celui-ci comprend parmi ses actionnaires le célèbre folkloriste canadien Gordon Lightfoot et Mme Eva McCutcheon, veuve du sénateur Wallace McCutcheon.

Une nouvelle compagnie

CFOX appartenait jusqu'à maintenant à M. Gordon Sinclair fils, qui l'avait fondée il y a 11 ans et qui tentait depuis longtemps de s'en défaire. Après avoir connu une longue période de prospérité, elle avait perdu du terrain au profit notamment de CKGM et fonctionnait à perte depuis l'au-

tomne 1970. On évalue son déficit d'exploitation pour les 18 derniers mois à plus de \$100.000.

Une nouvelle compagnie québécoise, Radio CFOX Inc., avait été constituée en prévision de la transaction. Slight Broadcasting Ltd. possède maintenant 80 p. cent des actions de la station, et le solde est divisé entre M. Sinclair lui-même, M. Martin Conroy, gérant des ventes de CFOX, et M. Bernard Greeley, gérant de l'exploitation. M. Sinclair devient membre du conseil d'administration et gérant général de Radio CFOX Inc.

Des sept autres administrateurs de la compagnie, sept sont des résidents de Montréal ou de l'ouest de l'île. Ce sont, en plus de M. Sinclair, MM. Conroy, Greeley et Michael Dennis, avocat appartenant à l'étude montréalaise Laing, Weldon, Courtois, Clark, Parsons, Gonthier et Tétrault.

Allan Slight est bien connu dans le monde de la radiodiffusion. Originaire de la Saskatchewan, il a occupé plusieurs postes dans des stations de l'ouest et de l'Ontario, dont ceux de reporter, directeur des nouvelles, directeur de la programmation et gérant général. Il a également été président de la maison de représentation radiophonique Stephens and Townsrow Co. Ltd., et membre du bureau de direction du Bureau of Broadcast Measurement, de Radio Sales Bureau et d'autres organismes rattachés à cette industrie.

Sa prédilection pour les formules originales s'était manifestée dès le début des années '60, alors que CHUM, de Toronto, dont il était à l'époque gérant général, devint la première station à offrir à ses auditeurs que les 40 principaux succès du palmarès.

En 1961, sous son inspiration, CHUM-FM devint "la station commerciale des Beaux-Arts" (sic) en ne diffusant que de la musique classique et du jazz.

Mais c'est surtout à CFGM qu'il donna libre cours à son goût très marqué pour la musique folklorique, qui occupe 100 p. cent de la programmation musicale de cette station.

Formule rentable

La formule ne semble pas mauvaise, puisque selon une enquête effectuée l'an dernier par National Market Development, CFGM possède la deuxième plus haute cote d'écoute parmi les stations anglophones canadiennes chez les auditeurs de 16 à 34 ans et de 25 à 39 ans.

C'est en appliquant dès le 24 juillet la même recette que M. Slight es-

père rendre à CFOX sa popularité — et sa rentabilité — d'antan. Il souligne lui-même que Montréal offre le deuxième plus important marché anglophone au Canada et qu'il y a sûrement place, dans ce marché, pour une station qui se spécialiserait dans la "western and country".

Selon la Country Music Association, qui tenait justement son congrès hier et aujourd'hui à Montréal, 793 des stations radiophoniques des États-Unis ne diffusent que ce genre de musique — comparativement à 80 il y a 10 ans.

Les exigences du CRTC relatives au contenu canadien ne posent apparemment pas de problèmes particuliers à M. Slight, puisque le Canada anglais est prodigieux en la matière. Mais la nouvelle orientation de CFOX montréalaise — notre Willie Lamothe national a sa manière à l'anglais?

la presse



Economie

Québec réaffirme son appui au rapport Bouchard

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec
QUÉBEC — Le gouvernement approuve tout autant aujourd'hui qu'il y a un an le rapport préliminaire sur

l'industrie des valeurs mobilières au Québec préparé par le "Comité Bouchard", du nom du sous-ministre des Institutions financières, M. Louis-Philippe Bouchard.

Les changements majeurs survenus à la haute direction du ministère de M. William Tetley et qui ont entraîné le remplacement de M. Bouchard par Me Fernand Lalonde au poste de sous-ministre et la nomination de Me Robert Demers à la présidence de la commission des valeurs mobilières n'affectent en rien l'approbation déjà donnée par le gouvernement au contenu de cette étude.

C'est ce que s'est évertué à répéter une douzaine de fois d'affilée, hier, le premier ministre Robert Bourassa alors qu'il était interrogé sur le moment choisi pour apporter des transformations importantes dans les postes-clés du ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives alors que doit être déposé, d'ici peu, le rapport final du Comité d'étude sur l'industrie des valeurs mobilières au Québec.

Le rapport préliminaire du Comité Bouchard recommandait que les maisons de valeurs mobilières soient autorisées à recourir au financement public, que la venue des firmes étrangères de valeurs mobilières soit stimulée et que le rôle des organismes gouvernementaux soit accru dans le secteur financier et mobilier en particulier.

Selon le rapport préliminaire, ces trois recommandations s'imposent si on veut faire du Québec et de Montréal en particulier un centre financier d'importance qui serve bien les intérêts québécois.

A peine quelques heures après les changements annoncés à la haute direction du ministère, à la suite du conseil des ministres de mercredi, certains croient déceler dans ces mutations et promotions un refus du gouvernement d'endosser les changements mis de l'avant par le comité Bouchard.

Formé à l'été 1970, le comité a rendu public en septembre 1971 un rapport préliminaire particulièrement

dur pour "l'establishment" du commerce québécois des valeurs mobilières. Les recommandations visaient à ouvrir le Québec aux Maisons de courtage étrangères pour sortir le Québec de l'emprise des courtiers torontois, à permettre le financement dans le public des maisons de courtage et à faire de Montréal une place financière internationale.

Le ministre Tetley avait accordé une grande importance au Comité Bouchard. Hier, le ministre des Institutions financières s'était dit disponible pour expliquer les transformations survenues dans son ministère mais, tout à coup, c'est le premier ministre qui a décidé d'expliquer lui-même la situation.

Habituellement très calme, c'est visiblement agacé que M. Bourassa s'est plié aux questions des journalistes sur ce sujet du rapport entre le Comité Bouchard et la mutation du sous-ministre à la vice-présidence de

la Commission des transports.

1) Le gouvernement réaffirme son appui préliminaire sur l'industrie des valeurs mobilières au Québec.

2) M. Bouchard sera appelé à compléter les travaux du Comité d'étude sur l'industrie des valeurs mobilières du Québec dont il est le président.

3) Me Fernand Lalonde, nouveau sous-ministre était devenu membre du comité en question par suite du départ de quelques-uns et il sera donc placé pour terminer le travail en cours.

Me Fernand Lalonde, nouveau sous-ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives, avait été nommé commissaire et président temporaire de la Commission des valeurs mobilières le 18 février dernier, date avant laquelle il occupait la fonction de conseiller spécial auprès du Solliciteur général du Québec.

Il remplace Me Louis-Philippe Bouchard qui occupera l'un des postes de vice-présidents de la nouvelle Commission des Transports, M. Bouchard était sous-ministre des Institutions financières depuis quatre ans et président-directeur-général de la Régie de l'Assurance-dépôts depuis le 1er avril 1969. Me Bouchard est nommé conseiller auprès du ministère des Transports afin de faire l'étude de la nouvelle Loi des transports et des projets de réglementation nécessaire pour l'application de cette législation. Il sera appelé à occuper l'un des postes de vice-président de la Commission des transports.

Enfin, le premier ministre a annoncé la nomination de Me Robert Demers à la présidence de la Commission des valeurs mobilières.

Cet organisme, qui est dirigé par un président et deux commissaires, est chargé de surveiller et de contrôler le commerce des valeurs mobilières au Québec. La commission établit également les conditions selon lesquelles on peut faire le commerce des valeurs mobilières.

Me Demers succède à Me Fernand Lalonde qui occupait la présidence temporaire depuis le 18 février dernier.

Me Demers est le trésorier du parti libéral et il a agi comme négociateur du gouvernement auprès des membres du FLQ lors des événements d'octobre 1970.



M. Robert BOURASSA

Le nouveau sous-ministre du MIF et la CVM

IL N'EST GUERE surprenant qu'un chambardement de personnel touchant des fonctions aussi importantes que celles de sous-ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives et de président de la Commission des valeurs mobilières du Québec soulève un certain nombre de points d'interrogation à un moment où Québec risque l'affrontement avec les institutions en place au Canada au sujet de l'évolution à rechercher dans le domaine du commerce des valeurs mobilières.

Toutefois, le départ du sous-ministre Louis-Philippe Bouchard, l'arrivée de Fernand Lalonde et le remplacement de ce dernier par Robert Demers à la CVM, semblent répondre d'abord à des questions administratives plutôt qu'à des préoccupations de politique fondamentale du ministère ou de la Commission.

Il est peut-être même permis de penser que ces mutations se préparent de longue date puisque M. Lalonde occupait "temporairement" depuis plusieurs mois la présidence de la CVM et que M. Demers, de son côté, s'est vu confier il y a deux mois le soin de réaliser une étude sur le commerce des valeurs mobilières au Québec.

Le "rapport Bouchard"

Le remplacement de M. Bouchard comme sous-ministre des Institutions financières a pu être interprété par certains comme la manifestation d'un changement de politique de la part du gouvernement dans le domaine des valeurs mobilières parce que l'ancien sous-ministre était le président d'un comité d'étude qui, dans un rapport préliminaire publié il y a environ un an, a dégagé des objectifs dérogant à la conception traditionnelle des milieux financiers canadiens.

En particulier, le "rapport Bouchard" auquel ont, en fait, contribué plusieurs personnes, préconise un mode de financement et de propriété publiques des firmes de courtage et l'admission aux Bourses de courtiers américains, ce que les grosses maisons montréalaises et torontoises refusent d'envisager.

De toute façon, il faudra attendre la publication des diverses tranches du rapport final avant de connaître avec exactitude la pensée du Comité sur toutes ces questions.

Or, précisément, le nouveau sous-ministre, M. Lalonde, est comme son prédécesseur signataire de ce rapport final dont la première tranche doit être publiée sous peu, seuls les problèmes de traduction en langue anglaise en retardant la diffusion immédiate. Donc, il ne saurait être question d'un revirement d'attitude ou d'une

LE BILLET ECONOMIQUE

condamnation de la part du gouvernement à ce chapitre, à moins que le rapport final ne corresponde déjà plus au rapport préliminaire, ce qui demande à être vu.

L'organisation et le rôle de la CVM

Par ailleurs, ces chambardements de personnel ne devraient pas non plus se traduire par un changement de politique au niveau de la Commission des valeurs mobilières.

M. Lalonde, comme président de la CVM, envisageait le rôle de cet organisme d'une façon technique, légaliste même. Il en a privilégié les aspects contrôle et surveillance du commerce des valeurs mobilières, comme le prescrit d'ailleurs la loi, reconnaissant au ministère des Institutions financières la responsabilité de définir les grandes politiques du Québec en ce domaine et lui laissant le rôle de promoteur du commerce boursier et financier chez nous.

Ayant rempli au cours des derniers mois les fonctions de surveillance et de contrôle, M. Lalonde voudra sûrement exercer les autres dans son nouveau poste. M. Demers, qui fut déjà à l'emploi de la Bourse de Montréal, est, comme M. Lalonde, avocat et semble posséder l'expérience nécessaire pour dessiner au commerce des valeurs mobilières un cadre de fonctionnement sain et efficace.

Par contre, au niveau de la structure administrative de la CVM, on doit s'attendre à des modifications importantes.

M. Lalonde, en effet, alors qu'il était président de la Commission a constaté que l'organisation actuelle de la CVM et ses liens avec le ministère des Institutions financières nuisaient à son efficacité.

Il trouvait en particulier aberrant que le directeur général de la Commission relève directement du sous-ministre et que la Commission soit assujettie à emprunter au ministère le personnel et, en particulier, les enquêteurs dont elle a besoin pour remplir son mandat de contrôle et de surveillance.

Puisque Maurice Cusson vient tout juste d'être nommé directeur général de la CVM, poste qui fut longtemps inoccupé, il n'est sûrement pas question de l'abolir. Tout au plus, les fonctions du directeur général seront-elles remaniées.

Par contre, puisqu'il est lui-même rendu sous-ministre, M. Lalonde fera sûrement le nécessaire pour amender la loi 63, qui régit la CVM, de façon à placer sous l'autorité du président de la CVM le poste de directeur général de la CVM, ce qui apparaît évidemment tout à fait logique.

Claude BEAUCHAMP

Manifestation contre "Karavan Carpets"

par Madeleine BERTHAULT

Une vingtaine de citoyens de la Rive Sud ont manifesté hier à Montréal pour "exiger la tenue immédiate d'une enquête du Bureau d'éthique commerciale (Better Business Bureau) et du ministère de la Justice du Québec sur les agissements du magasin de tapis "Karavan Carpets".

Ces citoyens font partie du "Comité pour la défense des droits des citoyens de la Rive Sud", ou plus simplement: "S.S.C.R.A.B.S.". La première manifestation, avec pancartes et chants, a eu lieu, rue Crémazie, devant l'ancien local du magasin. La seconde s'est déroulée à Montréal-Nord, rue Balzac, au nouveau local de "Karavan Carpets".

Une troisième manifestation était aussi prévue, sur la Rive Sud, devant l'édifice de la compagnie "Beneficial Finance". Cette compagnie de finance s'affaire au crédit que "Karavan" consent à ses clients.

Le S.S.C.R.A.B.S. accuse le magasin "Karavan Carpets" de "vendre des tapis de dernière qualité comme s'ils étaient de première qualité; de ne pas respecter les termes de ses garanties; d'utiliser de la fausse publicité et de la fausse représentation; de faire de la vente sous pression; de vendre toutes ses créances à Beneficial Finance Co. Ltd., sans en avertir les consommateurs".



M. Louis-Philippe BOUCHARD



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le Comité pour la défense des droits des citoyens de la Rive Sud a manifesté hier à Montréal contre le magasin "Karavan Carpets". Les manifestants accusent ce magasin de ne pas respecter les garanties et de vendre sous pression. Mme Boyle, au premier plan, se plaint d'avoir payé un prix trop élevé par rapport à la qualité du tapis qu'on lui a vendu.

Nous offrons ces obligations pour notre compte, sous réserve de vente préalable et de changement de prix, sous les réserves d'usage quant à leur émission et livraison et sous réserve de l'attestation de leur validité par nos conseillers juridiques.

Nouvelle émission

\$50,000,000

Province de Québec

Obligations 8 1/2% avec fonds d'amortissement, échéant le 1^{er} août 1993(rachetables à 100 à compter du 1^{er} août 1990)Date d'émission: le 1^{er} août 1972

Consultation juridique:

Mes McMaster, Meighen, Minnion, Patch & Cordeau
Mes Lévesque, Stein, Marseille, Delisle & LaRue

Prix: 99.25 pour rapporter 8.45%

(plus l'intérêt couru, s'il y en a)

Une copie du prospectus sera fournie sur demande.

Lévesque, Beaubien Inc.	A. E. Ames & Cie Limitée	René T. Leclerc Inc.	Wood Gundy Limitée
Dominion Securities Corporation	Merrill Lynch, Royal Securities Ltd.	Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée	Greenfields Incorporated
Tassé & Associés, Ltd.	Crang & Ostiguy	Cliche & Associés, Ltd.	Molson, Rousseau & Cie Limitée
Bell, Gouinlock & Company, Ltd.	Brault, Guy, Chaput Inc.	Burns Bros. & Denton Ltd.	Raymond Camus
Marc Carrière Limitée	Casgrain & Compagnie Limitée	Cochran Murray Ltd.	Collier, Norris & Quintan Limited
La Corporation de Prêts de Québec	Crédit-Québec Inc.	Durocher, Rodrigue & Cie Limitée	Equitable Securities Limited
Fry Mills Spence Ltd.	Gardner & Company Ltd.	Garneau, Boulanger Inc.	J. T. Gendron Inc.
Geoffroy, Robert & Gélinais	Graham, Armstrong Securities Ltd.	Grenier, Ruel & Cie Inc.	Harris & Partners
J. E. Laflamme Limitée	Maison Placements Canada Inc.	Florida Matteau Inc.	McLeod, Young, Weir & Company Limited
Mead & Co. Limitée	Midland-Oster Securities Ltd.	Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie Limitée	Richardson Securities of Canada
Banque de Montréal	La Banque Provinciale du Canada	La Banque Royale du Canada	Banque Canadienne Nationale
Banque de Commerce Canadienne Impériale		La Banque de Nouvelle-Ecosse	La Banque Toronto-Dominion

Services Financiers AVCO



Jean-Pierre GOSSELIN

C. L. Newton, vice-président de Services Financiers AVCO, est heureux de vous faire part de la nomination de Jean-Pierre Gosselin au poste de vice-président adjoint comportant certaines responsabilités dans la province de Québec.

Monsieur Gosselin débutait avec AVCO en 1963 et était, antérieurement à sa nomination, directeur régional au Québec.

Durant les 20 années de sa carrière dans le domaine financier, Monsieur Gosselin a rempli des fonctions de direction avec une banque canadienne et une compagnie de finance de grande importance.

Monsieur Gosselin occupera son nouveau poste aux bureaux administratifs d'AVCO, à London, Ontario.

RAPPORTS FINANCIERS

Celanese Canada Ltée

A cause "de frais encourus dans le cadre du programme de réduction des coûts" (sic) et de certains amortissements considérés comme dépenses exceptionnelles, Celanese Canada Ltée a essuyé une perte de \$284,000 ou 3.7 cents par actions au cours du deuxième trimestre clos le 30 juin mais réalisé un profit net de \$418,000 au terme du premier semestre. En y incluant les postes extraordinaires, la perte subie au deuxième trimestre s'élève donc à \$2,538,000 ou 20.7 cents par action pour le trimestre et à \$1,836,000 ou 16.9 cents par action pour l'ensemble du premier semestre. Les ventes nettes du trimestre totalisent \$11,999,000 et comprennent le chiffre d'affaires de Millhaven Fibres Ltd. Quant au premier semestre, ces ventes atteignent \$79,295,000.

Kaiser Aluminium & Chemical

En dépit d'une légère progression des ventes qui sont passées de \$274.6 millions au cours du second trimestre 1971 à \$276.5 millions au terme du deuxième quart de 1972, les profits nets ont dégringolé de \$15.4 millions à \$8.5 millions. Au total, l'entreprise affiche des bénéfices nets de \$10.9 millions ou 49 cents par action au terme du

premier semestre contre \$20.9 millions ou \$1.02 pour la même période l'an dernier. Les ventes représentent par ailleurs \$504.8 millions cette année contre \$496.8 millions en 1971.

Union Oil Co. of Can.

Filiale à 86.9 pour cent de Union Oil of California, l'entreprise a bénéficié d'un bond de 59.2 pour cent de ses bénéfices nets l'an dernier de \$6.1 millions ou \$1.28 en 1970 à \$9.8 millions ou \$2.04 par action. Ceci exclut en outre un profit extraordinaire de \$1.3 millions ou 26 cents par action. Entretemps, le cash-flow (profits nets plus amortissements et impôts différés) a grimpé de 23.3 pour cent à \$24.6 millions ou \$5.12 par action.

Au cours du premier trimestre 1972, les profits ont régressé de 6.4 pour cent à \$2.2 millions ou 46 cents au regard de la période correspondante l'an dernier. Le président W. E. Farrar a in-

diqué que les dépenses d'exploration atteindraient cette année \$17 millions contre \$10.8 millions l'an dernier. Environ \$2 millions seront injectés aux secteurs du raffinage et de la mise en marche.

International Paper Co.

Le géant international du papier a dévoilé une hausse de 27 pour cent de ses profits nets au cours du deuxième trimestre de l'année à \$26,900,000 au regard de la période comparable l'an dernier tandis que les profits pour le premier semestre ont atteint \$47,070,000 ou \$1.05 par action contre \$36,112,000 ou 81 cents par action l'an dernier. Les ventes au cours du deuxième trimestre se sont élevées à \$540,790,000 et totalisent au terme de la première moitié de 1972 \$1,045,484,000 contre \$954,442,000 à la même période l'an dernier.



Avi de Dividende
Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de un dollar et trente-deux cents (\$1.32) l'action sur les actions privilégiées rachetables 5 1/2% cumulatif, série "A", de la compagnie a été déclaré, payable le 15 août 1972 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 25 juillet 1972.
Par ordre du
Conseil d'Administration
Le secrétaire,
JAMES N. DOYLE
Montréal, le 16 juin 1972.



Le prix de l'once d'or ce matin était coté en dollar américain à Londres en hausse de 10 cents à \$45.00.

Nouvelles critiques dirigées contre le syndicat financier

par **Laurier D. CLOUTIER**

La dernière émission d'obligations du gouvernement du Québec éprouve certaines difficultés au niveau de sa distribution et de son prix, difficultés imputées à nouveau au syndicat financier.

Des courtiers estiment en effet que \$8 à \$10 millions des \$20 millions d'obligations que les maisons de courtage devaient écouler n'ont pas encore été distribuées. L'émission a été émise mardi le 11 juillet au prix de \$99.25 avec un taux d'intérêt de 8 1/4%, et une échéance de 21 ans, soit un rendement de 8.45%. Le montant total de l'émission s'élevait à \$50 millions mais la Caisse de dépôt et placement du Québec en a acquis \$30 millions.

Malgré les caractéristiques intéressantes de cette émission, le prix du marché de ces obligations québécoises fluctuait hier entre \$98.50 et \$98.75 par rapport à \$99.25 lors du lancement de ces titres.

Mauvaise répartition

Des personnes interrogées par LA PRESSE déclarent que la raison principale des difficultés de cette émission est la mauvaise répartition des obligations entre les courtiers, ceux qui peuvent en vendre beaucoup n'en ayant pas obtenu suffisamment.

Il faut revenir aux négociations qui ont précédé le lancement de cette émission pour comprendre la mauvaise répartition des obligations québécoises entre les maisons de courtage.

Les représentants du ministère des Finances ont d'abord offert aux dirigeants du syndicat financier (groupe de courtiers responsables de la distribution des obligations québécoises sur le marché canadien) un montant de \$15 millions d'obligations à écouler sur le marché financier canadien quitte à ce que la Caisse de dépôt et placement du Québec achète à elle seule \$35 millions, pour ainsi atteindre le montant total de \$50 millions de l'émission.

Etude gouvernementale

Ce montant de \$15 millions d'obligations, égal à celui accordé au syndicat financier lors des deux dernières émissions, a été déterminé grâce à une étude gouvernementale qui montre, d'une part, que les courtiers vendent peu d'obligations québécoises à l'extérieur du Québec et que d'autre part, dans les conditions actuelles, le marché financier québécois ne peut absorber que \$15 millions de titres (sans compter évidemment les disponibilités de la Caisse de dépôt).

Les dirigeants du syndicat financier ont cependant contesté la validité des conclusions de l'étude gouvernementale, ont affirmé qu'ils pouvaient vendre plus de \$15 millions d'obligations et qu'ils pouvaient en distribuer à l'extérieur du Québec.

Après discussions, les représentants du ministère des Finances ont accepté d'accorder un "\$5 millions flottant" d'obligations aux courtiers et de baisser à \$30 millions la part de la Caisse de dépôt. Ce \$5 millions additionnel a été qualifié de flottant parce que les dirigeants du syndicat financier pouvaient, une journée après le lancement de l'émission, le refuser s'ils sentaient, par la réaction de leurs clients, que les obligations se vendraient difficilement (la Caisse de dépôt à ce moment aurait acheté ce \$5 millions supplémentaire).

Or les dirigeants du syndicat financier ont accepté d'écouler sur le marché canadien ce "\$5 millions flottant" mais l'ont mal réparti entre les courtiers, selon les personnes que LA PRESSE a interrogées.

La responsabilité financière disparaît en partie

Ils ont accepté parce que "cette formule est à l'avantage des courtiers": ils n'avaient rien à perdre et de l'argent à gagner. Ils n'avaient pas la responsabilité de ce \$5 millions, puisque, s'ils le refusaient, la Caisse de dépôt l'achetait automatiquement, et par ail-

leurs touchaient une commission s'ils acceptaient l'offre.

Dans ces conditions, déclare un important financier, une des fonctions du syndicat financier disparaît en partie: celle de la responsabilité financière des obligations québécoises (l'autre fonction étant la distribution sur le marché canadien) puisqu'elle est assumée par la Caisse de dépôt pour cette tranche de "\$5 millions flottant".

Le syndicat financier continue cependant d'être payé (par commission) comme s'il était toujours responsable financièrement alors qu'il n'est chargé que de la répartition entre les courtiers et de la distribution dans le public.

Comment se refuser une commission?

Or la distribution dans le public est loin d'être terminée parce que la répartition entre les courtiers a été mal effectuée par les dirigeants du syndicat financier, selon les courtiers et les financiers que LA PRESSE a interrogés.

Ils expliquent que les dirigeants du syndicat financier ont conservé beaucoup trop d'obligations pour eux sachant qu'ils touchent une commission sur tous les titres détenus, qu'ils les distribuent à leurs clients (comme l'exige leur fonction) ou qu'ils les vendent à d'autres maisons de courtage (souvent plus modestes et francophones) qui devront, avec une commission moins intéressante, les distribuer dans le public.

Les personnes interrogées déplorent enfin que les dirigeants du syndicat financier soient chargés de la répartition des obligations québécoises entre les courtiers. Elles estiment que le ministère des Finances, M. Raymond Garneau, et ses fonctionnaires devraient s'occuper de cette tâche en se basant sur la performance antérieure des courtiers dans la distribution des titres du Québec.

M. Garneau a d'ailleurs déjà déclaré qu'il tiendrait compte de cette performance des courtiers lorsque, à chaque début d'année, le ministère des Finances attribue en théorie la part que chaque maison de courtage obtiendra lors des émissions prévues au programme d'emprunts du gouvernement. Le ministre Garneau a tenu promesse en février 1972 à la satisfaction assez générale des courtiers. Le ministère des Finances dispose d'ailleurs à cet effet depuis l'an dernier de compilations statistiques confidentielles sur chacune des maisons de courtage.

Favoriser un concurrent?

Mais au cours de l'année, seuls les dirigeants du syndicat financier se chargent de la répartition des obligations québécoises entre les courtiers alors qu'ils ne disposent évidemment pas des chiffres confidentiels du ministère des Finances. Il faut comprendre que les dirigeants du syndicat financier, en attribuant des obligations à une maison de courtage, acceptent d'accorder un chiffre d'affaires à un courtier concurrent.

L'outil (les statistiques sur la performance) est détenu par le ministère des Finances et la répartition entre les courtiers est décidée par les dirigeants du syndicat financier.

Il est alors inévitable, précisent les personnes interrogées, que les dirigeants du syndicat financier (des courtiers importants) veuillent réaliser un plus gros chiffre d'affaires: ils s'accordent un montant élevé d'obligations québécoises quitte à les revendre avec commission à des courtiers plus modestes (souvent francophones) ou encore à les refiler à la Caisse de dépôt quelques jours plus tard.

Le ministère des Finances n'aura donc pas favorisé, en accordant un "\$5 millions flottant" d'obligations aux dirigeants du syndicat financier, l'écoulement des titres québécois sur le marché canadien et surtout à l'extérieur du Québec. Il n'aura que permis aux dirigeants du syndicat financier de réaliser de plus gros profits.

Place à l'intégration financière au sein du Mouvement Desjardins

Rhéal Bercier

Chroniqueur à l'Economie & finance



Après l'intégration administrative, c'est l'intégration financière qui s'amorce au sein du mouvement des caisses populaires Desjardins.

En effet, la Société de fiducie du Québec, une des sept institutions du Mouvement Desjardins et la deuxième plus importante entreprise fiduciaire canadienne-française, vient de réaliser le premier pas visant à permettre aux 1,294 caisses populaires Desjardins d'offrir à leurs sociétaires tous les services fiduciaires.

Ce premier pas se traduit par une délégation des pouvoirs de la SFQ à la commission de crédit des caisses populaires au niveau des prêts hypothécaires, surtout pour le "petit prêt" évalué entre \$10,000 et \$15,000.

Cette initiative répond à une demande importante: on estime, selon les sondages réalisés, que \$35 millions seront consacrés à cette initiative en 1972. Le service ne sera disponible qu'en août prochain.

De façon pratique, la nouvelle politique de la SFQ a pour résultat de rendre la caisse populaire prêteur agréé auprès de la Société centrale d'hypothèque et de logement.

Les objectifs

Auparavant, la SFQ devait étudier un à un les prêts provenant des caisses populaires affiliées à la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins, ce qui augmentait sa charge administrative.

L'initiative a également pour objectif de réduire la période de temps qui court entre la demande d'un pareil prêt et son acceptation ou son refus.

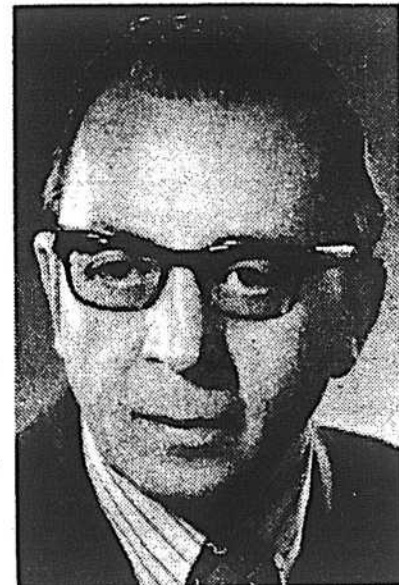
Elle donne aussi le pouvoir à la caisse locale — où qu'elle soit située — de représenter l'entreprise de fiducie.

Et ce n'est qu'un début. Dans un avenir rapproché, la caisse populaire pourra représenter la SFQ au niveau de tous les services financiers que l'entreprise offre à sa clientèle.

La caisse populaire doit devenir une institution qui peut répondre à tous les besoins financiers des Québécois, a déclaré à LA PRESSE le président et directeur général de la SFQ, M. Jean-Marie Couture.

M. Couture, qui est un des hommes-clés du Mouvement Desjardins, a précisé que la SFQ tenait à débiter l'intégration au niveau financier par le service de prêt hypothécaire "afin de répondre le plus tôt possible à la demande des individus qui veulent devenir propriétaires de leurs maisons".

La caisse populaire, a-t-il précisé, a



M. Jean-Marie COUTURE

un rôle considérable à réaliser dans son milieu et tout doit être fait afin de lui permettre de bien jouer le rôle que les Québécois, où qu'ils soient, attendent d'elle.

La SFQ, pour sa part, a affirmé le président de la société de fiducie, fera tout pour l'aider à bien remplir ce rôle.

Pour faciliter la plus grande collaboration possible entre la SFQ et la caisse, la SFQ régionalisera ses services. En plus de ses bureaux de Montréal de Québec, de Trois-Rivières et de Sherbrooke, la SFQ inaugurera de nouveaux locaux à Rimouski en septembre et à Chicoutimi cet automne. "Le rythme ira en s'accroissant."

Un début

Le rythme ira aussi en s'accroissant au niveau de l'intégration financière pour les autres institutions du Mouvement Desjardins. En mars dernier, les assemblées générales de La Sauvegarde, de l'Assurance-Vie Desjardins, de La Sécurité, de la Société d'assurance des caisses populaires Desjardins, de la Société de fiducie du Québec, de Les Placements Collectifs et de l'Institut coopératif Desjardins acceptaient la fusion des organismes au sein du Mouvement des caisses populaires Desjardins et de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins, mieux connu sous le nom Mouvement des caisses populaires Desjardins.

Les institutions avaient été créées par les caisses populaires par la voie de la Fédération qui a son siège social à Lévis. Jusqu'alors les caisses et les institutions opéraient sans lien organique entre elles.

Dans les prochains mois, les caisses populaires pourront représenter d'autres institutions du Mouvement Desjardins afin que bientôt toute caisse puisse offrir au sociétaire toutes les gammes possibles de services offerts par les différents organismes du Mouvement Desjardins.

Par la formule coopérative, le Mouvement Desjardins est devenu au fil des années un conglomérat puissant et un concurrent de taille pour les autres institutions financières opérant au Québec.



Déception à cause des pourparlers de Paris

d'après AFP et PC

La baisse s'est poursuivie à Wall Street hier. L'absence de progrès enregistrée à la reprise des pourparlers de Paris sur le Vietnam a déçu les investisseurs, déjà inquiets du succès du sénateur George McGovern à la convention démocrate et du maintien des pressions inflationnistes. Une tentative de reprise a eu lieu peu avant la clôture, mais elle a été éphémère et les cours ont clôturé à leur plus bas niveau de la journée. Les affaires ont été modérément actives.

Les transports aériens se sont bien redressés après leurs récents replis et les automobiles et les cuirasses se sont améliorées par endroits.

Mais ailleurs les baisses l'ont généralement emporté. Les grands magasins, notamment JC Penney, ont été faibles et IBM a cédé quatre dollars aux ordinateurs, qui se sont repliés. Les chimiques et les télévisions, notamment Motorola et Dow Chemical, se sont alourdies, de même que les tabacs, parmi lesquels Philip Morris a cependant gagné trois dollars. Les pétroles, les chemins de fer et les pneumatiques ont clôturé en baisse modérée, tandis que les papiers, les électroniques, les pharmaceutiques et les sidérurgiques se sont effrités par endroits.

En clôture l'indice des industrielles s'inscrit à \$916.99 en baisse de 6.70 points; 14,740,000 actions changent de main dont 1,570,000 au cours de la dernière demi-heure.

Baisse générale

Les prix ont fléchi considérablement dans tous les secteurs, notamment dans ceux de l'indice composé et des industriels, hier à la Bourse de Montréal. Les échanges y ont été modérés.

Le volume combiné à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne a été de 1.5 million d'actions, au regard de 1.2 million mercredi.

La valeur industrielle la plus active de la journée a été Superior Electric. Son virement a été de 26,600 actions. Elle a gagné 5 cents et se situe à \$2.20.

La mine la plus active a été Mount Jamies Mines. Le nombre de ses actions qui ont été transigées à la Bourse Canadienne a été de 390,500. Elle a monté de trois cents et fermé à 24 cents.

Recul des pétroles

La Bourse de Toronto a connu hier une troisième séance de pertes généralisées.

Les pétroles de l'Ouest ont mené la débâcle et la plupart des secteurs ont connu des pertes.

L'indice du pétrole de l'Ouest a perdu 2.92, tombant à 237.00, les industriels .89, tombant à 200.70, les aurifères .21 à 220.60 et les métaux de base .66 à 92.29.

Les pertes ont dépassé largement les bénéfices.

Le volume a été de 1.75 million de parts, comparativement à 1.79 million mercredi. La valeur des transactions a atteint \$19.33 millions, comparativement à \$19.72 la séance précédente.

Les prix ont monté très légèrement durant les premières minutes de la séance, mais une baisse rapide sur Wall Street a affecté la plupart des marchés canadiens au milieu de la séance.

Les secteurs qui ont subi des pertes importantes sont les banques, les raffineries de pétrole, le fer, les pipelines, les brevages et les trusts et prêteurs, tandis que les communications, les alimentaires et les valeurs immobilières ont réussi des gains très légers.

Disparition du surplus commercial et dégradation des termes d'échange

OTTAWA (PC) — Le Canada achète davantage de produits aux pays du monde libre et leur en vend moins, révèlent les statistiques compilées par le Fonds monétaire international.

Les importations du premier trimestre de 1972 s'élevaient au taux annuel de \$18.2 milliards en devises américaines, au taux de change qui prévalait durant cette période.

En 1971, ce poste s'élevait à \$18.8

milliards et représentait une part plus importante des importations totales des 14 pays industrialisés de l'Occident. Les importations canadiennes ont passé de 6.9 pour cent en 1970 à 7.1 pour cent en 1971, puis à 8.1 pour cent en 1972.

Au chapitre de l'exportation, le Canada a vendu au reste du monde un total équivalent à celui des importations au cours du premier trimestre de 1972, soit un taux annuel de \$18.2 milliards, au regard de \$18.3 milliards pour toute l'année 1971. Mais les exportations des 14 autres pays industrialisés ont progressé fort rapidement et le Canada n'a guère participé à la course.

Les exportations canadiennes ont constitué 7.1 pour cent des exportations totales effectuées par les pays industrialisés, au regard de 7.9 pour cent en 1971 et de 8.1 pour cent en 1970.

Pays industrialisés

Les pays du monde industriel libre ont importé un total de \$236.2 milliards en 1971 et les importations réalisées au cours du premier trimestre de 1972 se sont élevées au taux annuel de \$268.7 milliards.

Quant aux exportations, elles ont totalisé \$232.4 milliards en 1971 et se sont hissées à un taux annuel de \$256.6 milliards pour le premier trimestre de cette année.

Le FMI n'a pas de chiffres précis sur le commerce mondial parce qu'il lui manque les statistiques des pays du bloc communiste et ses chiffres sont basés sur le reste du monde, y compris ceux des pays moins développés, sont incomplets pour le premier trimestre de cette année.

Dégradation des termes d'échange

En plus d'acheter plus, tout en vendant moins, le Canada n'a pas eu la partie belle dans le jeu des changements de prix. De la mi-1970 à la fin

de l'année dernière, les prix des importations canadiennes ont augmenté de sept pour cent, tandis que ceux des exportations ne montaient que de cinq pour cent.

Pour la moyenne des 14 pays industrialisés, les prix des importations ont monté pendant la même période de neuf pour cent, tandis que ceux des exportations gagnaient 9.5 pour cent.

Les statistiques commerciales du FMI pour les pays industrialisés couvrent les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, la Suisse, le Japon et le Canada.

Expansion de \$2 millions de Ruby Foo

M. F. G. Tucker, président de Foodex Systems Limited, a annoncé un projet d'agrandissement de \$2 millions pour l'ensemble restaurant-motel Ruby Foo, de Montréal. Ruby Foo est une division de Foodex.

Les plans prévoient un motel de 118 chambres, ce qui demandera l'addition de 76 chambres, des salles de congrès et de banquets pouvant réunir 800 convives, une "coffee shop" pour 100 personnes et un bar pour 125.

Six nouveaux magasins viendront s'ajouter au mail existant. Toutes sortes de nouvelles installations récréatives seront créées autour de la piscine actuelle, dont un nouveau club de culture physique et un sauna, un court de badminton et un jeu de gale.

Sous réserve d'un financement acceptable, a déclaré M. Tucker, la mise en chantier est prévue pour le début septembre et les travaux devraient être terminés en mars 1973.

Foodex Systems Limited (anciennement CDRH Ltd.) gère les restaurants à succursales multiples Ponderosa, Wallbanger, Mini Foo et Honey Dev, ainsi que le motel-restaurant Ruby Foo. Sa division traiteur, établie à Edmonton, a annoncé récemment l'acquisition de l'avoir et des contrats d'une ancienne filiale de KAPS Transport Ltd., K.C. Services Ltd. De plus Foodex gère les champs de course Bowtie, dans le Maryland, et Freehold, dans le New Jersey.

Hausse de 0.3 p.c. des prix de gros en juin

Les prix de gros ont poursuivi leur ascension au cours du mois de juin et l'indice général a atteint 306.5, soit 0.3 p. cent de plus que le mois précédent.

La comparaison est encore plus marquante pour la dernière période de douze mois: les prix de gros étaient 5.9 p. cent plus élevés en juin de cette année qu'en juin 1971.

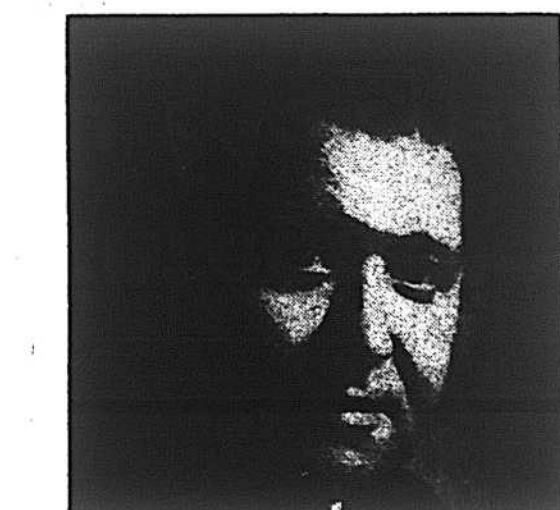
Tous les secteurs, sauf celui des métaux non-ferreux, ont contribué à la hausse des prix de gros en juin. Mais c'est principalement les produits d'origine animale qui ont poussé l'indice à la hausse.

Les prix des produits d'origine animale ont grimpé de 1 p. cent de mai à juin et de tout près de 16 p. cent de juin 1971 à juin 1972.

Globalement, les produits finis et semi-finis ont subi un taux d'augmentation plus rapide (6.7 p. cent) que celui des matières premières (4.4 p. cent) depuis un an.

Il est impossible d'établir une correspondance précise entre l'évolution des prix de gros et celle des prix au

détail, mais la première précède souvent de quelques mois une nouvelle poussée (ou baisse, ce qui est plus rare) des prix à la consommation.



Son commerce: la publicité

Son adresse:

Place Bonaventure



Jack Cronin

Vice-président et directeur du bureau de Montréal, et directeur des services de création au Canada pour J. Walter Thompson Company Ltd.

Dividendes: forte hausse pour 7 mois

Les dividendes distribués par les sociétés canadiennes au premier semestre étaient quelque peu inférieurs à ceux de la même période l'an dernier, mais si l'on tient compte des dividendes payables ce mois-ci, le total est supérieur de 1.2 pour cent à ce qu'il était pour les sept premiers mois de 1971.

La maison Bongard, Leslie and Co. note que le total de \$932,156,949 prévu pour jusqu'à la fin de juillet se com-

pare à \$920,851,218 l'an dernier et \$935,971,905 en 1970.

Les dividendes payables en juillet atteignent un sommet de \$161,585,083, comparativement à \$142.1 millions l'an dernier et \$142.9 millions en 1970.

Dans l'industrie, les paiements de juillet atteignent \$74.0 millions, comparativement à \$61.3 millions l'an dernier et \$63.5 millions en 1970. Les dividendes initiaux d'Aquitaine s'élevaient à \$3.1 millions et ceux de Gen-

pare à \$2.7 millions. Dans le secteur minier, des dividendes de \$7.6 millions pour juillet surpassent ceux de \$6.2 millions l'an dernier et de \$3.9 millions en juillet 1970.

Les services publics payent ce mois-ci \$68.3 millions, contre \$65.4 millions l'an dernier et \$64.1 millions il y a deux ans.

Les institutions, sociétés de fiducie, etc. payent ce mois-ci \$11.5 millions, contre \$9.2 millions en 1971 et \$11.4 millions en 1970.

HOLLINGER MINES LIMITED

DIVIDENDES NUMERO 492

Un dividende ordinaire de 40¢ l'action a été déclaré par les administrateurs, sur le capital social de la société, payable le 31 août 1972 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 3 août 1972.

Ce 11 juillet 1972

Le vice-président et trésorier

P. C. FINLAY

Vancouver

JEUDI LE 13 JUILLET 1972

DE LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net	Ch
MINES						
Acheron	29100	21	18	21	+2	
Adera	25300	44	42	43	-1	
Alton Mns	3660	920	875	930	-10	
Alwin	1000	52	52	52	+1	
Anshor Mns	500	26	26	26		
An Bomar	29900	100	8	100	+16	
Ardo Mines	8500	31	30	31		
Atlas	1000	38	38	38		
Avino	4000	29	29	29		
Azure Res	1000	23	23	23		
Barrie Rf	26050	370	345	355	+5	
Bharr Nrs	6200	70	68	68	-6	
Beaumont	3000	12	11	12		
Bell Moly	2300	25	23	23		
Benson	6500	17	15	15	-1	
Bowell	500	12	12	12		
Bow River	1000	32	32	32	+1	
Brameda	500	132	132	132	-3	
Brennac	3000	38	38	38	-2	
Calico	8000	18	16	16	+1	
Calta	8000	56	55	56	+1	
Cambridge	9000	24	21	24	+2	
C Barranca	500	22	21	22		
Canol	11300	50	43	49	+5	
Casc Moly	5000	28	25	25		
Celtic M	151000	53	40	53	+9	
Charla Mn	23500	45	42	44	+1	
Chataway	4500	17	15	15	-1	
Columbia	11000	20	20	20		
Comet	8200	205	171	190	-35	
Cn Cst Siv	10499	36	33	35		
Cons Gem	246	30	26	30	+4	
Cons Siv	3100	30	26	30	+4	
C Standard	14500	21	20	20	-1	
C McKinny	3000	12	10	10	-1	
C Polash	500	2	2	2		
Cop Ex Mn	24350	140	100	125		
Cop Ridge	18300	27	25	26	+4	
Cord Int	500	126	126	126		
Cor All Ind	500	27	27	27		
Coronet	510	31	31	31	+1	
Cron Silve	1000	30	30	30		
Croyden	2500	10	10	10		
Dankoe Mns	705	70	70	70		
Darkhawk	26500	222	200	200	-20	

Lon Pride	4000	9	9	9	
Lori Explor	2000	33	33	33	
Lorrex	100	795	795	795	
Makosa D	10000	27	27	27	-1
Marshall	2000	27	27	27	-1
Maverick M	5000	35	33	33	
Minex	9000	13	12	12	-1
Molybde	2000	12	12	12	-1
Nat Nickel	10000	19	15	15	-1
Native	4000	10	9	9	
New Cinch	100	16	16	16	
N Privatr	3000	12	11	11	-1
New Taku	7000	25	25	25	-5
Nor Nickel	2500	14	13	13	-1
Norgold	5500	14	13	13	-1
Northair	12000	23	22	23	-1
Northgate	2500	28	28	28	
North Pac	91000	49	37	41	-6
N Homestak	2000	16	16	16	-2
Oro	1500	24	23	24	-2
Orin	1000	16	16	16	-2
Pathfinder	9500	128	121	121	-7
Pais Ivor	1000	3	3	3	
Peel	1000	14	13	13	-1
Pinebell	500	13	13	13	
Pins Lake	3000	18	17	18	-1
Pinnacle	8500	29	26	28	-2
Plateau	3000	30	30	30	
Pyramide	58150	51	42	46	-5
Rayore	8500	30	25	30	+4
River Lake	3000	28	28	28	
Rocket Mns	42500	15	12	13	-3
Rockland	5500	10	8	10	+2
Rising Hill	1000	52	52	52	-8
Rose Pass	4000	22	20	20	-2
Ryl Agassiz	1500	52	51	51	-3
Sabina Ind	2775	300	340	300	
Sheba	4000	23	21	21	-3
Sheld Dev	300	110	110	110	+4
Silbak Pmt	1000	7	7	7	
Silver City	5000	27	26	26	-2
Sivir	1500	67	62	67	-7
S Standard	300	135	134	134	-1
Silver Star	1000	17	17	17	+2
Slocan Dv	625	140	148	148	-2
Sonic Ray	12500	38	46	38	-1
Spectra	7200	33	30	30	-3
Stall Lake	800	75	75	75	
Taseko	20000	19	19	19	+1
Torwest 11	500	36	35	36	-1
Trans Col	1000	18	18	18	
Trojan	600	23	23	23	
Valley Lake	3500	25	25	25	+1
Valley Cop	1000	17	17	17	
Valley Cop	285	59	59	59	
West Res	2000	6	6	6	
White Rvr	38100	40	34	37	-1

PETROLES

Albany Oil	5500	57	54	57	
Allied Rox	1000	62	62	62	
Ballindry	500	99	99	99	
Can Hdros	1500	155	150	150	-9
Chenapir	14500	43	39	42	+2
Chenapir A	42	42	42	42	
Compalex	2100	155	140	140	-25
Commerc	1000	10 1/2	10	10	+1
Concept Res	300	200	200	200	
Cosaka Rs	15000	140	150	155	+10
Cosaka A	2000	154	154	154	
Embassy	1400	41	41	41	
Eschold	500	72	72	72	
Futurity	4 450	24	24	24	
Monterey A	2500	25	25	25	-1
P R Pete	11000	14	14	14	
Ponderay	9000	150	140	140	-10
Rand Res	23492	102	96	100	-4
S Christal	1000	65	65	65	
Shelton	1000	67	67	67	
Tecalac Res	2600	29	26	27	-3
Vargas	31200	33	33	33	
Whitford Ex	1000	9	9	9	-1
Whistler	600	30	30	30	
Wms Gold	6000	43	43	43	-3
Total des ventes : 2,367,678					

● **Crise monétaire:** il se rait ridicule de vouloir faire flotter toutes les devises européennes par rapport au dollar américain, dans l'espoir de régler la nouvelle crise monétaire.

C'est ce que déclarait hier M. Otmar Emminger, vice-président de la Banque centrale d'Allemagne occidentale, au cours d'une interview accordée à une revue d'affaires de son pays.

"La nouvelle crise monétaire, a-t-il dit, a des causes purement européennes et ses répercussions se limitent également à l'Europe".

Personne ne v

TORONTO (DJJ) — Dans deux semaines environ, les contrats de travail auront expiré à la Steel Company of Canada et à l'Algoma Steel Corp. Ltd.

Les négociateurs sont modérément optimistes de pouvoir prévenir une grève comme celle de 81 jours qu'a frappé l'industrie sidérurgique canadienne il y a trois ans. On croit, en effet que de nouvelles conventions, intéressant 25,000 ouvriers, pourront être signées avant le 31 juillet. De part et d'autre, on souligne qu'une entente est sur le point de se concrétiser en ce qui concerne les clauses normatives et que les négociations porteront d'ici peu sur les questions monétaires.

Mais les négociateurs syndicaux sont plus exigeants cette année en ce qui concerne les vacances et la pension. En tout et pour tout, ils exigent une hausse de salaire de \$1.20 l'heure, répartie sur trois ans, et environ \$1 en avantages marginaux.

Les métaux canadiens sont chers présentement environ \$4 l'heure comparativement

● Crise monétaire: il se fait ridicule de vouloir faire flotter toutes les devises européennes par rapport au dollar américain, dans l'espoir de régler la nouvelle crise monétaire.

C'est ce que déclarait hier M. Otmir Emminger, vice-président de la Banque centrale d'Allemagne occidentale, au cours d'une interview accordée à une revue d'affaires de son pays.

"La nouvelle crise monétaire, a-t-il dit, a des causes purement européennes et ses répercussions se limitent également à l'Europe."

Personne ne veut d'une grève à Stelco et Algoma

TORONTO (DJ) — Dans deux semaines environ, les contrats de travail auront expiré à la Steel Company of Canada et à l'Algoma Steel Corp. Ltd.

Les négociateurs sont modérément optimistes de pouvoir prévenir une grève comme celle de 81 jours qui a frappé l'industrie sidérurgique canadienne il y a trois ans. On croit, en effet que de nouvelles conventions, intéressantes 25,000 ouvriers, pourront être signées avant le 31 juillet. De part et d'autre, on souligne qu'une entente est sur le point de se concrétiser en ce qui concerne les clauses normatives, et que les négociations porteront d'ici peu sur les questions monétaires.

Mais les négociateurs syndicaux sont plus exigeants cette année en ce qui concerne les vacances et la pension. En tout et par là, ils exigent une hausse de salaire de \$1.20 l'heure, répartie sur trois ans, et environ \$1 en avantages sociaux.

Les métallos canadiens touchent présentement environ \$4 l'heure, comparativement à quelque \$5 l'heure que perçoivent leurs collègues américains.

Le Syndicat des métallos a déjà rejeté catégoriquement une offre de 89.9 cents l'heure (salaire et avantages sociaux compris), qui serait répartie sur trois ans. A la Stelco, les 16,000 ouvriers syndiqués ont autorisé leurs négociateurs à déclencher la grève au besoin. Et, selon le porte-parole du comité de négociations, M. F. S. Cooke, "la grève sera bel et bien déclarée le 1er août si aucun accord n'intervient d'ici là."

En ce qui concerne l'Algoma, les pourparlers ont été ajournés jusqu'au 19 juillet, à la demande d'un conciliateur provincial.

Même s'il conçoit la grève comme possible, M. Cooke compte néanmoins sur un accord qui préviendra un débrayage semblable à celui de 1969. Stelco et Algoma, dont les bénéfices avaient été considérablement réduits par ce débrayage, ne tiennent pas à en connaître un autre. Leurs affaires vont bien cette année et la production d'acier en lingot est susceptible d'augmenter de 7 pour cent.

Au premier trimestre, les bénéfices de Stelco étaient de \$18.4 millions, soit 55 pour cent de plus qu'aux trois premiers mois de 1971. Les profits d'Algoma, durant la même période, étaient de \$2.9 millions, ou 26 pour cent de plus que l'an dernier.

● La compagnie Basic Industries Inc. accepte en principe d'acheter toutes les actions de l'entreprise de salaisons et d'exportations mont-réales Philip Polonsky Inc., pour une somme d'argent et de des actions ordinaires.

Le montant total de la transaction dépendra des bénéfices de Polonsky jusqu'en 1974 inclusivement, soit \$4.8 millions si les gains annuels de l'entreprise se maintiennent au niveau de 1971, c'est-à-dire environ \$480,000 (canadiens). Le chiffre d'affaires de Polonsky, en 1971, dépassait les \$25 millions.

Pour sa part, Basic Food, dont le chiffre d'affaires était de \$25.7 millions en 1971, a accusé un déficit net de \$661,798.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

AGENT DE GESTION DE PERSONNEL

Charge du recrutement et sélection du personnel "cadre".
Représenter l'employeur auprès des différents organismes de placement.
Participer à l'application des conventions collectives de travail et au règlement des griefs.
Charge d'établir et de maintenir à jour des examens pour embauchage et promotion.

FORMATION SCOLAIRE: Diplôme en relations industrielles ou l'équivalent.

EXPERIENCE MINIMUM: 5 ans

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 12,808 LA PRESSE

Bureau d'ingénieurs en structure cherche

INGÉNIEUR CHEF DE GROUPE

Pour assumer la direction d'une équipe responsable de la conception et de la mise en plan des projets immobiliers divers. Cet ingénieur sera non seulement chargé de la direction professionnelle des projets qui lui seront confiés mais également de la coordination avec clients, architectes, etc.

Les candidats devront avoir une formation académique et d'une expérience qui offrent des garanties de leur compétence.

La rémunération offerte sera précisée après discussion avec les intéressés. Le volume d'ouvrage et les activités du bureau assurent la permanence de ce poste.

Les intéressés sont priés de s'adresser à:

CASE 12,815 LA PRESSE

OFFRE D'EMPLOI

On demande un Directeur (trice) général à l'Hôpital Saint-Joseph, Beauceville (Beauce) P.Q.

EXIGENCES: Maîtrise en administration hospitalière ou l'équivalente.

Expérience dans un hôpital général.

Adresser sa demande d'emploi et son curriculum vitae à:

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

HÔPITAL SAINT-JOSEPH,

BEAUCVILLE,

(BEAUCE) P.Q.

et indiquer dans le coin gauche de l'enveloppe, dans le bas "DEMANDE D'EMPLOI".

HERSHEY CHOCOLATE OF CANADA

DIRECTEUR RÉGIONAL DES VENTES

Nous recherchons directeur des ventes, bilingue, ayant solide formation dans confiserie et industrie alimentaire au Québec. Ses responsabilités comprennent:

- La supervision et la formation de notre effectif actuel de vendeurs.
- Des rapports étroits avec tous les clients importants de la province.

A l'homme que nous recherchons, nous offrons bon traitement de début, primes d'encouragement, voiture de compagnie et avantages sociaux habituels. Si vous pouvez démontrer des succès obtenus dans les domaines précités, veuillez adresser "curriculum vitae", qui sera traité confidentiellement à:

M. K. ROOTES

HERSHEY CHOCOLATE OF CANADA

170 BRUNSWICK DRIVE, REXDALE, ONTARIO

ANALYSTE EN RÉMUNÉRATION

Desire les tâches, les exigences occupacionales, les qualifications individuelles requises, la classification des emplois et de classement d'employés, de participer à l'établissement des structures et des niveaux de traitement de même qu'à la détermination des modalités de classification, rémunération, promotion et autres modifications.

FORMATION:

— Diplôme universitaire en relations industrielles.

— Expérience minimum de 2 ans dans un travail connexe.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 12,806 LA PRESSE

ARPEPAGE ET SURVEILLANCE

CHEFS D'ÉQUIPES ET HOMMES D'INSTRUMENTS

demandes

Travaux routiers, municipaux, structures, (quantité), dessin

Envoyer "curriculum vitae" à

CASE 12,804 LA PRESSE

Faites carrière dans la fonction publique

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES

Douze postes à pourvoir à Québec, à la Direction générale des relations fédérales-provinciales, à la Direction générale des relations internationales et à la Direction générale de la Coopération avec l'extérieur, dans les domaines d'activités ci-dessous décrits.

Concours numéro AD-1537

Traitement initial de \$7,414 à \$23,000 selon le poste et la compétence.

1. DIRECTION GÉNÉRALE DES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

Cette direction a pour fonctions principales de:

- coordonner les relations des ministères et organismes du gouvernement avec les gouvernements fédéral et provinciaux;
- assurer la préparation des dossiers faisant l'objet de négociations fédérales-provinciales, contribuer aux discussions et voir à l'organisation des conférences et réunions ministérielles et des réunions de comités fédéraux-provinciaux de fonctionnaires;
- conseiller le gouvernement et contribuer à l'élaboration de sa politique en matière de relations fédérales provinciales.

Le travail au sein de la direction est réparti entre quatre groupes de coordination dont la responsabilité est définie selon les domaines d'activité suivants: affaires économiques (ressources naturelles, transport, industries primaires, etc.), affaires éducatives et culturelles, affaires sociales et affaires institutionnelles (questions constitutionnelles, relations institutionnalisées, coordination intergouvernementale).

8 postes doivent être comblés à cette direction:

- celui du directeur général
- quatre postes de responsables des groupes de coordination,
- trois postes d'agent de coordination dans les domaines économiques.

2. DIRECTION GÉNÉRALE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Les principales fonctions

TORONTO

[illegible]

CHUM B	100	\$10 1/8	10 1/8	10 1/8	Molson A	1046	\$27 1/2	27 1/2	27 1/2	— 1/8	
City Sav T	500	\$11	11	11	Molson B	200	\$27	27	27		
Cockfield	100	\$5 1/4	5 1/4	5 1/4	— 1/8	Moore	605	\$46 3/4	46 3/4	46 3/4	+ 1/4

[illegible]

Computer	700	38	8	8		NaChrs I	300	\$8 1/2	8 1/2	8 1/2
Comtech	600	290	280	280	-10	Nat Drug	100	\$8	8	8
Conduits	1000	475	450	465	-10	M Nursing, W	500	205	200	200

Conn Bm	100	\$74	724	794	-1
Conn Brn	100	\$74	724	794	-1
Conn Chg	1200	235	235	235	-1
Conn Text	228	425	425	425	-1
Conn Distrib	130	\$574	\$74	\$74	-1
Conn Gas	100	\$874	874	874	-1
Control F	250	230	230	230	-1
Control P	100	222	222	222	-1
Corby v	230	223	222	23	-1
Cornat Ind	100	225	225	+10	-1
Crestbank	100	385	385	385	-15
Crown Trst	800	320	20	20	-1
Crush Int	100	20	20	20	-1
Cygnus B	1000	480	480	-20	-1
Cygnus B	1600	\$5	5	5	-1

D-G					
Dale-R Br	215	\$74	714	714	-14
Dawson D	200	\$74	74	74	-14
Deila	1000	\$364	364	364	-14
Dialt Seag	1000	\$364	364	364	-14
Doman I	2100	515	15	15	-14
Doman J	2100	515	15	15	-14
D_Ridge	100	\$404	404	404	-14
D_Ridge	100	\$404	404	404	-14

O-S					
Occentl Pt	500	1114	1114	1114	-14
Oceanus I	100	300	300	300	-14
Oil Patch	500	280	280	280	-14
Oranegan	400	1174	1174	1174	-14
Oranegan	400	1174	1174	1174	-14
OSF Ind	2270	810	94	94	-14
Osahwa A	315	1114	1114	1114	-14
Osahwa v	315	1114	1114	1114	-14
Pac Pelt	700	640	394	40	-14

D Citrus	225	\$11	11	11	Pancana	2200	310	305	310	+ 5
D Coal pr	25	\$25%	25%	25%	Paragon	800	425	410	410	-15
D Coffee	1000	\$25%	25%	25%	Pembina	400	\$62	62	62	+ 1

[illegible]

Glendale	1000	300	300	300	+ 25	Scot York	300	\$157	157	157
Glendale	1000	\$11	10%	11	+ 1/8	Scot Paper	225	\$247	247	247
Glengair	1500	180	180	180						

[illegible]

Huron	Eri	215	\$28 1/4	28 1/4	28 1/4	—	1 1/4	Teledyne	204	425	425	425
Husky	Oil	262	\$15	14 3/4	15	+	1 1/4	Texaco	300	\$51	51	51
IAC		240	\$19 1/4	19 1/4	19 1/4							

[illegible]

Westcoast	1100	\$277 1/2	277 1/2	277 1/2	+ 1 1/2
Westcoast w	215	905	900	900	-10
West Ind	1000	145	140	140	-10

Koffler A p	400	591 ²	93 ²	93 ²	11 ²	W Brdcast	122	151 ²	151 ²	151 ²
Lebath	215	528 ²	281 ²	281 ²	15 ²	W Cdn Sec	200	561 ²	17 ²	15 ²
Lebath pr	215	528 ²	281 ²	281 ²	15 ²	Weston	100	521 ²	21 ²	21 ²
Lent Caw	1450	1214 ²	1214 ²	121 ²	12 ²	Wstrn A ²	150	564 ²	64	64 + 1
Lindam M	1400	345	345	345	345	White Pns	2315	112	112	12 + 12
Lindam Fin	1250	515 ²	121 ²	121 ²	12 ²	Willey Oils	60	615	15	15
Leigh Intn	1250	595 ²	914 ²	914 ²	11 ²	Wix Corp	500	581 ²	515	515 + 10
Life Inves	700	574 ²	77 ²	77 ²	11 ²	Wood Alex	200	410	410	+ 10
Lob Co A	25	564 ²	61 ²	61 ²	61 ²	Woodward A	45	151 ²	151 ²	+ 15
Lob Co B	25	564 ²	61 ²	61 ²	61 ²	Zellers	120	151 ²	151 ²	151 ²

nada, est décédé mercredi à l'hôpital Général de Montréal.

l'hôpital Général de Montréal après une brève maladie. Il était âgé de 75 ans.

A sa retraite depuis 1968, M. Allen a connu une brillante carrière dans l'industrie des pâtes et papiers et faisait particulièrement autorité en matière de technologie et de fabrication.

Né à North Creek (N.Y.), il obtint son baccalauréat en sciences en génie mécanique au Clarkson College of Technology, de Potsdam (N.Y.) en 1918, avant de servir dans l'armée américaine jusqu'à

designer au poste d'ingénieur en chef. Il devint vice-président - et administrateur en 1937, directeur de la fabrication en 1948, directeur général en 1953, vice-président et chef de direction en 1956.

M. Allen laisse dans le deuil son épouse (Mary Phyllis McCann) et trois filles : Betty-Anne (Mme Graham L. Stacey, de St-Lambert), Jane (Mme Peter Hall, de La Tuque), et Mme Phyllis Archibald, de Montréal.

Le service funèbre aura lieu au salon Clark MacGilliv-

la fin de la première grande guerre.

M. Allen devint plus tard citoyen canadien. Il entra au service de la Compagnie In-

11 heures, et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Assouplissement du règlement des services spéciaux des douanes

OTTAWA — Des amendements au règlement des services spéciaux des douanes et de l'accise permettront d'effectuer la dédouanement aux particuliers, à l'industrie du tourisme et au monde des affaires en général.

Conformément à la politique du gouvernement fédéral,

des passagers et des mar- frais de services spéciaux

chandises en dehors des heures de service autorisées, pour des raisons de commodité.

Désormais, a déclaré le ministre du Revenu national, M. Herb Gray, ces services ne seront plus restreints aux cas urgents. "Ce changement de politique sera favorable

doivent être en rapport avec le coût de ces derniers.

Le barème des frais a été augmenté et s'élève à \$10.0 l'heure-homme, sous réserve d'une somme minimum de \$20. C'est la première augmentation des frais de services spéciaux depuis janvier 1966.

la presse

livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 8 h p.m.
le samedi: 8 h a.m. à 5 h p.m.

cote des grains

JEUDI LE 13 JUILLET 1972

WINNIPEG

LIN	Ouvr.	Haut	Bas	Ciel
Jul.	2.92%	2.92%	2.90%	2.90%
Oct.	2.97%	2.97%	2.94%	2.94%
Nov.	2.93%	2.93%	2.91%	2.91%
Dec.	2.93%	2.93%	2.86%	2.86%

VANCOUVER
GRAINE COLZA

Sept.	2.61%	2.59%	2.59%
Nov.	2.61%	2.62%	2.60%
Jan.	2.59%	2.57%	2.58%
Mars	2.59%	2.57%	2.58%

THUNDER BAY

GRAINE COLZA

Jul.	2.48%	2.45%	2.45%
Oct.	2.52%	2.49%	2.50%
Nov.	2.51%	2.52%	2.51%
Dec.	2.43%	2.43%	2.41%

SEIGLE

Jul.	1.04%	1.04%	1.04%
Oct.	1.06%	1.06%	1.05%
Nov.	1.03%	1.06%	1.03%
Dec.	1.03%	1.06%	1.03%

MARCHÉ AU COMPTANT

AVOINE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang

44	1.07%	1.07%	1.07%
45	1.07%	1.07%	1.07%
46	1.07%	1.07%	1.07%
47	1.07%	1.07%	1.07%

BLE

Jul.	1.50%	1.50%	1.48%
Oct.	1.52%	1.52%	1.51%
Nov.	1.57%	1.57%	1.56%
Dec.	1.59%	1.59%	1.58%

CHICAGO

Jul.	1.50%	1.50%	1.48%
Oct.	1.52%	1.52%	1.51%
Nov.	1.57%	1.57%	1.56%
Dec.	1.59%	1.59%	1.58%

FÉVES SOYA

Jul.	3.31%	3.31%	3.47%
Oct.	3.31%	3.31%	3.46%
Nov.	3.39%	3.39%	3.35%
Dec.	3.39%	3.39%	3.35%

MAIS

Jul.	1.25%	1.25%	1.23%
Oct.	1.27%	1.27%	1.26%
Nov.	1.27%	1.27%	1.27%
Dec.	1.31%	1.31%	1.31%

L'argent

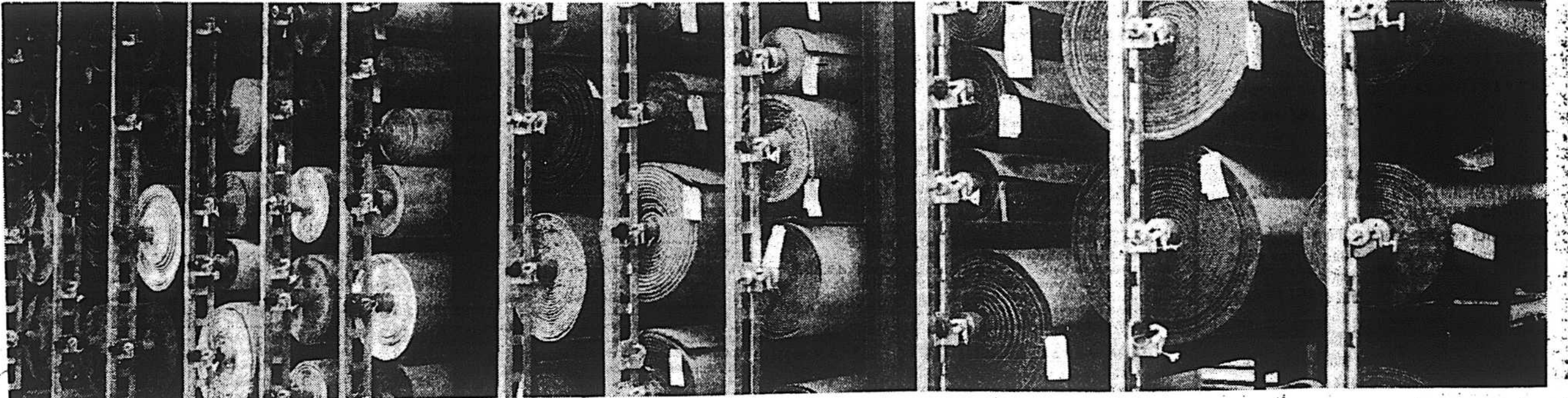
Jul.	76	76	75
Oct.	72	72	71
Nov.	75	75	74
Dec.	75	75	74

Le prix de l'once d'argent ce matin

était coté en dollar américain à 1.00			
dans en hausse de 12 cent à \$1.01			

Optométriste
Bruno Quesnel, O.P.
bureau chez
PEOPLES CREDIT
JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
849-7071VENTE À L'ENTREPÔT SIMPSONS
POUR UN JOUR SEULEMENT-SAMEDI-DE 9H. À 17H. À L'ENTREPÔT SIMPSONS SUR MONTÉE-DE-LIESSE

SOLDE GÉANT DE MOQUETTE

5000 verges de moquette
nylon première qualitéParfait pour chambre à coucher. Nylon
pelucheux ton miel, mauve, ton or, bleu,
vert jade, lime, mousse ou aigre-amer.
Nylon texturé effet caillou ton or, aqua
foncé, vert glace ou mousse. Nylon longs
poils ton menthe, vert ou ton or. Lar-
geur 12 pi.3.99
ver. car.1000 verges de moquette
"Acrilan", laine, nylonLaine robuste, rayures ton rouille. "A-
crilan" texture ton rouge foncé. Nylon
pelucheux ton avocat ou ton or. Nylon
bouclé pour l'intérieur ou l'extérieur
tons bleu-brun ou olive. Largeur 12 pi.4.99
ver. car.5000 verges de moquette
en fibre synthétiqueNylon motifs abstraits ton or. Nylon pelu-
cheux envers caoutchouc ton or ou avocat.
Polypropylène intérieur extérieur ton rouge,
or, sauge, mousse, or foncé, bruyère-olive ou
aqua. Nylon longs poils ton vert, citrouille,
motifs léopard ou zebre. Polyester poils longs
ton magenta, celadon ou lime. "Acrilan" tor-
sade ton beige, aigre-amer ou peau de daim.
Largeur 12 pi.5.99
ver. car.

Pour calculer le nombre de verges et le coût de votre tapis

Mesurez votre pièce (par exemple 10' x 12' = 120 pi. car. Divisez par 9 = 13 1/3 ver. car. Multipliez par le prix choisi). N'oubliez pas d'apporter les dimensions de votre pièce. Vu l'envie de cette vente, prévoyez 2 semaines pour la livraison.

Tapis

Tons prédominants de avocat, framboise, cre-
me, rouille ou bleu.

Rég.	Vente
102" x 138"	249.98 159.99
66" x 102"	124.98 79.99
Rond 80"	99.98 59.99
Rond 44"	36.98 19.99
42" x 66"	59.98 39.99
30" x 54"	36.98 19.99

Couvre-sol

Solde de couvre-sol, largeur 9 pi. \$1 ver. car.

Solde! Tapis indiens

Series interrompues, teintes variées. Chaque
teinte non disponible dans chaque dimension.
Toutes les dimensions sont approximatives.

Rég.	Vente
10' x 14'; 9 seul.	359.99
10' x 12'; 12 seul.	299.99
6' x 9'; 25 seul.	149.99
4' x 6'; 6 seul.	59.99
3' x 5'; 9 seul.	39.99

Sous-tapis fibre caoutchoutée

Largeur 9 pi. ou 12 pi. Rég. 1.49 ver. car. 1.19 ver. car.

Coupons de moquette

Seulement quelques-uns de décrits parmi notre
grande collection.

Rég.	Vente
12' x 8' Propylon torsadé ton bleu. 1 seul.	117.04 59.00
9' x 12' "Acrilan" ton beige. 1 seul.	117.06 59.00
12' x 7' Nylon sculpté ton vert. 1 seul.	102.44 59.00
12' x 6'9" Peluche "Kodel II" ton or. 1 seul.	116.82 59.00
12' x 8'3" Propylon torsadé ton vert. 1 seul.	120.78 79.00
12' x 5' Laine pelucheuse ton vert. 1 seul.	61.28 29.00
12' x 6'9" Nylon texturé arabesque. Ton brun. 1 seul.	71.95 35.00

Rég.	Vente
12' x 6'9" Peluche "Kodel II" ton vert. 1 seul.	121.10 60.00
12' x 22'6" Nylon texture arabesque. Ton vert. 1 seul.	Spécial 119.00
12' x 11'6" "Fortrel" texturé arabesque. Ton turquoise. 1 seul.	207.68 127.99
12' x 15' Nylon texturé arabesque. Ton or. 1 seul.	Spécial 119.00
12' x 11' Polypropylène ton or. 1 seul.	Spécial 93.00
12' x 7' Polyester poils longs. Ton vert. 1 seul.	Spécial 55.00
12' x 6' Propylon torsadé ton or. 1 seul.	87.84 43.00

Profitez de ce grand solde, utilisez votre compte Simpsons

Aspirateurs et balais électriques

Modèles d'étalage ou de démonstration. Tous en parfaite condition de
fonctionnement.

Aspirateurs verticaux

Orig.	Vente
1 seul. Hoover Dial-a-matic 1174	199.98 179.98
2 seul. Hoover Dial-a-matic 1148	129.98 99.98
1 seul. Hoover Dial-a-matic 1152	134.98 99.98
1 seul. Hoover Dial-a-matic 1159	154.98 134.98
1 seul. Hoover 1078	99.98 79.98
1 seul. Hoover 586	69.98 54.98
1 seul. Kenmore 3250	69.98 49.98

Aspirateurs genre seau

Orig.	Vente
3 seul. Kenmore avec Power-Mate 2191	189.98 139.98
4 seul. Kenmore avec Power-Mate 2189	159.98 129.98
1 seul. Kenmore avec Power-Mate 2081	139.98 89.98
2 seul. Kenmore avec Power-Mate 2181	139.98 109.98
1 seul. Kenmore 2190	109.98 74.98
3 seul. Kenmore 2260	99.98 79.98
3 seul. Sunbeam 635-1C	64.98 54.98
1 seul. Regina 254	39.98 29.98
1 seul. General Electric VC40	69.98 59.98

Balais électriques — Aspirateurs
légers

Orig.	Vente
2 seul. Aspirateurs Sunbeam VC638A	39.98 29.98
6 seul. Aspirateurs Sunbeam VC638AL	49.98 39.98
7 seul. Balais Regina 930	49.98 39.98
1 seul. Balai Regina 920	44.98 29.98
23 seul. Balais Regina C100	39.98 24.98
2 seul. Hoover Handivac 2953	49.98 34.98

Polisseuses nettoyantes

Orig.	Vente
5 seul. Regina P204	64.98 49.98
2 seul. Hoover 3612	99.98 79.98
2 seul. General Electric CS52 usagé	59.98 44.98
4 seul. General Electric CS52 neuf	59.98 49.98
1 seul. Regina P201	34.98 29.98

Balais mécaniques

Orig.	Vente
1 seul. Bissel 400	17.98 12.98
1 seul. Bissel Shagger	19.98 12.98
1 seul. Leifheit	16.98 12.98

Solde! Articles de maison

Bas prix formidables sur tentures, rideaux, couvre-lits, coussinets.
Styles variés et vaste gamme de coloris décoratifs.
Orig. \$10 à \$85 99¢ à \$50
Rayon 753 — Entrepôt seulement.

Solde! Articles ménagers

Batteries de cuisine, accessoires pour la cuisine, salle de bain, articles
en plastique; aussi, appareils électriques de séries interrompues, lé-
gèrement défectueux ou reconditionnés: fers à repasser, grille-pain, mé-
langeurs, bouilloires, poêles, cafetières, sèche-chairs à cheveux, boucleurs.
Accessoires pour cheminée, ventilateurs, hibachis et barbecues.
Rég. 1.29 à 59.98 88¢ à 39.99
Rayon 755 — Entrepôt seulement.Solde! Accessoires
et pièces d'auto

Orig.	Vente
Housses pour sièges d'auto. Pour autos com- pactes ou petites. Coloris variés. 70 seul.	5.29 1.59
Plateaux-lunch. 11 seul.	2.19 99¢
Coussins ventilés pour sièges. 5 seul.	13.98 6.99
Écrou de sécurité pour enjoliveurs. 52 seul.	2.59 99¢
Pédales "Dimmer Switch". 27 seul.	98¢ 39¢
Nécessaire à souliers pour auto. 163 seul.	6.99 99¢
Tachomètre. 6 cyl. 2 seul.	59.45 19.99

Rayon 773 — Entrepôt seulement.

Solde! Caméras, projecteurs, machi-
nes à écrire et articles pour le bureauRég. 19.98 à 229.98 9.98 à 159.98
Rayon 704 — Entrepôt seulement.

Solde! Linge de maison

Draps et taies d'oreillers variés. Rég. 5.98 à 13.98 2.99 à 6.99
Ensembles pour la douche. Spécial \$1 à \$5
Serviettes bain, main, débarbouillettes. Spécial 79¢ à 2.49
Nappes de table. Spécial 89¢ à \$12
Rayon 751 — Entrepôt seulement.

Solde! Linge de maison

Couvre-lits sans repassage. Orig. 7.99 à 16.99 3.99 à 9.99
Draps imparfaits Wabasso et Tex-Made. Spécial 1.99 à 3.99
Ens. pour salle de bain et carpepe. Orig. 3.99 à 16.99 1.99 à 9.99
Rayon 792 — Entrepôt seulement.

Porcelaine et verrerie

Services à dîner pour 4, 6, 8 et 12. Motifs et compositions variés.
7.99 à 89.99 ens.
Choix de verres variés. 2.99 la douz.
Rayon 757 — Entrepôt seulement.Cuillers, fourchettes, couteaux. Acier inoxydable 9¢ à 25¢
Rayon 746 — Entrepôt seulement

Solde de piscines

Rég.	Vente
Patacousses parcs acier 6' x 15"	7.99 6.66
2 seul. Piscines ovales 18' x 12' x 48"	349.00 269.00
3 seul. Piscines rondes 15' x 48"	219.00 169.00

Rayon 759 — Entrepôt seulement.

Solde! Articles de sport

Orig.	Vente
2 seul. Tourisme 10 vitesses. Hommes	99.98 79.98
1 seul. 5 vitesses. Pour dames	84.98 69.98
1 seul. 3 vitesses. Pour garçons	79.98 59.98
2 seul. 3 vitesses. Pour fillettes	79.98 62.98
1 seul. Pour garçons	52.98 44.98

Pneus d'été "All-state"

Rég.	Vente
Pneus nylon 4 plis. "Guardsman" paroi noire, garantie 33 mois. 700 x 13. 6 seul.	19.99 14.99
Pneus nylon 4 plis. "Deluxe Super tread" paroi blanche. Garantie 36 mois. 775 x 15 — 26 seul.	28.98 16.99
Pneus polyester 4 plis. "Guardsman" paroi blanche. Garantie 33 mois. 855 x 14 ou 15 — 24 seul.	27.49 20.99

Rég.	Vente
1 seul. Pour garçons ou filles	51.98 34.98
1 seul. 3 vitesses. Pour fillettes	79.98 69.98
1 seul. 10 vitesses	89.98 69.98

Camping

Rég.	Vente
32 seul. Auvents de remorque	22.98 12.98
1 seul. Tente 10' x 8'	109.98 74.98
1 seul. Auvent pour remorque 500	69.98 42.98
1 seul. Auvent pour remorque 400	59.98 34.98
1 seul. "Add a Room" pour remorque 500	149.98 79.98
48 seul. Tentes "Voyageur"	29.98 26.88
12 seul. Tentes Acapulco 9' x 12'	159.98 139.98
180 seul. Sacs de couchage	17.99 15.88
100 seul. Lits pliants	Special 13.88
100 seul. Chaises de camping	5.98 4.44

Tables de pool

Rég.	Vente
7 seul. 4 x 8 pi.	209.98 159.98
1 seul. Scie 8" d'établi.	99.98 79.98
3 seul. 4 x 8 pi.	229.98 169.98

Équipement d'exercice

Rég.	Vente
2 seul. Bicyclettes "International"	52.98 39.98
3 seul. Economy "Slender Bender"	39.98 24.98

Bateaux et moteurs

Rég.	Vente
1 seul. Moteur 2 c.v. Evinrude	191.00 169.00
1 seul. Bateau Mohaw	249.00 229.00

Articles plomberie/chauffage

Rég.	Vente
Lavabos en porcelaine.	Rég. 13.99 à 18.99 9.88 à 15.88
Armoire de toilette.	Rég. 49.99 35.88
Chaudière Cascade 40 ou 60.	Rég. 89.99 à 119.99 59.88 à 79.88
Ventilateurs.	Rég. 12.99 à 44.99 9.88 à 29.88
Chaudières électriques.	Rég. 10.99 à 39.99 8.88 à 34.88

Rayon 771 — Entrepôt seulement.

Solde de peintures

"Mobil". Peinture d'extérieur à base huile. Tons variés.
9.99 gallon
"Berron". Peinture d'intérieur ou extérieur. Blanc seul. Fini mat
ou lustre.
5.66 gallon
Peintures aux teintes pré-mélangées. Base huile ou latex. 100 seul.
30¢ plate
Rayon 772 — Entrepôt seulement.

Articles de jardin

Solde de fertilisants variés. Orig. 5.95 à 9.99 2.97 à 4.00
Tondeuses à essence ou électriques. 25 seul.
Rég. 59.95 à 124.95 \$40 à \$9.00
Tondeuses électriques "Craftsman", lame simple, double déchets.
9 seul. Orig. 64.98 52.88
Rayon 774 — Entrepôt seulement.

Articles de construction

Remises de jardin fini ton blanc/vert.
10' x 7' — 3 seul. Orig. 136.98 124.88
8' x 9' — 10 seul. Orig. 139.88 129.88
10' x 9' — 1 seul. Orig. 249.88 159.88
Clôtures. Dim. variées. Orig. 14.50 à 16.88 7.50 à 9.50
Portes plantées 36" x 80" — 6 seul. Rég. 16.98 12.88
Rayon 774 — Entrepôt seulement.

Puissants outils et accessoires

Outils électriques ou manuels entièrement reconditionnés, tels perceu-
ses 1/2 et 3/4", scies circulaires, sauteuses.
Rég. 10.88 à 99.95 7.88 à 68.88
Scies électriques "Shopcraft" 8 seul. Orig. 29.88 22.88
1 seul. Scie 8" d'établi. Rég. 139.99 99.88
1 seul. Scie radiale 9". Orig. 219.88 168.88
1 seul. Scie radiale 10". Orig. 299.88 228.88
1 seul. Nécessaire à souder. Orig. 169.98 138.88
20 seul. lame 7" pour scie électrique portative Orig. 3.88 2.88
50 seul. lame 8" pour scie électrique portative Orig. 4.79 3.88
Rayon 774 — Entrepôt seulement.

La loi martiale serait proclamée en Ulster

L'armée envahit une zone interdite à Belfast



Un civil abandonne sa voiture et s'abrite derrière un lampadaire pour échapper aux fusillades à Belfast. Les incidents se sont multipliés hier et ce matin en Irlande du Nord, où les troupes britanniques ont envahi une zone interdite de l'IRA pour la première fois.

Jane Fonda supplie les GI de repenser leur rôle dans la guerre du Vietnam

d'après Reuter, UPI, PA

L'actrice américaine Jane Fonda, qui séjourne au Nord-Vietnam, et qui, à quelque 50 milles au nord de Hanoi, a visité un réseau de digues endommagées par des bombardements de l'aviation USA, a déclaré, selon une agence nord-vietnamienne: "Il ne s'agit d'aucunement d'objectifs militaires; pas de routes; rien que des fermes."

La vedette a supplié les aviateurs de son pays là-bas de "réfléchir à ce qu'ils font". "Que répondrez-vous à vos enfants, a-t-elle ajouté, qui vous demanderont compte de vos actes au Vietnam?"

Mlle Fonda, qui a été reçue sans ennui par les Nord-Vietnamiens, mais avec une certaine curiosité, a révélé que ceux-ci semblaient se demander pourquoi les Américains s'acharnaient contre eux, gens innocents.

L'actrice a souligné le fait que la vie de quinze millions d'êtres humains dépend en grande partie des digues endommagées.

Par ailleurs, la marine américaine vient d'annoncer qu'elle emploiera une nouvelle bombe d'une tonne, appelée "Fat Albert" (Gros Albert), qui serait une "version" plus efficace de la "Walleye" téléguidée.

Selon le commandement américain, les pilotes américains ont effectué 272 missions de bombardement au Nord-Vietnam. Des bombes guidées par laser auraient ravagé des postes de défense situés au nord-est et au sud-est du port de Vinh.

Grâce à l'intervention massive des avions et canons américains, les 800 "marines" sud-vietnamiens encerclés près de Quang Tri ont pu se dégager et avancer jusqu'au centre de la ville, où les Nord-Vietnamiens résistent, retranchés dans leur citadelle. Cette opération aurait coûté 115 morts aux communistes et deux à leurs adversaires.

BELFAST (PA) — L'armée britannique, sur l'ordre du pro-consul William Whitelaw, a lancé la nuit dernière une offensive majeure contre les guérilleros de l'IRA et le bruit des fusillades s'est répercuté partout dans la capitale nord-irlandaise.

Trois bataillons de "tommies" ont en effet envahi le bastion "catholique" d'Andersonstown pour mater les "soldats" de l'armée clandestine qui depuis quatre jours s'attaquaient violemment à un poste de commandement de l'armée.

Trois soldats britanniques et trois civils ont été tués dans divers secteurs de la ville, portant à 15 le nombre des pertes de vie provoquées par

la bataille depuis mercredi, jour du grand défilé oragiste, et à 341 le bilan des violences qui perturbent l'Ulster depuis trois ans.

Selon le QG de l'armée britannique en Irlande du Nord, c'est sur l'ordre formel du secrétaire d'Etat aux Affaires nord-irlandaises qu'a été lancée l'opération contre le quartier "no go" d'Andersonstown.

M. Whitelaw, dans un rapport de la situation aux Communes britanniques, a accusé l'IRA d'avoir utilisé pour la première fois des lance-fusées à Belfast, au cours des attaques contre un poste de commandement de l'armée.

C'est vraisemblablement à la suite de ce tir de "roquettes" que le "pro-consul" a donné l'ordre de prendre d'assaut le "bastion" catholique d'Andersonstown.

Rumeurs de coup d'Etat en Libye

d'après AFP, Reuter, UPI

Les rumeurs selon lesquelles le chef du gouvernement de la Libye, Mouammar El Kadhafi aurait été emprisonné à Tripoli par des extrémistes restent non confirmées.

Un conseiller de l'ambassade de Libye à Beyrouth a affirmé que "les rumeurs concernant un coup d'Etat en Libye" sont dénuées de tout fondement.

La radio de Tripoli, captée à Tunis, poursuit ce matin, normalement, ses émissions. A Tunis même, on ne fait aucune mention d'un coup d'Etat en Libye.

De même l'Agence de presse libyenne diffuse son service habituel. La seule information locale fournie dans la nuit concerne la signature par le commandant Jelloud — au siège de son ministère de l'Industrie — d'une convention touchant l'établissement d'une banque libyo-ougandaise.

Par ailleurs, de Rabat, on dit que le gouvernement n'est pas en mesure de confirmer les informations selon lesquelles M. Kadhafi aurait été arrêté. On croit que les rumeurs qui circulent proviennent du fait que le chef de la Libye a chargé le major Abdesslem Jelloud, membre du conseil révolutionnaire, de former un nouveau gouvernement.

Entre Tripoli et Rabat, les relations, note-t-on, restent tendues, depuis la tentative d'assassinat du roi Hassan, mais rien ne permet de relier la rumeur de la déposition de Kadhafi à quelque groupe marocain que ce soit.

Revirement

L'assaut général par quelque 1.800 membres de troupes contre le bastion de l'IRA à Andersonstown constitue un revirement d'attitude de l'armée qui jusqu'ici avait, en dépit des objections des organisations extrémistes protestantes, refusé de poser de tels gestes.

Hier même à Londres, M. Whitelaw avait déclaré, au cours d'une réunion des hautes instances du parti conservateur, que l'armée continuerait de se tenir hors des quartiers "No-go" catholiques, mais avait ajouté que si les guérilleros de l'IRA faisaient preuve de férocité, "nous riposterons avec la même férocité". Cette riposte est survenue, la nuit dernière.

Peu après que l'armée se fut rendue maîtresse du quartier d'Andersonstown, de violents accrochages ont eu lieu dans les districts d'Ardayne, de Falls Road, de Ballymurphy, de New Lodge et de Divis ainsi que dans le centre-ville.

Loi martiale ?

Un porte-parole de l'armée a déclaré que 22 membres de l'IRA ont été blessés et que trois civils ont été tués, l'une de balles à la tête et l'autre à l'estomac. Le cadavre du troisième a été déposé ce matin dans un hôpital de Belfast. On ignore la cause de sa mort.

Il semble que de part et d'autre on durcisse les positions et les autorités ne cachent pas leur inquiétude pour les jours à venir. Une rumeur circulait la nuit dernière à Belfast selon laquelle la loi martiale pourrait être proclamée avant la fin de la semaine.

"C'est la plus sale nuit que nous ayons connue depuis la rupture de la trêve dimanche dernier", déclarait-on ce matin au quartier général de l'armée.

Pendant toute la journée d'hier et jusqu'à la tombée de la nuit, protestants et catholiques avaient poursuivi avec ardeur l'édification de barricades à l'entrée de leurs quartiers respectifs. Des rails, des pieux, des poteaux, fichés dans le sol et cimentés, interdisent le passage des véhicules. En certains points, des bulldozers ont même creusé de larges fosses qui — comme au Moyen-Age — cernent des pâtés de maisonnettes grises. Ces obstacles, derrière lesquels veillent les hommes de l'IRA catholique ou ceux de l'UDA protestante sont d'abord destinés à se protéger contre les attaques éventuelles de l'adversaire, mais ils prémunissent également contre les incursions de la force britannique.

Les Communes disent "oui" à la CEE

LONDRES (AFP) — La loi d'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun a été approuvée, hier soir en troisième lecture par la Chambre des Communes avec une majorité de 17 voix. 301 députés contre 284 ont approuvé la nouvelle législation permettant d'adapter la Grande-Bretagne aux conditions de l'entrée dans la Communauté économique européenne.

Le vote qui met pratiquement un terme au combat d'arrière-garde livré par l'opposition travailliste au gouvernement, au sujet de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun élargi, a été accueilli par de forts applaudissements sur les bancs de la majorité.

M. Geoffrey Rippon, ministre chargé des affaires européennes, a aussitôt contre-attaqué. "Ce que les adversaires de la loi ont en commun, c'est la peur: la peur des étrangers, la peur du changement, la peur de l'inconnu. Voilà ce qui les aveugle".

M. Rippon a défendu vigoureusement la conception du Marché commun: "C'est une communauté fondée sur le respect de l'individualité des Etats membres. Les décisions ne sont jamais prises contre les intérêts vitaux des membres de la communauté. Nous participerons à chaque étape du développement de ses institutions. Nous exercerons notre souveraineté sur une échelle plus vaste qu'actuellement. En mettant en commun notre souveraineté, nous la renforçons. Ce que nous faisons en réalité, c'est de céder l'apparence de la souveraineté pour sa substance".

La convention démocrate prend fin sur une manifestation d'unité

McGovern: "la politique aux Etats-Unis ne sera plus jamais la même"

MIAMI BEACH (PC, AFP) — La convention démocrate s'est terminée aux petites heures du matin par une manifestation d'unité et sur la promesse du candidat du parti à la présidence, le sénateur George McGovern, que "la politique américaine ne sera plus jamais la même".

En acceptant l'investiture, M.

McGovern a déclaré que s'il défait le président Nixon en novembre, il mettra fin à la guerre du Vietnam, ouvrira les portes du gouvernement et remettra le pays au travail.

Sous quatre administrations, tant démocrates que républicaines, une guerre terrible a été menée derrière des portes closes, a-t-il ajouté. "Je veux ouvrir ces portes et refermer la porte sur cette guerre."

Le sénateur du Dakota-Sud, ayant à ses côtés son coéquipier, le sénateur Thomas Eagleton, du Missouri, ainsi que cinq de ses adversaires à l'investiture démocrate, a été longuement et chaleureusement applaudi par les délégués dans un dernier sursaut d'enthousiasme.

Un vent nouveau...

Tous les candidats, à l'exception du gouverneur George Wallace, se sont retrouvés à la tribune, se donnant de grandes tapes dans le dos comme si l'accord avait toujours été parfait. Et, pour donner plus de lustre à cette manifestation d'unité apparemment retrouvée, Edward Kennedy, follement applaudi, se joignit au groupe des dirigeants du parti.

Le dernier des Kennedy avait d'ailleurs prononcé, après Thomas Eagleton, un discours de tribune à la gloire de George McGovern qu'il a salué comme "un vent nouveau qui se lève au-dessus des plaines du Dakota-Sud et qui se propage à travers le pays".

Dans un discours relativement bref et consacré surtout aux affaires intérieures du pays, le candidat démocrate se montra prudent et plus réservé que pendant sa campagne. Par contre, en ce qui concerne le Vietnam, il se montra très catégorique et les délégués en furent enchantés. Il a affirmé que la bataille contre Nixon resserrerait les rangs du parti "dans une cause commune".

Arrêter la guerre

Il a promis d'arrêter les bombardements américains en Indochine le jour de son entrée à la Maison Blanche.

"En 1968, a-t-il dit, les Américains ont voté pour ramener nos garçons du Vietnam dans la paix... depuis lors 20.000 sont revenus dans des cercueils". "Je n'ai pas de plan secret pour le Vietnam", a-t-il ajouté en faisant allusion à la déclaration que l'on a attribuée à M. Richard Nixon pendant la campagne électorale de 1968. "J'ai un plan public."

"Il n'y aura plus d'enfants asiatiques s'enfuyant en feu d'écoles bom-

bardées. On ne parlera plus de bombardements sur les digues ou sur les villes du Nord. Dans les 90 jours après mon inauguration tous les soldats américains et tous les prisonniers américains seront sortis de la jungle et de leur cellule et seront revenus chez eux, en Amérique."

Faisant allusion au soutien des Etats-Unis au président Thieu, le candidat démocrate a conclu: "Prenons la résolution que nous ne verserons plus jamais le précieux jeune sang de cette nation pour maintenir à l'étran-

ger un client qui ne représente personne."

Sur la question de la puissance des Etats-Unis, M. McGovern a affirmé: "En se retirant du Vietnam, les Etats-Unis ne deviendront pas une puissance de second ordre. Nous maintiendrons notre système de défense non seulement pour nous-mêmes, mais également pour ceux qui ont besoin du bouclier de notre puissance et le méritent — nos vieux al-

liés en Europe et ailleurs, y compris le peuple d'Israël, qui aura toujours notre aide pour garder sa terre promise."

Politique intérieure

L'essentiel du discours du sénateur McGovern était évidemment consacré au programme de politique intérieure avec lequel il va se présenter devant les électeurs contre le président Nixon.

Concernant le chômage, M. McGo-

vern a dit: "Le gouvernement fédéral stimulera ou fournira lui-même tout emploi que le secteur privé ne fournit pas."

Sans reprendre son plan de redistribution de 1.000 dollars par an à tous les citoyens américains par le gouvernement fédéral qui avait été tellement contesté pendant la campagne pour les élections primaires, le sénateur McGovern a simplement promis "de garantir à ceux qui ne peuvent pas travailler un revenu suffisant pour leur assurer une vie décente".

Kissinger informera McGovern

SAN CLEMENTE, Californie (AFP) — Le président Nixon a demandé hier à son conseiller spécial aux affaires étrangères et à la sécurité nationale, M. Henry Kissinger, de mettre le sénateur George McGovern au courant de sa politique.

Prié de dire si le candidat démocrate à la présidence sera mis au courant de toutes les négociations secrètes, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ronald Ziegler, s'est borné à dire qu'il ne manquera pas d'être tenu "pleinement informé" sur tous les événements. Le sénateur, a-t-il ajouté, sera notamment renseigné sur l'évolution des pourparlers de paix sur le Vietnam.

M. Ziegler a indiqué que le président avait chargé M. Kissinger d'organiser à l'intention du candidat démocrate à la Maison Blanche des "réunions d'information régulières". Le conseiller présidentiel rencontrera M. McGovern à une date qui sera fixée d'un commun accord pour décider du calendrier de ces réunions.

L'initiative de M. Nixon est conforme à la tradition, qui veut qu'un président qui approche de la fin de son mandat mette son rival au courant des secrets de sa politique afin d'en assurer, quoi qu'il arrive, une certaine continuité même s'il brigue lui-même un nouveau mandat.

Hier matin, M. Kissinger a conféré une fois de plus avec l'ambassadeur d'URSS, M. Anatole Dobrynine, qui avait passé la nuit près de San Clemente, la résidence d'été de M. Nixon, avec qui il avait conté la veille pendant une heure et demie.



A Miami, anciens et nouveaux se donnent la main

Le sénateur George McGovern et son colistier, le sénateur Thomas Eagleton, donnent la main aux deux candidats démocrates de 1968, le sénateur Hubert Humphrey et le sénateur Edmund Muskie, dans un geste d'unité devant le congrès démocrate de Miami Beach, qui a pris fin la nuit dernière.

telephoto PA

940 Autos à vendre

RENAULT 10 1966, bonne condition, \$350; pour: 486-5846, soir 274-3909.

RENAULT 16, 1967, 35.000 milles, très propre, \$650, après 4 heures: 486-4649.

RENAULT 16, 1972, transmission automatique, sièges banquettes, pneus Michelin, antirouille tectyle garantie 5 ans, 50.000 milles, bas mileage, balance de garantie, prix spécial de juillet.

CENTRE DE REPRISSE
RENAULT JEAN-TALON
738-1143

RENAULT 6, 1968, très bonne condition, peinture neuve, entièrement reconditionné, et garantie par nos soins \$705.

CENTRE DE REPRISSE
RENAULT JEAN-TALON
738-1143

RENAULT 12 TL, 1971, traction avant, 38 milles par gallon, entièrement revêtu et garanti par nos soins.

CENTRE DE REPRISSE
RENAULT JEAN-TALON
738-1143

RENAULT 10 1971, bas mileage, freins à disques aux 4 roues, excellente condition, comme neuve, garantie 100%, financement et échange acceptés.

RENAULT CANADA
735-1231

RENAULT R4, 1968, bon état, prix raisonnable, 381-0341.

RENAULT R-8, bas prix. Meilleure offre. Bon état. 274-4500.

RENAULT-4, 1969, 42.000 milles. Mini-jeep "Spidey" (type Palard), 1971, 842-1481 local 47, soir: 738-0930.

RENAULT 8, 1969, 14.000 milles, 2e voiture, excellente, \$850, 482-9436.

RENAULT 12 TL, 1972, 6.000 milles, balance de garantie, 100%, financement et échange acceptés, financement taux bancaire.

RENAULT CANADA
735-1231

RENAULT RB, 1970, radio, 36.000 milles, bon état, \$700, 739-7164.

RENAULT-16 TA 71, automatique, très bon état, 271-5274.

RENAULT 10, automatique, sièges banquettes, pneus Michelin, bas mileage, garantie 100%, \$1050.

CENTRE DE REPRISSE
RENAULT JEAN-TALON
738-1143

RENAULT 1970 R-14, parfaite condition, Central Volkswagen, 849-1203, M. Allio.

RENAULT-10, 1967, automatique, très propre, parfaite condition, 844-1848.

RENAULT TA 1971, automatique, 12.000 milles, impeccable, dame, \$1.850, 461-8617.

RENAULT 16 Grand Luxe, freins assistés, en parfaite condition, vendue avec garantie 100% pièces et main-d'œuvre, financement bancaire, échange accepté.

RENAULT CANADA
735-1231

RENAULT 8, 1970, très bon état, radio AM, doit vendre, 332-0283.

RENAULT 1963 à 1972, tous modèles, automatique, standard, au Pavillon de l'auto, 7665 Lacordaire, 259-6981.

RENAULT-16, 1967, autobus, 679-5569.

RENAULT 1970, R-10, automatique, radio am-fm, excessivement bas mileage, voiture de fille, \$1.550, 322-3020, membre IAQA.

ROAD RUNNER, 4 vitesses, balance garantie, après 7 heures, 626-6928.

STATION-WAGON Ford L.T.D. 1969, 10 passagers. Très propre, tout équipée, voiture privée, appeler: 679-4365.

STATION WAGON, Motor Montclair 48, automatique, V-8, 342-5609.

STATION-WAGON, 1967, Melleor, faut vendre, \$800, petit comptant, 276-5022, vendeur.

STATION WAGON, Meteor 1965, V-8, automatique, radio, bonne mécanique, \$150, 931-2664.

T-BIRD 1968, 4 portes, laudau, tout équipé, excessivement propre, voiture d'ex-écutif, M. Lator, vendeur, 488-9200.

THUNDERBIRD 1967, hardtop, 2 portes, tout servo, voiture de dame, seulement 25.000 milles, très bien entretenu, peinture originale, pas de rouille, \$1800, 735-9819, membre IAQA.

THUNDERBIRD 1967, hardtop, 2 portes, tout équipé, propre, termes, échange, 275-5519, vendeur.

TOYOTA 1971, Corolla, moteur 1600 cc, transmission automatique, bas mileage, \$1750.

CENTRE DE REPRISSE
RENAULT JEAN-TALON
738-1143

TOYOTA 1970, automatique, radio, cu-bine, \$1.050, 525 comptant, 544 mois, 325-7894, Vendeur en gros.

TOYOTA Corolla, 1971, 4 portes, automatique, radio, 8.100 milles, \$1.200, soir 518, hras, 527-9097.

TOYOTA Corolla 71, automatique, véritable occasion, 677-4425.

TOYOTA 1969, Corolla, 4 vitesses, 2400 cc, soit vinyle, 7 pneus, 2500, Dame, 342-0512, marchand garanti.

TRIUMPH Spitfire 1969 en bonne condition, appeler 322-4701.

TRIUMPH GT 1971, 12.000 milles, \$2.500, 324-2027, 335-0112.

TRIUMPH TR-6 1971, convertibilité, 1100 milles, rouge, Am-FM, radio, roues chromées, porte-bagages, \$2.500, 275-0255.

TRIUMPH TR-6 1971, convertibilité, 1100 milles, rouge, Am-FM, radio, roues chromées, porte-bagages, \$2.500, 275-0255.

VALIANT 1964, 6 automatique, radio, très propre, \$275, 335-5688.

VALIANT 1964, deluxe, 6 automatique, 22.000, dame, \$1.500, 469-7637.

VALIANT Signet, 1965, V8, hardtop, bas mileage, peinture neuve, C'est une affaire \$675, 201 des Laurentides, Pont-Viau, vendeur.

VALIANT 1964, automatique, 6 cylindres, 2000 cc, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VALIANT Barchetta, 65, très bonne condition, \$550, de 8 h à 12, 322-1440.

VAUXHALL 1968 standard, très bonne condition, appeler 731-0648, après 5 heures.

VEGA GT 1972, blanche, noire, 9.000 milles, radio FM, tape à cassettes, à vendre, 363-4234.

VIVA 1968, automatique, parfaite condition, prix \$550, 524-1027.

VITURES et camions usagés à vendre, \$100 et plus, 401-2091.

VOLKSWAGEN, autobus, 9 places, parfaite condition, particulier, 445-4725.

VOLKSWAGEN 1968 station-wagon, bas mileage, très propre, termes faciles, pour plus amples informations, appeler 735-2532, concessionnaire M.B.

VOLKSWAGEN 1969, deluxe, automatique, 25.000, beige, bons pneus, comme neuve, \$1.550, Dame, 723-4468 marchand garanti.

VOLKSWAGEN Van 1964, bonne condition, mécanique, Central Volkswagen, 849-2025, M. Allio.

VOLKSWAGEN 45, parfaite condition, \$500, 327-1179, soir.

VOLKSWAGEN, Saubereck, 1966, bonne condition, \$400, 336-5647.

VOLKSWAGEN blanc 1970, Fastback, automatique, couleur, prix d'évaluation, prioritaire, 744-4124.

VOLKSWAGEN 1970, station wagon, automatique, Michelin, 25.000 milles, \$2100, 933-1336, marchand.

VOLKSWAGEN 1960, 1965, prix spécial, \$180, 201 des Laurentides, Pont-Viau, vendeur.

VOLKSWAGEN 68, 1600 fastback, moteur 1600 cc, très propre, Am-FM, 739-5399.

VOLVO 1960, 1604, très propre, mécanique parfaite, \$650, 482-9762.

VOLVO 48, 4 Michelin neufs, A-1, \$1.400, 621-9420.

VOLVO 1972 VOUS INTERESSE ? Pour une transaction sans frais, visitez l'Agence Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1970 modèle 164, 4 vitesses au plancher, radio, 18.000 milles. Echange accepté et termes faciles. Pour plus amples informations, appeler 933-7401, concessionnaire M.B.

VOLVO 1972, démonstrateur, livraison immédiate, 2.415, Maurice Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1971, automatique, 6.000 milles, tout équipé, \$2500, 738-9005.

VOLVO 144S, 1970, 4 cylindres, manuelle, bien entretenue, mécanisme très bon état, pneus Michelin, pas de rouille, 627-5256.

VOLVO 1971, moteur à injection, 4 cylindres, 1600 cc, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1972 modèle 164E, 4 vitesses, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1968 14.5, Pirelli, peinture neuve, 739-2924, après 4 heures.

Petites annonces

87-47-111

Gardez ce numéro à votre portée. Il vous sera utile

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal recevra jusqu'aux heures et aux dates indiquées ci-dessous, des soumissions, sous enveloppes scellées, pour les sujets suivants:

Soumission	Sujet	Heure et date d'ouverture
No 22474-P	Équipement	10 h 00
No 2548-P	d'éducation physique	le 21 juillet 1972
No 2549-P	Fourniture et pose de coupe-froid	14 h 00
	Matériel	le 3 août 1972
	d'électricité	14 h 00
		le 3 août 1972

Les soumissions doivent être faites sur les formulaires officiels fournis par la Commission et doivent être accompagnées d'un chèque de garantie équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque doit être libellé à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et doit être visé par une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins.

Les soumissionnaires pourront se procurer les devis et les formulaires de soumission à compter de neuf heures de l'avant-midi, le 14 juillet 1972 (soumission no 22474-P) et le 17 juillet 1972 (soumissions no 2548-P et 2549-P), au bureau du:

Directeur du Bureau des Achats,
Pièce A-305,
Centre administratif,
3700 est, rue Rachel,
Montréal 406

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu aux heures et aux dates indiquées au début de cet avis.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le secrétaire,
Sylvio de Grandmont



APPEL D'OFFRE

COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT

Des soumissions, dans des enveloppes cachetées fournies à cette fin et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 16:00 heures, le 20 juillet 1972, au:

COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT
Service de l'Équipement,
945 Chemin Chambly,
Longueuil, Qué.

SOUMISSIONS POUR:

1. Entrée ménager
2. Service de sécurité
3. Service de cafétéria
4. Mobilier: bureaux, chaises, classeurs, casiers-vestiaires
5. Papier pour imprimerie.

Documents nécessaires au bureau du Directeur des Services de l'Équipement, local A-156.

Le Collège Édouard-Montpetit ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues.

Closure des soumissions au bureau du Directeur général, local A-153, jusqu'à 16:00 heures, le 20 juillet 1972 et les dites soumissions seront ouvertes publiquement par le Directeur général du Collège.

TOYOTA 1971, Corolla, moteur 1600 cc, transmission automatique, bas mileage, \$1750.

CENTRE DE REPRISSE
RENAULT JEAN-TALON
738-1143

TOYOTA 1970, automatique, radio, cu-bine, \$1.050, 525 comptant, 544 mois, 325-7894, Vendeur en gros.

TOYOTA Corolla, 1971, 4 portes, automatique, radio, 8.100 milles, \$1.200, soir 518, hras, 527-9097.

TOYOTA Corolla 71, automatique, véritable occasion, 677-4425.

TOYOTA 1969, Corolla, 4 vitesses, 2400 cc, soit vinyle, 7 pneus, 2500, Dame, 342-0512, marchand garanti.

TRIUMPH Spitfire 1969 en bonne condition, appeler 322-4701.

TRIUMPH GT 1971, 12.000 milles, \$2.500, 324-2027, 335-0112.

TRIUMPH TR-6 1971, convertibilité, 1100 milles, rouge, Am-FM, radio, roues chromées, porte-bagages, \$2.500, 275-0255.

TRIUMPH TR-6 1971, convertibilité, 1100 milles, rouge, Am-FM, radio, roues chromées, porte-bagages, \$2.500, 275-0255.

VALIANT 1964, 6 automatique, radio, très propre, \$275, 335-5688.

VALIANT 1964, deluxe, 6 automatique, 22.000, dame, \$1.500, 469-7637.

VALIANT Signet, 1965, V8, hardtop, bas mileage, peinture neuve, C'est une affaire \$675, 201 des Laurentides, Pont-Viau, vendeur.

VALIANT 1964, automatique, 6 cylindres, 2000 cc, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VALIANT Barchetta, 65, très bonne condition, \$550, de 8 h à 12, 322-1440.

VAUXHALL 1968 standard, très bonne condition, appeler 731-0648, après 5 heures.

VEGA GT 1972, blanche, noire, 9.000 milles, radio FM, tape à cassettes, à vendre, 363-4234.

VIVA 1968, automatique, parfaite condition, prix \$550, 524-1027.

VITURES et camions usagés à vendre, \$100 et plus, 401-2091.

VOLKSWAGEN, autobus, 9 places, parfaite condition, particulier, 445-4725.

VOLKSWAGEN 1968 station-wagon, bas mileage, très propre, termes faciles, pour plus amples informations, appeler 735-2532, concessionnaire M.B.

VOLKSWAGEN 1969, deluxe, automatique, 25.000, beige, bons pneus, comme neuve, \$1.550, Dame, 723-4468 marchand garanti.

VOLKSWAGEN Van 1964, bonne condition, mécanique, Central Volkswagen, 849-2025, M. Allio.

VOLKSWAGEN 45, parfaite condition, \$500, 327-1179, soir.

VOLKSWAGEN, Saubereck, 1966, bonne condition, \$400, 336-5647.

VOLKSWAGEN blanc 1970, Fastback, automatique, couleur, prix d'évaluation, prioritaire, 744-4124.

VOLKSWAGEN 1970, station wagon, automatique, Michelin, 25.000 milles, \$2100, 933-1336, marchand.

VOLKSWAGEN 1960, 1965, prix spécial, \$180, 201 des Laurentides, Pont-Viau, vendeur.

VOLKSWAGEN 68, 1600 fastback, moteur 1600 cc, très propre, Am-FM, 739-5399.

VOLVO 1960, 1604, très propre, mécanique parfaite, \$650, 482-9762.

VOLVO 48, 4 Michelin neufs, A-1, \$1.400, 621-9420.

VOLVO 1972 VOUS INTERESSE ? Pour une transaction sans frais, visitez l'Agence Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1970 modèle 164, 4 vitesses au plancher, radio, 18.000 milles. Echange accepté et termes faciles. Pour plus amples informations, appeler 933-7401, concessionnaire M.B.

VOLVO 1972, démonstrateur, livraison immédiate, 2.415, Maurice Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1971, automatique, 6.000 milles, tout équipé, \$2500, 738-9005.

VOLVO 144S, 1970, 4 cylindres, manuelle, bien entretenue, mécanisme très bon état, pneus Michelin, pas de rouille, 627-5256.

VOLVO 1971, moteur à injection, 4 cylindres, 1600 cc, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1972 modèle 164E, 4 vitesses, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1968 14.5, Pirelli, peinture neuve, 739-2924, après 4 heures.

VOLVO 1972 VOUS INTERESSE ? Pour une transaction sans frais, visitez l'Agence Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1970 modèle 164, 4 vitesses au plancher, radio, 18.000 milles. Echange accepté et termes faciles. Pour plus amples informations, appeler 933-7401, concessionnaire M.B.

VOLVO 1972, démonstrateur, livraison immédiate, 2.415, Maurice Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1971, automatique, 6.000 milles, tout équipé, \$2500, 738-9005.

VOLVO 144S, 1970, 4 cylindres, manuelle, bien entretenue, mécanisme très bon état, pneus Michelin, pas de rouille, 627-5256.

VOLVO 1971, moteur à injection, 4 cylindres, 1600 cc, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1972 modèle 164E, 4 vitesses, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1968 14.5, Pirelli, peinture neuve, 739-2924, après 4 heures.

VOLVO 1972 VOUS INTERESSE ? Pour une transaction sans frais, visitez l'Agence Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1970 modèle 164, 4 vitesses au plancher, radio, 18.000 milles. Echange accepté et termes faciles. Pour plus amples informations, appeler 933-7401, concessionnaire M.B.

VOLVO 1972, démonstrateur, livraison immédiate, 2.415, Maurice Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1971, automatique, 6.000 milles, tout équipé, \$2500, 738-9005.

VOLVO 144S, 1970, 4 cylindres, manuelle, bien entretenue, mécanisme très bon état, pneus Michelin, pas de rouille, 627-5256.

VOLVO 1971, moteur à injection, 4 cylindres, 1600 cc, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1972 modèle 164E, 4 vitesses, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1968 14.5, Pirelli, peinture neuve, 739-2924, après 4 heures.

VOLVO 1972 VOUS INTERESSE ? Pour une transaction sans frais, visitez l'Agence Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1970 modèle 164, 4 vitesses au plancher, radio, 18.000 milles. Echange accepté et termes faciles. Pour plus amples informations, appeler 933-7401, concessionnaire M.B.

VOLVO 1972, démonstrateur, livraison immédiate, 2.415, Maurice Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1971, automatique, 6.000 milles, tout équipé, \$2500, 738-9005.

VOLVO 144S, 1970, 4 cylindres, manuelle, bien entretenue, mécanisme très bon état, pneus Michelin, pas de rouille, 627-5256.

VOLVO 1971, moteur à injection, 4 cylindres, 1600 cc, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1972 modèle 164E, 4 vitesses, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1968 14.5, Pirelli, peinture neuve, 739-2924, après 4 heures.

VOLVO 1972 VOUS INTERESSE ? Pour une transaction sans frais, visitez l'Agence Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1970 modèle 164, 4 vitesses au plancher, radio, 18.000 milles. Echange accepté et termes faciles. Pour plus amples informations, appeler 933-7401, concessionnaire M.B.

VOLVO 1972, démonstrateur, livraison immédiate, 2.415, Maurice Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1971, automatique, 6.000 milles, tout équipé, \$2500, 738-9005.

VOLVO 144S, 1970, 4 cylindres, manuelle, bien entretenue, mécanisme très bon état, pneus Michelin, pas de rouille, 627-5256.

VOLVO 1971, moteur à injection, 4 cylindres, 1600 cc, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1972 modèle 164E, 4 vitesses, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1968 14.5, Pirelli, peinture neuve, 739-2924, après 4 heures.

VOLVO 1972 VOUS INTERESSE ? Pour une transaction sans frais, visitez l'Agence Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1970 modèle 164, 4 vitesses au plancher, radio, 18.000 milles. Echange accepté et termes faciles. Pour plus amples informations, appeler 933-7401, concessionnaire M.B.

VOLVO 1972, démonstrateur, livraison immédiate, 2.415, Maurice Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1971, automatique, 6.000 milles, tout équipé, \$2500, 738-9005.

VOLVO 144S, 1970, 4 cylindres, manuelle, bien entretenue, mécanisme très bon état, pneus Michelin, pas de rouille, 627-5256.

VOLVO 1971, moteur à injection, 4 cylindres, 1600 cc, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1972 modèle 164E, 4 vitesses, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1968 14.5, Pirelli, peinture neuve, 739-2924, après 4 heures.

VOLVO 1972 VOUS INTERESSE ? Pour une transaction sans frais, visitez l'Agence Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1970 modèle 164, 4 vitesses au plancher, radio, 18.000 milles. Echange accepté et termes faciles. Pour plus amples informations, appeler 933-7401, concessionnaire M.B.

VOLVO 1972, démonstrateur, livraison immédiate, 2.415, Maurice Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1971, automatique, 6.000 milles, tout équipé, \$2500, 738-9005.

VOLVO 144S, 1970, 4 cylindres, manuelle, bien entretenue, mécanisme très bon état, pneus Michelin, pas de rouille, 627-5256.

VOLVO 1971, moteur à injection, 4 cylindres, 1600 cc, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1972 modèle 164E, 4 vitesses, 10 le matin à 1 h après-midi, 2000, 0482.

VOLVO 1968 14.5, Pirelli, peinture neuve, 739-2924, après 4 heures.

VOLVO 1972 VOUS INTERESSE ? Pour une transaction sans frais, visitez l'Agence Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun, 766-4122.

VOLVO 1970 modèle 164, 4 vitesses au plancher, radio, 18.000 milles. Echange accepté et termes faciles. Pour plus amples informations, appeler 933-7401, concessionnaire M.B.

VOLVO 1972, démonstrateur, livraison immédiate, 2.415, Maurice Heroux Automobiles, 435 Boulevard Verdun,

Le tournoi d'échecs menacé

REYKJAVIK, (AFP, UPI) — La protestation du grand maître américain Robert Fischer contre la décision de l'arbitre chef du match de championnat du monde d'échecs qui l'a déclaré battu par forfait, pour ne pas s'être présenté à la deuxième partie, a été rejetée.

La protestation de l'aspirant au titre qui a été déposée tôt ce matin a été étudiée par le comité d'appel du match. Le comité était composé de MM. Mellar et Arnlaugsson (Is-

lande), Krogus (URSS), Cramer (Etats-Unis) et Schmid (RFA-arbitre chef du championnat qui n'a pas pris part au vote).

Le comité a confirmé ainsi que Spassky mène désormais par 2 points à 0, Fischer ayant perdu également la première partie. Conformément au règlement, la troisième partie doit se dérouler dimanche.

Toutefois, interrogé au sujet de

savoir si son client serait présent à cette partie, l'avocat de Fischer, M. Andrew Davis, a déclaré qu'il ne pouvait faire aucun commentaire à ce propos.

Dans la protestation, Fischer avait demandé que l'on reprenne tout d'abord la partie d'hier pour laquelle il a été déclaré forfait. Il s'était plaint de la présence de trois caméras de télévision dans la salle où se déroule le match.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

DERNIERE EDITION 15¢

la presse

Montréal, vendredi 14 juillet 1972, 88e année, no 134, 44 pages, 4 cahiers

S'il n'est pas satisfait du nouveau poste qu'on lui confiera

Saulnier pourra en appeler

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — La Commission de police du Québec, qui a trouvé M. Jacques Saulnier incompétent et incapable de diriger un service de police de l'ampleur de celui de Montréal, sera elle-même chargée de lui trouver un poste conforme à ses capacités à l'intérieur

du service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

S'il n'est pas satisfait des conclusions de l'enquête de la Commission qui portera cette fois uniquement sur sa compétence comme policier et sur la fonction qui doit lui être attribuée, le chef Saulnier pourra demander par écrit à la Commission de police de réviser les conclusions de son enquête.

Tel est l'effet du pouvoir qui a été accordé, hier, par le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, à la Commission de police (à sa demande) et qui répond du même coup à la recommandation principale formulée dans le rapport d'enquête sur la conduite du chef Saulnier.

La recommandation du rapport d'enquête se lit ainsi: "La Commis-

sion recommande au ministre de la Justice de rendre applicable la disposition de l'article 31 du chapitre 93 des lois de 1971 à Jacques Saulnier."

En langage moins juridique, la Commission de police demandait au ministre Choquette d'appliquer un article de la loi d'intégration des forces policières de l'île de Montréal. L'article en question donne au ministre le

pouvoir de demander à la Commission de police d'évaluer le personnel policier et de procéder à la normalisation des grades et des fonctions de certains membres de la police de Montréal lorsque nécessaire.

Dans le cas des policiers de banlieue, cette évaluation et cette normalisation sont automatiquement prévues.

Voir SAULNIER, page A 6

- Saulnier :
ni blanc comme neige,
ni noir comme un mouton
- Blâme indirect à l'administration Drapeau-Niding
- Réaction laconique
à l'hôtel de ville

— page A 2

Mini-Loto

Le numéro gagnant de la Mini-Loto, tirage du 14 juillet, 1972, qui se déroulait à Sherbrooke:

16985

Les numéros 16985 gagnent 5,000 dollars.

Les numéros se terminant par 6985 gagnent 500 dollars.

Les numéros se terminant par 985 gagnent 100 dollars.

AUJOURD'HUI

• Le projet de Lachine pour l'île de Montréal

Le fusionnement en sept grandes villes permettrait de faire disparaître les 29 municipalités actuelles. Ce projet sera soumis à la Communauté urbaine de Montréal. Les villes de banlieue ne formulent pas d'opposition fondamentale.

page A 3

• L'affaire Bobby Hull fait bouillir de neige

Refusé par les magnats de la ligue nationale pour la série Canada-URSS parce qu'il est passé à l'Association mondiale de hockey, Bobby Hull est actuellement l'objet d'un courant de sympathie à travers le pays.

page B 1

• Pleine confiance au rapport Bouchard

L'important remaniement au ministère des Institutions financières ne modifie en rien la confiance du gouvernement du Québec envers le rapport Bouchard. Dans son bilan économique, Claude Beaudet analyse l'impact des nouvelles nominations au ministère des Institutions financières et à la Commission des valeurs mobilières.

page C 2

• L'armée envahit une zone interdite de l'IRA à Belfast

L'armée britannique, agissant sur l'ordre du pro-consul Whitelaw, a envahi aujourd'hui un quartier catholique "interdit" à Belfast pour mettre fin aux fusillades. Devant la violence croissante la loi martiale pourrait être proclamée en Irlande du Nord. Les incidents de la nuit dernière ont fait cinq morts.

page D 1

SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 10 à A 13
Bandes dessinées : B 6
Cinéma : A 13
Décès, naissances, etc. : D 12
Economie : C 2 à C 7
Éditorial : A 4
Êtes-vous observateur ? D 3
Horoscope : D 12
Informations étrangères : D 1
Informations nationales : A 2, C 1
Loisirs et récréation : B 6, B 7
"Mot-mystère" : D 7
Mots croisés : D 5
Petites annonces : D 2 à D 11
Radio et télévision : A 13
Radio FM : A 13
Religion : A 7
Sports : B 1 à B 5
Tribunaux : A 15
Vivre aujourd'hui : A 3, A 9
Votre médecin : A 9
Votre week-end : B 6



photo Antoine Desllets, LA PRESSE

Les trafiquants d'héroïne ont joué de malchance, hier, mais, pour la police, il s'agissait du couronnement d'une minutieuse enquête.

Saisie d'héroïne de \$5,000,000: six arrestations

par Michel AUGER

Six individus, dont quatre personnages bien connus dans les milieux du crime organisé, tant au Canada qu'aux États-Unis, ont été appréhendés hier en fin de soirée, à Montréal par des agents de la Gendarmerie royale du Canada qui ont également mis la main sur 20 livres d'héroïne, évaluées à plus de \$5 millions.

Une cinquantaine de policiers ont exercé pendant deux semaines une étroite surveillance qui a amené ce spectaculaire coup de filet démantelant un réseau international de trafiquants. Selon la police, il est fort probable que toute cette drogue, qui a été trouvée dans deux automobiles différentes, était destinée au marché américain.

Les six détenus ont comparu, ce matin, devant le juge Louis Paradis sous l'inculpation d'importation illégale d'héroïne. Il s'agit de l'imprésario montréalais Guido Orsini, 37 ans, du 7155, rue de Bordeaux, Santo Mendolia, 39 ans, du 6605, rue Fabre, Tibor Korpany, 34 ans, du 22 est, rue Roy, Jean-Pierre Buffa, 27 ans, de Lyon, France, de Vincenzo Balsamo, de Windsor, Ontario et de John Fecarotta, 37 ans, de Detroit, Michigan.

Le ministère fédéral de la Justice, représenté par Me Réjean Paul, a également accusé les inculpés de conspiration et de possession illégale de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic.

Selon ce qui a été révélé en cour, il s'agit d'un des plus beaux coups de filet jamais réussi dans le domaine du trafic des narcotiques.

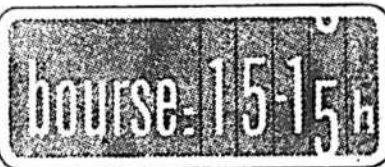
Les inculpés, qui auraient commis ces délits entre le 26 juin et le 13 juillet, devront revenir devant la Cour lundi, alors que sera présentée une requête en cautionnement.

L'enquête dans cette affaire, a commenté il y a deux semaines, après l'arrivée au pays d'un Français de 27 ans,

en possession de la marchandise compromettante.

Cet individu fut alors pris en filature par les agents de la GRC, sous la direction du sergent d'état-major Gilles

Voir HEROÏNE, page A 6



Le marché newyorkais affiche une hausse substantielle aujourd'hui après cinq séances consécutives de pertes.

La publication de rapports trimestriels intéressants comme ceux de IBM, Honeywell et de Burroughs encourage Wall Street de même que la nouvelle selon laquelle le Nord-Vietnam a laissé supposer hier, à la reprise des négociations de paix de Paris, un changement possible d'attitude.

Les investisseurs s'intéressent de plus en plus aux actions dont le prix a baissé au cours des derniers jours.

Les actions de Curtiss-Wright sont en hausse après avoir perdu une quinzaine de points depuis lundi. Les fluctuations importantes de ces titres résultent de la controverse sur les possibilités d'exploitation du moteur Wankel par l'industrie de l'auto.

Placer	40 3/4 + 3/4
Dofasco	26 1/4 + 1/2
La Verendrye	15 + 1/2
Dome Petroleum	40 1/2 - 1 1/4
Bethlehem	18 1/2 - 1/2
Ranger	19 1/2 - 1/4
Alcan	20 - 1/4
Braniff Airways	14 1/2 - 3/4
Curtiss-Wright	43 3/4 + 1 3/4
Pan Am	14 1/2 - 1/4
Amer. Air.	35 3/4 + 2

Pas de caution pour Jacques Rose

par Conrad BERNIER

Le juge en chef de la cour d'Appel, M. Lucien Tremblay, a rejeté, ce matin, la demande de mise en liberté de Jacques Rose, accusé d'avoir enlevé et assassiné le ministre Pierre Laporte en octobre 1970.

Tout en reconnaissant que Jacques Rose n'a pas encore été trouvé coupable de ces crimes et qu'il jouit de la présomption d'innocence, le juge Tremblay déclare dans le texte de son jugement: "Je ne puis me défendre de remarquer que les circonstances de son arrestation sont singulièrement suspectes et que son attitude ne témoigne d'aucune repulsion pour les crimes qu'on lui reproche et pour leurs auteurs. Cela suffira pour expli-

quer que je suis fermement convaincu que la détention de Jacques Rose est nécessaire dans l'intérêt public."

L'enlèvement et le meurtre de Pierre Laporte, affirme le juge en chef de la cour d'Appel, furent perpétrés avec une sauvagerie inouïe et dénotent chez les auteurs de ces crimes un mépris total de la liberté et de la vie de leurs semblables. Ce sont des êtres dangereux dont il importe de protéger la société et dont la détention est évidemment nécessaire dans l'intérêt public."

Représenté par Me Robert Lemieux, Jacques Rose sollicitait de la cour d'Appel la permission d'en appeler des trois refus de cautionnement qu'il a essuyés au cours des derniers mois.

Le tombeur tombe

LAGUNA HILLS, Californie (UPI) — Comme c'est le cas pour les grandes personnalités de ce monde, la mort du lion super-mâle Frasier, qui s'est rendu célèbre à travers les États-Unis par ses prouesses amoureuses, n'a pas tardé à provoquer de nombreuses réactions chez ses admirateurs, et des centaines d'appels téléphoniques, de télégrammes et de bouquets de fleurs sont parvenus au jardin zoologique "Lion Country Safari".

Le directeur du parc, Harry Shuster, a annoncé la création d'un "Fonds Frasier" dont les revenus seront versés aux organisations vouées à la protection et au bien-être des animaux tandis que les membres du conseil de ville de San Diego ont manifesté leur émotion.

Voir FRASIER, page A 6



Frasier au bout de ses prouesses

Eagleton colistier de McGovern

MIAMI BEACH, Floride (UPI) — Le sénateur Thomas F. Eagleton du Missouri a été désigné ce matin par la convention démocrate comme candidat du parti à la vice-présidence aux élections de novembre prochain. M. McGovern, le candidat démocrate à la présidence, avait lui-même choisi son coéquipier dans la journée d'hier.

M. McGovern avait refusé de sceller l'unité du parti en choisissant un membre de la "vieille garde" et porta

son choix sur son collègue du Sénat, représentant le Missouri, qui est âgé de 42 ans et de religion catholique.

Les délégués à la convention ont désigné M. Eagleton dès le premier tour de scrutin recotant ainsi six autres candidats et ceux qui cherchaient à contester le choix du sénateur McGovern.

Plusieurs délégués à la convention grognaient contre le fait que M. McGovern voulait imposer son choix et les

candidats officiels ainsi qu'une vingtaine d'autres, ont pu réunir plusieurs appuis avant que le sénateur Eagleton n'obtienne les 1.300 voix nécessaires à sa désignation.

Les autres candidats officiels incluaient l'ancien gouverneur Endicott Peabody du Massachusetts, le représentant (Congressman) Peter Rodino du New Jersey, l'homme d'affaires new-yorkais Stanley Arnold, le journaliste noir texan Clay Smothers et

Mme Frances "Sissy" Farenthold, candidate malheureuse aux élections primaires du Texas en vue du choix du candidat démocrate au poste de gouverneur.

Le nom de M. Hodding Carter III, éditeur du quotidien Delta-Democrat de Greenville, au Mississippi, fut placé en candidature, mais il se re-

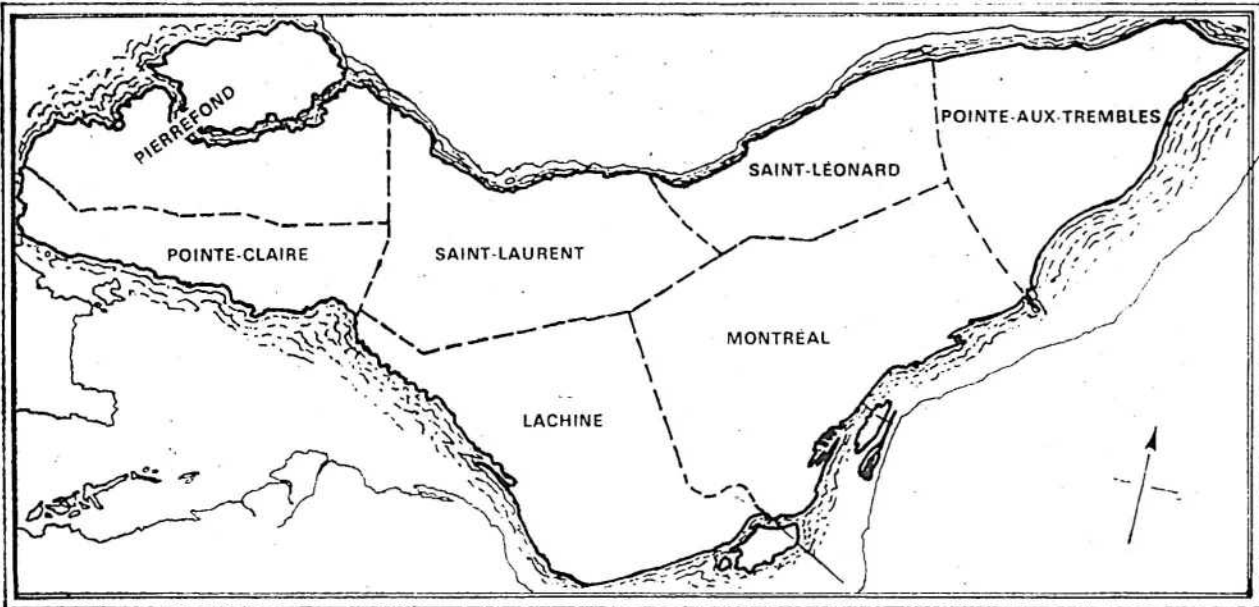
météo

Ensoleillé avec quelques passages nuageux ce matin.

Demain: périodes nuageuses et quelques averses.

Max. 80 Min. 65 • Détails à la page A 6

Lachine propose un plan de redivision de l'île de Montréal en sept grandes villes



Telle est la redivision de l'île de Montréal proposée par la firme Roger Pominville dans une étude commandée par la ville de Lachine. Il ne s'agit que d'une étude préliminaire esquissant des hypothèses de regroupement sur la base de limites naturelles et artificielles (on notera que plusieurs limites recoupent des autoroutes). Les noms qui apparaissent sur cette carte ne sont qu'hypothétiques et visent seulement à servir de "points de repère".

Le fusionnement de "Lachine" ne devrait pas se faire avant 1975

par Daniel L'HEUREUX

Le fusionnement de Lachine, LaSalle, Verdun, Saint-Pierre, Côte Saint-Luc, l'île Dorval avec la majeure partie de Dorval et une petite partie des villes de Montréal, Saint-Laurent et Mont-Royal en une seule et même ville — à laquelle on a donné le nom hypothétique de "Lachine" — ne devrait se faire qu'à la suite d'une période préparatoire qui pourrait se terminer en 1975.

Telle est la recommandation que soumet à la ville de Lachine la firme Roger Pominville. Limitée à qui la municipalité avait demandé, il y a trois mois, une étude sur les possibilités de regroupement avec les villes environnantes. Cette étude s'est inscrite dans une élaboration globale d'hypothèses de regroupements sur l'île de Montréal mais ses auteurs se sont évidemment arrêtés plus spécifiquement à l'unité de regroupement intéressant la ville de Lachine.

C'est évidemment pour faire plaisir à sa cliente — la ville de Lachine — que la firme Pominville a provisoirement baptisé cette unité de regroupement du nom de "Lachine". Mais il ne s'agit même pas d'une suggestion: c'est un nom hypothétique qu'on a mis là "pour se comprendre".

D'ici 1975

Le rapport Pominville recommande aux municipalités de se fusionner pour former un comité provisoire qui aurait pour tâche l'élaboration du programme de fusion. Entre-temps, M.

Pominville suggère que les élections devant avoir lieu dans les différentes municipalités soient toutes reportées à 1975 afin d'assurer une continuité à la préparation de la fusion.

Quant au comité provisoire, il serait formé à l'image des structures politiques d'un groupe de 16 personnes à l'in-charge des propositions pour la nouvelle, c'est-à-dire de la ville et qui pourraient un jour compter un maire et 16 conseillers.

Le comité devra faire l'inventaire des ressources en équipement et en personnel et établir la politique de personnel de la nouvelle ville.

Et les taxes?

Le rapport Pominville estime que les capitalisations causées par le regroupement ne devraient pas dépasser le montant de la subvention prévue pour les fusions, c'est-à-dire \$3 par année par habitant pendant cinq ans.

Pour atteindre cet objectif cependant, il faudra que la fusion soit bien orchestrée: "L'intégration des employés, par exemple, ne devrait pas se faire du jour au lendemain".

Une fois l'inventaire des ressources complété, il faudra en trouver la meilleure utilisation au lendemain de la fusion. Mais la firme Pominville croit qu'il serait utopique de vouloir uniformiser les services à la grandeur du territoire de la nouvelle ville.

En conséquence, les taux de taxes devront tenir compte des services fournis dans chaque quartier et les citoyens de la nouvelle ville pourraient recevoir des comptes de taxes différents selon l'endroit où ils habitent.

De plus, le plan de taxation, de

l'avis de la firme Pominville, devra inclure la répartition des dettes obligataires en fonction des fins auxquelles ces sommes ont servi: "De cette façon, chaque secteur remboursera les dettes dont il est justement le bénéficiaire".

Enfin, les regroupements proposés à la grandeur de l'île ne modifieraient pas les pouvoirs et attributions de la Communauté urbaine, sauf en ce qui touche l'information.

La CUM pourrait être le centre de traitement des données mais chaque ville serait suffisamment importante pour avoir un centre satellite.

Frontenac, Kanatse, Rochelle...?

par Florian BERNARD

Ce n'est pas tout de créer une ville. Il faut lui trouver un nom.

Les responsables du comité de fusion du West Island ont décidé de faire appel au public en vue de trouver un nom original, bilingue si possible, et représentatif à la nouvelle entité municipale qui naîtra bientôt de la fusion de 10 municipalités de cette partie de l'île de Montréal.

Sous la responsabilité du maire William G. Boll de Roxboro, l'opération "trouvez-lui un nom" est déjà en marche. Elle se poursuivra durant une partie de l'été. Déjà, le comité a reçu diverses suggestions dont les plus réalistes ont été retenues.

Le public en général est invité à faire parvenir ses suggestions au Comité d'Étude sur la Fusion, a/s du maire W. G. Boll, Hôtel de Ville, 13 rue Centre Commercial, Roxboro.

Le nom de la nouvelle ville devra être exclusif, significatif, et, dans la mesure du possible, bilingue. De plus, il devra être relativement facile à prononcer. Un compromis pourrait consister à suggérer des noms amérindiens, pourvu que la prononciation soit facile. Un autre compromis consiste à suggérer des noms de héros de l'histoire du Canada. L'idéal, toutefois, serait un nom représentant une qualité, comme Belleville, en Ontario.

Au nombre des suggestions retenues, jusqu'ici, soulignons Frontenac, Kanatse (signifiant nouvelle bourgade en langue amérindienne), Dollard ou De Casson (seigneur de Montréal durant de nombreuses années), Montclair, Rochelle, Grandville, Bourgneuf et... West Island.

West Island.

par Daniel L'HEUREUX

Un plan de redivision de l'île de Montréal en sept grandes villes — au lieu de 29, comme c'est le cas présentement — a été rendu public hier par la ville de Lachine qui avait commandé cette étude, il y a trois mois, à la firme de l'ingénieur Roger Pominville, conseillers en administration.

Lachine avait confié à cette firme l'étude des possibilités de regroupement avec les villes environnantes mais il était entendu que cette étude devait se faire dans une perspective globale d'hypothèses de regroupement sur toute l'île de Montréal. D'où, si on fait exception du projet de Westmount (de diviser Montréal en 13 bourgs!), c'est la première fois qu'une étude porte sur un regroupement possible des 29 municipalités de la CUM.

Le fait que le projet soit mis de l'avant par la ville de Lachine, dont le maire Jean-Guy Chartier est réputé pour son apposition farouche au principe même de la Communauté urbaine, accorderait normalement peu de prestige au projet.

M. Chartier a, du reste, présenté cette étude en disant: "Nous n'avons aucun intérêt à nous fusionner. Si nous avons ce projet là, c'est que nous avons une loi qui nous prend au-dessus de la tête". Il faisait alors allusion à la loi 276 favorisant le regroupement des municipalités.

Mais les observateurs qui assistaient à la présentation du projet, hier après-midi, semblaient s'accorder à dire que le sérieux du volumineux rapport de l'ingénieur Roger Pominville fera vraisemblablement de son étude un document de base en vue des regroupements possibles sur l'île de Montréal.

De plus, le plan de division proposé est susceptible de rencontrer les vues du ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, qui a lui-même retenu les services et les recommandations de l'ingénieur Pominville pour le regroupement des 32 villes de l'Outaouais. M. Tessier a d'ailleurs déjà exprimé le vœu d'une redivision de l'île de Montréal en quelques grandes municipalités.

Lachine fera du reste valoir son projet au sein de la CUM en remettant copie du rapport Pominville au comité d'étude de la Communauté, mis sur pied au mois de mars par le ministre Tessier. Le président de la CUM, M. Lawrence Hanigan, n'a pu hier assister à la présentation de ce rapport.

Quant aux villes de la banlieue, dont plus d'une vingtaine étaient représentées hier à Lachine, elles n'ont pas formulé de contestation fondamentale au projet. Seul le maire de Roxboro, M. William Boll, a exprimé son regret que l'étude ne tienne pas compte du projet de fusion des dix municipalités du "West Island".

Opposition de Montréal?

La ville de Montréal, qui n'a pas répondu à l'invitation du maire de Lachine pour assister à la présentation de ce projet, est cependant susceptible d'être moins satisfaite du plan proposé: son territoire serait "grugé" (passant de 39,021 à 25,992 acres) tant à l'est, à l'ouest qu'au nord (bien qu'elle récupérerait Outremont, Westmount, et la majeure partie de Ville Mont-Royal) et sa population diminuerait d'un quart de million! Son évaluation impossible baisserait de \$6.2 à \$5.4 milliards.

Montréal demeurerait quand même la plus grosse ville avec 941,239 habitants (basé sur les statistiques de

1971) et serait limitée, à l'ouest, par le boulevard Décarie, au nord par le Métropolitain, à l'est par la route 25 qui est le prolongement du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine et au sud par le fleuve Saint-Laurent (les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame continuant de faire partie de son territoire).

Quant aux six autres villes envisagées, on leur a donné provisoirement des noms hypothétiques pour les fins du rapport mais qui s'inspirent de noms existant dans chacune des unités de regroupement proposée.

"Lachine"

C'est ainsi que "Lachine" deviendrait la deuxième plus grande ville de la CUM avec une population de 375,101 citoyens. Ce nouveau territoire, en plus d'englober l'île des Soeurs, serait délimité à l'ouest par la Montée des Sources, au nord par la Côte-de-Liesse, à l'est par le boulevard Décarie et au sud par le fleuve.

Le nouveau Lachine comprendrait en fait sept municipalités existantes (Hampstead, Lachine, LaSalle, Montréal-Ouest, Saint-Pierre, Verdun et île Dorval) et une partie des municipalités de Côte Saint-Luc, Dorval, Montréal, Mont-Royal et Saint-Laurent.

"Saint-Léonard"

"Saint-Léonard", avec une population de 254,100 habitants, serait limitée au sud par le métropolitain, à l'ouest par le chemin de fer du CP, au nord par la Rivière des Prairies et à l'est par le prolongement de la route 25.

"Pointe-aux-Trembles"

En couvrant toute la partie est de l'île, c'est-à-dire à l'est de Montréal et Saint-Léonard, Pointe-aux-Trembles compterait 126,000 contribuables.

Saint-Laurent"

Quant à "Saint-Laurent", dont la population serait de 132,560, son territoire s'étendrait jusqu'à la rivière des Prairies au nord, jusqu'à Saint-Léonard à l'est, jusqu'au Métropolitain et le long de la Côte-de-Liesse au sud et jusqu'à la Montée des Sources à l'ouest.

"Pierrefonds" et

"Pointe-Claire"

Enfin "Pierrefonds" et "Pointe-

Claire" occuperaient toute la partie ouest de l'île, leur limite territoriale commune étant la route transcanadienne. "Pierrefonds" serait située au nord (et inclurait l'île Bizard) avec une population de 52,119 tandis que "Pointe-Claire" compterait 55,934 citoyens.

Les critères de regroupement

Comme on peut le constater, l'ingénieur Pominville, qui s'est fait assister dans son travail d'un géographe et de spécialistes de diverses disciplines, a cherché à utiliser avant tout des limites naturelles ou aménagées (comme les autoroutes) qui entraînent généralement le cloisonnement des populations en groupes sociaux très distincts.

Outre le respect du caractère des populations, il a également cherché à tenir compte d'un équilibre dans la taille des municipalités et dans leurs capacités administratives.

Le rapport s'appuie sur des données démographiques, géographiques et financières mais par contre, on ne retrouve aucune donnée d'ordre sociologique non plus que linguistique.

Certaines unités de regroupement abritent de plus petites populations cependant que ces dernières connaissent un développement considérable. Quant à Montréal, on a tenu compte de la nécessité de maintenir un pôle majeur d'attraction.

L'ingénieur Pominville reconnaît que le fait que la redivision proposée ne respecte pas les limites des villes actuelles (certaines sont divisées de façon à se partager en deux unités de regroupements distinctes) "suscite quelques problèmes". Ceux-ci seront cependant partiellement aplanis par le projet de loi déposé la semaine dernière par le ministre Tessier et qui permet que des regroupements comprennent des "parties de municipalités".

Quant aux différends qui pourraient subsister dans la négociation du partage des responsabilités lorsqu'une ville est divisée, M. Pominville est confiant que la Commission municipale pourrait agir comme arbitre.

"Belle-Rivière", tel sera le nom du futur aéroport international

L'aéroport international de Montréal s'appellera l'aéroport de Belle-Rivière.

C'est en effet le nom que le conseil municipal de Sainte-Scholastique a retenu, à l'unanimité, pour désigner cette nouvelle entité municipale.

La décision n'a toutefois pas été facile. Plusieurs noms avaient été suggérés, dont celui de Mirabelle qui avait rallié le plus grand nombre de suffrages. Invitée à participer à un sondage, la population avait accordé un plus grand nombre de voix à Mirabelle qu'à Belle-Rivière. Deux conseillers, MM. Jacques Laurin et Jacques Thibodeau se sont fait les défenseurs des deux noms. Il a fallu l'intervention du maire Lacombe pour trancher.

Le débat a fait pencher la balance en faveur de Belle-Rivière.

Autre noms

Le jury formé dans le but de retenir une liste de noms suggérés avait soumis au conseil diverses suggestions, outre celles de Mirabelle et de Belle-Rivière. La liste comportait notamment les noms de La Verendrye, Belle-Mont, Sauvè et Chénier. Ces quatre dernières suggestions avaient été éliminées pour ne faire place qu'à deux noms, soit Mirabelle et Belle-Rivière.

Quelque 214 citoyens avaient choisi le nom de Mirabelle contre un peu moins de 200 en faveur de Belle-Rivière.

Vol de sept tableaux au "Square des Arts"

La section des Arts du Service municipal des Sports et Loisirs de Montréal a été rudement éprouvée, ces dernières semaines. C'est d'abord avec un important retard, dû à la grève des cols bleus, qu'elle a pu organiser son exposition traditionnelle d'été "Square des Arts", au carré Dominion.

Mais le régisseur de cette section, M. Jean Bertrand, venait à peine de compléter l'accrochage des tableaux, dans les vitrines du carré Dominion, au début de la semaine, quand un autre coup dur est survenu. On a en effet décou-

vert, hier, que quatre des vitrines avaient été ouvertes et que sept tableaux, d'une valeur totale d'environ \$1,000, étaient disparus.

Tout indique que le ou les cambrioleurs ont simplement enlevé les vis et les écrous des panneaux vitrés et que, pour travailler sans être vus, ils auraient créé l'obscurité en suscitant un court-circuit dans le système d'éclairage des vitrines, ce qui aurait fait sauter les fusibles.

Pendant que se poursuit l'enquête de la police, d'autres tableaux ont été accrochés et l'exposition du "Square des Arts" se poursuit.

Faux billets en vente pour le spectacle des Rolling Stones

Il y aura beaucoup plus de monde que peut en contenir le Forum, lundi prochain, si des escrocs continuent à vendre des faux billets pour le spectacle des Rolling Stones.

Les billets authentiques n'ont été en vente qu'une seule journée, aux guichets du Forum, et ont tous été enlevés en l'espace de quelques heures.

Mais voilà que la section des fraudes du secteur de Montréal de la police de la CUM a découvert qu'au moins six séries de faux billets sont présentement en vente.

EAST CIRCLE
CLOISSE ST. ENTRANCE
JULY 17 25 E 4
JUL 17 25 E 4
JUL 17 25 E 4

Forum
Adm. \$6.50
Tax .65
8:00 P.M.
\$7.15
ROLLING STONES
MON. EVE. - LUN. SOIR - 8:00 P.M.

CERCLE EST
ENTRÉE RUE CLOISSE
JUL 17 25 E 4
JUL 17 25 E 4
JUL 17 25 E 4

Voici un exemplaire des six séries de faux billets présentement en vente pour le spectacle des Rolling Stones.

Voici la liste des sièges "chauds": section 25, rangée "E", sièges 4 et 5; section 25, rangée "A", siège 4; orchestre, rangée "H", sièges 13 et 14; et orchestre, rangée "J", siège 14.

Le service d'ordre du Forum aura des problèmes avant même le début du spectacle, si tous les détenteurs de faux billets se présentent.

Et si certains de ces détenteurs de billets factices parviennent à se rendre jusqu'au siège désigné, il est fa-

cile de s'imaginer ce qui va se passer.

Selon le lieutenant Laurent Lévis, du service des relations publiques, les deux caractéristiques les plus flagrantes des faux billets sont le papier plus mince et moins lisse que le billet authentique et les couleurs grise et rouge qui sont beaucoup plus pâles.

Les victimes de cette fraude pourront porter plainte en communiquant avec la section des fraudes, à 672-5694.

Electrocuté en posant une corde à linge

Un homme a été électrocuté et un autre a été grièvement blessé, peu avant une heure, cet après-midi, alors qu'ils tentaient de poser une corde à linge, à l'angle des rues Baldwin et Georges, à Anjou.

Selon la police, l'un des deux hommes était monté dans une échelle en aluminium qui a touché un câble de 12,000 volts.

L'autre tenant l'échelle et la police n'a pas encore indiqué lequel des deux hommes avait succombé à ses blessures.

Un porte-parole de l'hôpital Santa-Gabriel a déclaré que le blessé avait de faibles chances de survie.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Radio-Canada. Tous droits de reproduction des informations parues dans LA PRESSE sont réservés. "Journal de la deuxième main" — Enregistrement numéro 1400. Point de retour garanti.

VENTES DU JOURNAL
874-6911

PUBLICITÉ
874-7306
874-7320

COMPTABILITÉ
874-6892
874-6900

INFORMATION GÉNÉRALE
874-7272

PETITES ANNONCES
874-7111
874-7265

PROMOTION
874-7100

RELATIONS HUMAINES
874-7383

La météo

Encore dans le 85 degrés

La plupart des Montréalais n'ont pu goûter aux délices du front froid qui a fait une pirouette au-dessus de la ville durant la nuit: ils dormaient.

Hier, notre bain de vapeur a atteint les 66 degrés d'humidité. "Ce n'était pas un record", constate Alcide Ouellet mais sous des cieux pareils, qu'importe les records et les statistiques! L'imagination aurait peine à se mettre en branle

sous les perles de sueur et à trouver un jour qui a été plus humide...

La fin de semaine va tout de même être relativement chaude. Du beau temps, pas trop de nuages...

La journée d'aujourd'hui reste moulée par la chaleur (maximum de 85 degrés) avec des passages nuageux ce matin.

A Montréal

AUJOURD'HUI

Aujourd'hui
Max. 80° Min. 65°
Ensoleillé avec quelques passages nuageux ce matin.
Dégagement cet après-midi.

DEMAIN

Demain
Maximum 85°
Périodes nuageuses et quelques averses.

Au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	55° 75°	Gén. ensoleillé
Outaouais	65° 80°	Gén. ensoleillé
Laurentides	55° 75°	Gén. ensoleillé
Cantons de l'Est	65° 80°	Périodes ensoleillées
Québec	65° 80°	Gén. ensoleillé
Rimouski	60° 75°	Gén. ensoleillé
Lac-Saint-Jean	55° 75°	Gén. ensoleillé
Baie-Comeau	60° 75°	Gén. ensoleillé
Sept-Îles	60° 75°	Gén. ensoleillé
Gaspé	60° 75°	Gén. ensoleillé

Au Canada

Colombie-Britannique	Périodes ensoleillées	Vancouver	Min.	Max.
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	50	72
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	50	72
Manitoba	Quelques averses	Winnipeg	50	79
Ontario	Quelques averses	Toronto	65	89
Nouveau-Brunswick	Risque d'un orage	Saint-Jean	65	80
Nouvelle-Écosse	Risque d'orages	Halifax	55	75
Ile-du-Prince-Édouard	Quelques averses	Charlottetown	60	75
Terre-Neuve	Périodes nuageuses	Saint-Jean	55	65

Si vous partez

Aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	68	76	Chicago	69	84
Washington	72	83	San Francisco	60	97
Boston	71	79	Los Angeles	62	92
			New Orleans	67	87
			Miami	71	86

Vers les capitales

Paris	—	73	Moscou	—	89	Hong Kong	—	84
Londres	—	73	Stockholm	—	60	Lisbonne	—	36
Rome	—	79	Tokyo	—	79	Sydney	—	55
Berlin	—	68	Athènes	—	82	Tunis	—	81
Amsterdam	—	70	Casablanca	—	75	Vienne	—	57
Bruxelles	—	68	Genève	—	6	Varsovie	—	66
Madrid	—	34	Le Caire	—	—			

Vers les plages

Acapulco	79	90	Bermudes	77	84	Nassau	73	88
Mexico	57	72	Barbades	73	84	Rio de Janeiro	—	—

La pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.01	.02

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Message de Bourassa au président Pompidou

QUEBEC — Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a fait parvenir au président de la République française, M. Georges Pompidou, le message suivant à l'occasion de la fête nationale des Français.

"Monsieur le Président,

Au nom du peuple québécois, en celui de mon gouvernement et en mon nom personnel, j'adresse à Votre Excellence et au peuple français mes vœux les meilleurs à l'occasion du 14 juillet, fête nationale de la France. La France et le Québec, dont les communautés respectives partagent une culture et une langue dont les affinités ne sont plus à démontrer, s'associent de plus en plus à tous les événements heureux qui marquent leur existence.

La XIIIe réunion qui vient de se tenir en juin dernier a prouvé une fois de plus l'utilité et l'enrichissement mutuels de la coopération franco-québécoise pour nos deux peuples.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération."



Le premier ministre et son fils

Le photographe a surpris le premier ministre Bourassa dégustant un hot-dog, hier, en compagnie de son fils François. Le premier ministre qui célèbre, aujourd'hui, son trente-neuvième anniversaire, n'a prévu aucune activité spéciale.

L'orientation gaulliste du cabinet Messmer nuirait aux "bonnes relations" Paris-Ottawa

OTTAWA (PC) — La présence d'hommes comme M. Xavier Deniau, mais surtout l'entrée de M. Jean Charbonnel dans le nouveau gouvernement français que dirige le premier ministre Pierre Messmer menacent, estiment certains observateurs canadiens, l'existence des "bonnes relations" entre Paris et Ottawa.

Ces "bonnes relations" — l'expression est du ministre canadien des Affaires extérieures M. Mitchell Sharp — ont été inaugurées au printemps de 1970 lors d'une rencontre que ce dernier avait eue avec son homologue français, M. Maurice Schumann, à Paris. Elles mettaient fin au froid entre les deux pays provoqué par la

visite et les déclarations pro-indépendantistes du général de Gaulle au Québec, en 1967.

De retour de Paris, M. Sharp précisait aux Communautés qu'il avait perçu chez M. Schumann l'acceptation des trois "éléments fondamentaux" sur lesquels doivent, selon le gouvernement Trudeau, reposer les "bonnes relations" entre la France et le Canada.

L'un de ces éléments est que "la France doit éviter de prendre des positions contraires à la constitution canadienne"; les deux autres étant que la coopération entre la France et le Québec s'exerce après consultation avec le gouvernement canadien et que la coopération entre les deux pays ne se limite pas à des déclarations de bonnes intentions.

Sympathie au Québec

Or, MM. Charbonnel et Deniau, deux des membres du gouvernement du nouveau premier ministre français, lui-même fervent supporter du général de Gaulle, sont bien connus pour leur sympathie à l'endroit de l'indépendance du Québec.

M. Charbonnel, qui vient d'être fait ministre du Développement industriel et scientifique, est ce "vague petit fonctionnaire français" qui le 14 juin essayait les toudres de M. Trudeau parce qu'il avait confessé la trahison au chef péquiste René Lévesque, alors en tournée européenne: "M. le président Lévesque, l'indépendance du Québec nous la croyons inéluctable et nous la souhaitons tous."

M. Charbonnel était à ce moment député et président de la Commission

des Finances à l'Assemblée nationale.

C'est à la suite de la demande du chef créditiste Réal Caouette de protester contre les déclarations pro-indépendantistes de M. Charbonnel auprès des autorités françaises que M. Trudeau avait répliqué, sans le nommer toutefois, qu'il n'était qu'un "vague petit fonctionnaire" et que son gouvernement n'était pas inquiet de ses propos.

"Les gens du gouvernement français n'ont pas à s'immiscer dans les affaires du Canada", déclarait M.

Caouette, à qui M. Trudeau devait dire qu'il partageait son avis "sur le fond de l'histoire".

Quant à M. Deniau, il est membre actif dans l'Association de parlementaires France-Canada ainsi que dans l'Association France-Québec. Il est aussi connu des Québécois pour ses prises de position en faveur du "Québec libre", notamment depuis la visite du général de Gaulle durant laquelle il avait lancé, du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, ce cri de ralliement des indépendantistes.

Un rapport US scrute l'action "communiste" au Québec

WASHINGTON (AFP) — Un rapport de la section des renseignements du secrétariat d'État sur le communisme mondial note que le parti communiste du Québec "se propose de tirer parti du nationalisme canadien-français". Cependant ce parti, ajoute ce rapport adressé au secrétaire d'État William Rogers et publié hier, "reste actif mais faible".

Le parti communiste canadien revendique dans son ensemble 2.000 membres, selon le document en question.

Dans le domaine international, il voit dans l'impérialisme des États-Unis le plus grand ennemi de la paix. Il condamne énergiquement la politi-

que indochinoise des États-Unis, et demande au Canada de se dissocier du militarisme américain en se retirant de "NORAD" (Le Commandement de la défense aérienne nord américaine) et de l'OTAN.

D'autre part, le nombre des communistes s'élève à 47.200.000 à travers le monde, selon le rapport qui note de plus que ce chiffre est supérieur d'un demi-million à 1970.

"Sur ce total, 94,1 p. cent appartiennent aux partis de pays sous gouvernements communistes. Il n'y a que 5,9 p. cent de communistes dans les partis du reste du monde. Le parti communiste est interdit dans 39 pays".

FRASIER

SUITE DE LA PAGE A 1

en interrompant leurs débats pour garder un moment de silence.

Des messages de sympathie sont même parvenus d'Europe et le directeur du zoo a affirmé que plusieurs personnes pleuraient au téléphone.

Le tombeau de lionnes amoureuses est finalement tombé à son tour à l'âge de 20 ans après avoir réalisé tous les rêves que l'on puisse prêter au roi des animaux.

Un de ses gardiens qui veillait la grande bête au dernier moment a déclaré que Frasier est parti vers la jungle éternelle avec un air de satisfaction et sans douleur.

Le super-lion aura droit à des funérailles de première classe et sera inhumé dans un cercueil de bois sur un promontoire où il était vénéré par sa nombreuse progéniture.

Frasier a connu la popularité après avoir remplacé avec succès plusieurs jeunes lions qui étaient rejetés par les 11 femelles du jardin zoologique, "Lion country Safari".

Durant une période de 16 mois, Frasier s'est accouplé avec les 11 lionnes donnant ainsi naissance à 36 lionceaux.

Un journaliste qui n'en croyait pas ses yeux s'est rendu au zoo pour observer l'animal et a raconté que Frasier s'était accouplé à 26 reprises durant un seul après-midi.

Le lion s'est gagné une renommée nationale qui l'a transformé en symbole sexuel et des chemises, boutons, cravates portant son effigie ont été vendus à travers le pays.

Des vétérinaires ont affirmé que le décès du lion était attribuable à un mauvais fonctionnement des reins. L'animal recevait cinq doses quotidiennes de vitamines pour lui conserver sa force mais il avait peine à se tenir sur ses pattes.

Mauvais fonctionnement des reins

Les femelles lui apportaient sa nourriture et l'aidaient à se lever, lui vouant une adoration féroce et jalouse.

Frasier fut acquis par le jardin lorsqu'un cirque mexicain décida de fermer ses portes.

En peu de temps, le lion était devenu la principale attraction du zoo. Tous les autres mâles qui avaient été acquis par le jardin pour la reproduction avaient échoué dans leur mission mais les 11 femelles furent enceintes dès que Frasier se mit de la partie.

On a même fabriqué aux États-Unis des cartons publicitaires sur lesquels était inscrit: "Frasier comme président".

SAULNIER

SUITE DE LA PAGE A 1

par la loi d'intégration. Dans le cas de Montréal, c'est sur demande.

"Le présent paragraphe (sur l'évaluation et la normalisation) ne s'applique au corps de police de la ville de Montréal que dans la mesure qu'indique le ministre de la Justice", a dit la loi 281 adoptée le 23 décembre dernier.

Comme M. Saulnier est membre de la force policière de Montréal, le ministre de la Justice a indiqué à la Commission de police de procéder à l'évaluation de son cas et à la normalisation de son grade et de sa fonction.

Comme la Commission de police a déjà jugé M. Saulnier incompetent et incapable à remplir ses fonctions actuelles, il est bien évident que son évaluation ne pourra être contraire à son jugement premier et qu'elle décidera en conséquence de lui confier une tâche moins importante au sein du service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Une fois cette évaluation terminée et la future fonction déterminée, le secrétaire de la Commission de police communiquera à M. Saulnier les conclusions de l'enquête ainsi que le délai qui lui est accordé pour demander à la Commission une révision de ses conclusions.

Il devra être accordé un délai minimum de huit jours à M. Saulnier pour lui permettre d'en appeler de la première décision.

La Commission, une fois saisie de cette demande de révision, devra entendre "l'affaire Saulnier" en audience publique après avoir donné avis de cette audience aux intéressés.

Pour les fins de cette audience, un juge, membre de la Commission de police, peut siéger seul. La décision du juge qui a entendu la demande de révision est finale.

D'ici à ce que son sort définitif soit connu de la Commission de police, M. Jacques Saulnier peut demeurer théoriquement chef de la police de Montréal.

Toutefois, le ministre de la Justice a clairement indiqué qu'il reviendra au chef-de-police de la Communauté urbaine de Montréal, M. René Daignault, et au Conseil de sécurité de la CUM de déterminer le rôle que pourra jouer M. Saulnier dans l'attente de la décision définitive de la Commission de police quant au poste futur qu'il pourra occuper dans la police de la CUM.

La "Newspaper Guild" donne son appui à McGovern

MIAMI BEACH, (P.A. UPI) — Rompant avec une tradition vieille de 40 ans, le président de la "Newspaper Guild", syndicat américain de journalistes affilié à l'AFL-CIO, a endossé hier la candidature du sénateur McGovern à la présidence. Ce geste a aussitôt provoqué des protestations de plusieurs membres.

En annonçant la décision, le président du syndicat, Charles Perlak, a dit que son syndicat n'est peut-être pas très puissant (il compte 33.000 membres), mais que son exemple pourrait inspirer d'autres groupes plus nombreux du travail organisé.

Plusieurs des journalistes qui ont couvert le congrès démocrate ont critiqué cette décision, expliquant qu'elle les plaçait dans une situation "très embarrassante". D'autres s'opposent tout simplement à ce qu'un groupe de journalistes appuie officiellement un candidat politique.

A ceux qui affirmaient n'avoir pas été consultés, Perlak a dit que le congrès annuel du syndicat l'avait autorisé il y a deux semaines à prendre une telle décision s'il le jugeait à propos.

HEROINE

SUITE DE LA PAGE A 1

Poissant et de l'inspecteur Roger Perrier.

La police, qui avait été jusque-là très discrète, est passée à l'action, hier soir, à Québec, alors qu'elle a procédé à l'arrestation du ressortissant français, peu après une rencontre qu'il a eue avec d'autres individus qui se sont dirigés vers Montréal, par la suite.

La filature s'est poursuivie jusqu'à Montréal et trois véhicules ont été interceptés, un sur le boulevard Métropolitain, près du boulevard Saint-Michel, et l'autre près du pont-tunnel Lafontaine.

Dans chacune des voitures, les enquêteurs ont découvert un porte-documents rempli de sachets d'héroïne. A bord du troisième véhicule, la police a appréhendé celui qui serait l'un des dirigeants de l'opération, un Montrealais, qui occuperait un poste élevé dans la hiérarchie de la pègre locale.

La drogue et les automobiles ont été transportées au quartier général de la GRC aux fins d'analyse et d'inspection.

La police poursuit son enquête et il est possible que d'autres arrestations soient effectuées d'ici peu.

C'est la première fois, depuis fort longtemps, que les policiers qui enquêtent sur le trafic des stupéfiants, réussissent à appréhender des personnes d'un rang assez élevé dans le monde criminel. Jusque-là, les arrestations se faisaient surtout au niveau des hommes de main, qui refusaient d'incriminer ceux qui étaient les véritables patrons des réseaux.



Donald MacDonald

MacDonald élu président de la CISL

M. Donald MacDonald, président du Congrès du Travail du Canada, est devenu aujourd'hui le premier président non-européen de la Confédération internationale des syndicats libres.

L'ancien travailleur des mines de charbon du Cap Breton, qui avait gravi tous les échelons du syndicalisme canadien jusqu'au sommet de la CTC, a été élu à l'unanimité des voix du bureau de la CISL à la tête de l'organisme international, à l'issue d'un congrès d'une semaine.

Le premier défi qu'aura à relever M. MacDonald, au cours des prochains mois, sera de convaincre un groupe formé des syndicats-membres de 16 pays européens de ne pas se séparer de la CISL. Ce dernier regroupe actuellement des syndicats dans 91 pays non communistes du monde entier.

Pour la première fois, les Parisiens voient leur missile SS-BS

PARIS, (AFP) — Sous un soleil radieux, le président de la République française, M. Georges Pompidou, entouré des membres du nouveau gouvernement de M. Pierre Messmer, ainsi que des milliers de Parisiens et de touristes étrangers, ont assisté, ce matin, au défilé traditionnel du 14 juillet.

Sept cents véhicules, dont 200 à chenilles, et 7.000 hommes partis de l'arc de triomphe ont parcouru l'avenue des Champs-Élysées, survolée à basse altitude par 211 avions et hélicoptères de différents types.

Pour la première fois, les Parisiens ont vu un missile SS-BS (sol-sol-balistique stratégique) transportant une charge nucléaire de 150 kt, d'un poids de 30 tonnes et d'une portée de 3000 km. Cette fusée constitue la deuxième génération de la force de dissuasion française, la troisième étant

les sous-marins à propulsion atomique.

Pour la première fois également les spectateurs ont pu applaudir la première unité d'instruction et d'intervention de la protection civile. Ce corps qui compte dans ses rangs 360.000 hommes aura pour mission d'assurer la protection des populations civiles en temps de guerre, notamment en cas d'alerte au bombardement et à la radio-activité. En temps de paix, il pourra être mis à la disposition des préfets de région en cas de catastrophes naturelles ou accidentelles.

La nuit dernière, comme il le fera encore la nuit prochaine, tout Paris a chanté et dansé en plein air pour célébrer, ainsi que le veut la tradition, le jour anniversaire de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, par le peuple de Paris.

CORRECTION

A cause d'une erreur commise sur le plan de nos communications internes, la piscine à parois d'acier illustrée dans notre réclame du 13 juillet pour \$2.29 était en fait une barboteuse gonflable de vinyle. Handy Andy s'excuse auprès de ses clients à qui cette réclame a pu causer des inconvénients.



Thévenet gagne l'étape du Ventoux

MONT VENTOUX (Reuter) — Le Français Bernard Thévenet a remporté hier la 13^e étape du Tour de France, précédant de 34 secondes, au sommet du mont Ventoux, le Belge Eddy Merckx, qui conserve le maillot jaune.

Presque contraint à l'abandon à la suite d'une chute il y a cinq jours, le Français s'est imposé devant Merckx, Luis Ocana, Raymond Pouli-

deux kilomètres du sommet. Battu, Merckx n'en a pas moins pris cinq secondes à l'Espagnol Ocana, lequel occupe maintenant la deuxième place au classement général, à juste un peu plus de trois minutes du Belge.

Vains efforts d'Ocana

L'Espagnol a pourtant essayé sans cesse de lâcher Merckx, mais, chaque fois, le Belge répondait à ses démarrages. Il est probablement le seul à pouvoir utiliser un aussi grand brquet sur des pentes dont l'inclinaison atteignait hier 14 pour cent.

Il a dit, à l'arrivée de cette étape longue de 207 kilomètres, n'avoir jamais éprouvé aucune difficulté à répondre aux accélérations de l'Espagnol. A ceux qui lui demandaient s'il pensait maintenant avoir la victoire assurée, le Belge a paru prudent: "Il est trop tôt pour le dire. Le plus dur reste à faire, mais, aujourd'hui, je me sentais vraiment bien et je suis satisfait."

Arrivé au 11^e rang au sommet du Ventoux, à deux minutes et 14 secondes de Thévenet, Cyrille Guimard a dû céder à Ocana la deuxième place au classement général, et l'Espagnol se confirme comme le mieux à même d'empêcher une quatrième victoire finale de Merckx.

Le Tour de France

dor et autres favoris dans les derniers lacets de ce mont haut de 1,895 mètres, que les coureurs ont escaladé sous une chaleur torride et à fort vent.

Ainsi, le protégé de Gaston Plaud a signé d'une victoire d'étape son troisième Tour de France. Ce Bouguignon de 24 ans avait déjà franchi en vainqueur les lignes d'arrivée à La Mongie, en 1970, et à Grenoble, en 1971. Il devait d'ailleurs terminer le Tour, l'an dernier, au quatrième rang et au premier, chez les Français.

Distancé au début de l'escalade, il réussit à refaire son retard et à se détacher à

Accent sur le sport nautique à Valleyfield

par Guy ROBILLARD

Déjà connue par ses importantes régates annuelles, la ville de Valleyfield veut continuer de mettre l'accent sur le sport nautique et songe à construire une marina pouvant accommoder plusieurs centaines d'embarcations.

C'est le maire de l'endroit, M. Raphaël Barrette, qui nous a fait part de ce projet qui semble lui tenir beaucoup à coeur.

"Les gens vont passer leurs vacances à l'ouest et ailleurs, alors qu'on a la même chose ici, estime-t-il. Regardez le nombre de bateaux sur le lac St-Louis, et pourtant le lac St-François est beaucoup moins pollué, beaucoup plus propre."

M. Barrette, qui ferait certes un excellent vendeur, nous a parlé longuement des notions d'écologie et de développement durable.

Un échange original, équipe contre équipe!

BALTIMORE (UPI) — On aura vraiment tout vu. Hier, deux propriétaires se sont échangés leur équipe respective, et le commissaire Pete Rozelle, de la ligue Nationale de football, s'est empressé d'approuver la transaction.

En effet, le propriétaire Carroll Rosenbloom, des Colts de Baltimore, a choisi d'échanger son équipe en retour des Rams de Los Angeles, plutôt que de déménager ses Colts en Floride comme il se proposait de le faire.

Il s'agit là d'un événement vraiment historique dans l'histoire du sport professionnel, puisque c'est la première fois, de mémoire d'homme, que deux propriétaires s'échangent leur équipe respective.

Le tout a commencé quand le juge Norman Dowds a autorisé les exécuteurs testamen-

taires de Dan Reeves, regretté propriétaire des Rams, à vendre les Rams à Robert Irsay, de Chicago, et Willard Keland, de Racine, Wisconsin, pour la somme de \$5.7 millions.

Puis Irsay et Keland ont échangé les Rams à Rosenbloom, en retour des Colts. Cette transaction n'a impliqué aucune somme d'argent.

C'est un secret de polichinelle que Rosenbloom, propriétaire des Colts depuis 1953, n'était plus heureux à Baltimore.

S'il faut en croire Irsay, qui dit être maintenant 51 pour cent des actions des Colts, ces derniers continueront de jouer à Baltimore.

Irsay est le même homme qui a fait partie du groupe original des Expos, mais il s'était retiré avant de verser son million de dollars.

Stewart, trop rapide, démolit sa voiture

La pluie s'en mêle

OTTAWA, (PC) — Un après-midi pluvieux a subitement interrompu le début du tournoi national de tennis Rothmans par équipe, hier à Ottawa, et tous les matches ont finalement été reportés à aujourd'hui.

À la fin de la matinée hier, les équipes de la Colombie Canadienne et du Québec étaient à égalité en tête de la section "A" avec deux victoires chacune; toutes les équipes de la section "B" (Alberta, Saskatchewan, Manitoba et l'Association de lawn tennis de la capitale nationale) étaient à égalité avec deux victoires chacune tandis que l'île du Prince-Édouard dominait la section "C" avec également deux victoires.

L'équipe du Québec est composée des Québécois Réjean Gagné et Richard Letendre et des Montréalais André Martin et Nicole Boucher.

BRANDS HATCH, Angleterre (PA) — Le champion mondial Jackie Stewart, d'Ecosse, a complètement démolé sa nouvelle Tyrrell Ford, hier, quelques moments après avoir établi le tour d'entraînement le plus rapide en prévision du Grand Prix d'Angleterre.

Après avoir établi son record de 1:22.4 minute (correspondant à une vitesse de 115.78 milles à l'heure), Stewart a vu son bolide quitter la piste, suite à un bris de suspension. Si la voiture est lourdement endommagée, Stewart, heureusement, s'en est tiré sans blessures graves.

Il est fort douteux cependant que la voiture soit réparée à temps pour le Grand Prix. Dans une telle éventualité, Stewart devrait partir du 10^e rang sur la grille de départ.

Le deuxième meilleur temps a été réussi par l'Américain Peter Revson, sur McLaren, soit 1:22.7, suivi du Brésilien Emerson Fittipaldi, sur Lotus JPS, et du Belge Jackie Ickx, sur Ferrari, tous deux en 1:22.9.

La course de demain sera la septième comptant pour le championnat mondial des conducteurs. Fittipaldi domine le classement avec 31 points, suivi de Stewart à 21.

sportsFLASH

Cyclistes québécois à Winnipeg

Six coureurs cyclistes ont quitté la métropole à destination de Winnipeg, hier, pour participer, au cours du week-end, au championnat canadien de cyclisme sur piste. Il s'agit de trois coureurs de calibre junior et trois coureurs seniors. Les seniors sont Richard et René Cyr, de même que Bernard Dell, tandis que les juniors sont Lorenzo Di Palma, Denis Burke et Eric Van Den Eynde.

Ogilvie avec les Black Hawks

RED DEER, Alberta (PA) — Le jeune Brian Ogilvie, repêché par les Black Hawks de Chicago lors du dernier repêchage des amateurs, a signé un contrat de trois ans avec cette équipe. Il évoluait la saison dernière avec les Oil Kings d'Edmonton de la ligue Majeure de l'Ouest.

Trois gymnastes canadiens à Munich

MUNICH (AFP) — Les équipes de gymnastique de 19 pays se sont qualifiées pour les Jeux olympiques de Munich au lieu de 15 comme le prévoyait le règlement puisqu'elles ont toutes dépassé la norme olympique de 510 points. Quatre pays, soit la Finlande, la France, le Canada et l'Espagne ont donc été ajoutés aux 15 autres mais Tony Engelhardt, directeur technique pour la gymnastique au comité d'organisation des Jeux a dit que ces quatre derniers pays ne pourront envoyer chacun que trois sélectionnés.

Graebner en demi-finale

NEWPORT, Pays de Galles (UPI) — Le Newyorkais Clark Graebner a vaincu le Britannique Stephen Warboys 6-4 et 6-4 hier au tournoi de tennis Green Shield Welsh à Newport pour ainsi rejoindre, en demi-finale l'Anglais John De Mendoza, l'Australien Ray Keldie et le Rhodésien Andres Pattison. Chez les dames, Virginia Wade a battu l'Ecosse Joyce Williams 3-6, 6-2 et 6-1 pour atteindre la finale qu'elle disputera à Kerry Melville, d'Australie. Cette dernière a eu raison de Winnie Shaw, d'Ecosse, 6-1 et 6-3.

Les Rangers gagnent la course

PROVIDENCE (PA) — Les Rangers de New York ont fait signer un contrat d'un an à l'ancien joueur universitaire étoile Curt Bennett, dévancé ainsi les Whalers de la Nouvelle-Angleterre de l'AMH qui négociaient aussi avec lui. Bennett, 24 ans, a été obtenu par les Rangers en juin dernier à la suite d'une entente avec les Blues de St. Louis.

Dave Schneck avec les Mets

MEMPHIS, Tenn. (UPI) — Le joueur de champ centre Dave Schneck, qui domine la ligue du Texas avec 24 circuits, a été appelé par les Mets de New York, qui seraient à court de voltigeur à cause de blessures. Schneck, qui a brisé le record de son équipe en seulement une demi-saison dans le domaine des circuits, a frappé 76 coups sûrs en 82 matches avec les Blues de Memphis.

Cedeno absent une semaine

HOUSTON (UPI) — Le voltigeur Cesar Cedeno, des Astros de Houston, qui est à égalité au premier rang des frappeurs de la ligue Nationale avec une moyenne de .345, s'est étiré les muscles au bras droit et sera absent de l'alignement pour environ une semaine. Le jeune joueur de 21 ans originaire de la République Dominicaine devrait retrouver son équipe à Houston alors qu'elle reviendra de voyage pour affronter le Pittsburgh.

Muloin change de clan

EDSON, Alberta (PC) — L'ex-capitaine des Barons de Cleveland de la ligue Américaine de hockey, Wayne Muloin, a signé hier un contrat de deux ans avec les Crusaders de Cleveland de l'Association mondiale de hockey.

Une porte fermée c'est dangereux!

GREENPORT, N. Y. (UPI) — Le propriétaire des Browns de Cleveland, Art Modell, qui aménageait un chalet loué où il devait transférer sa famille pour l'été, a été blessé légèrement quand il a voulu franchir une porte vitrée qu'il croyait ouverte. Comme quoi la propreté n'est pas toujours récompensée.

Quatre joueurs signent à Los Angeles

INGLEWOOD, Californie (UPI) — Les Kings de Los Angeles ont annoncé hier qu'ils en étaient venus à une entente avec quatre autres joueurs de hockey, dont le jeune Wayne Cherech, 23 ans, qui a récolté 24 buts et 36 assistances avec les Kings de Springfield pour décrocher le titre de recrue de l'année la saison dernière. Dans la ligue Américaine. Les trois autres signataires sont Neil Komadoski, 20 ans, Wayne Lachance, 24 ans et Barry Long, 23 ans.

Record en natation

LONDRES (AFP) — Le nageur anglais Colin Cunningham, de Southampton, a battu le record du Commonwealth et de Grande-Bretagne du 200 mètres-dos en 2'09"5, aux championnats britanniques de natation qui ont débuté hier matin au Crystal Palace à Londres. Détenteur de l'ancien record, il a aussi devancé par quatre secondes le Gallois Mike Richards, médaille d'or des Jeux du Commonwealth. La jeune écolière de 13 ans June Green a pour sa part amélioré son propre record britannique du 800 mètres nage libre en 9'31"3.

Les choix du mois

Le joueur de 1^{er} but Hal Breeden, des Whips de Peninsula (AAA) et le lanceur Dale Harrington, des Expos de West Palm Beach (A) ont été choisis les joueurs par excellence du système des clubs-fermes des Expos pour le mois de juin.

Samia, du pays des Pharaons

La jeune nageuse Samia Mandour, 23 ans, participera pour la première fois aux marathons de nage de grand fond du Québec. Classée 3^e au niveau mondial chez les dames, Samia, accompagnée de son frère Magdy, 2^e au récent marathon Capri-Naples, est assurée de participer à la Traversée du Lac St-Jean, mais elle devra se qualifier mardi si elle désire prendre part aux 24 Heures.

Un parcours facile?

MILWAUKEE (UPI) — Deux nouveaux professionnels du golf et deux vétérans ont pris la tête à l'Omniom de golf de Milwaukee, doté de \$125,000 hier, réussissant des rondes de 65. Il s'agit de l'ancien champion amateur des Etats-Unis, Bruce Fleisher, Tom Ulozas, et des vétérans Labron Harris et George Johnson, qui ont tous joué tôt le matin. A 66, on retrouve Bob Dickson et Jim Colbert tandis que Bruce Crampton et huit autres joueurs ont roulé 67. En fait, 45 professionnels ont fait mieux que le par de 71.

Le championnat des Amériques

Alors que se dérouleront les Jeux olympiques à Munich, le Canada, plus particulièrement Montréal, présentera pendant ce temps des championnats pré-olympiques en ski nautique. Avant de présenter cette discipline comme sport de démonstration à Munich, les meilleurs de huit pays des Amériques s'arrêteront au Lac des Régates pour y tenir des compétitions à compter du 27 août. On y prévoit nombre de records à l'échelle mondiale.

Un nouveau dépisteur

Les Rangers de Drummondville viennent de signer une entente avec l'ex-gardien de but Claude Hardy, d'Arvida, qui deviendra leur dépisteur dans la région du Saguenay-Lac St-Jean.

Duhamel à Sanair

Pour la première fois de son histoire, la piste de Sanair sera l'hôte d'un championnat de motocyclettes sur circuit, au cours du week-end.

Plus de 100 compétiteurs, les meilleurs au Canada et quelques-uns des Etats-Unis évolueront en effet sur le tout nouveau circuit routier de 1.3 mille samedi et dimanche.

Les amateurs pourront voir à l'oeuvre des champions coureurs tels Jim Allen, ancien champion du Canada, Mendy Radbord, sur Honda, Jim Quirk, Roy Whiston, Richard Eastfield et le grand champion Yvon Duhamel.

Duhamel, sur Kawasaki, participera à quatre épreuves, dont le championnat du Québec.

Nicklaus est étonné du jeu de ses confrères

MUIRFIELD (PA-UPI) — Grâce à une ronde de 70, hier, le champion défendant Lee Trevino occupe actuellement le premier rang de l'omnium de golf britannique, après deux rondes, sur un pied d'égalité avec le Britannique Tony Jacklin.

Tous deux sont à 141. Le grand favori de l'épreuve, l'Américain Jack Nicklaus, de même que six autres golfeurs suivent, à 142. Il s'agit de l'Américain John Miller, qui a réussi la meilleure ronde hier, 66, soit cinq sous la normale, du Sud-Africain Gary Player, et de trois Britanniques: John Garner, Peter Townsend, et de Peter Tupling, meneur à l'issue de la première ronde.

"C'est extraordinaire, les coïncidences, a déclaré Miller à l'issue de sa ronde. Mon dernier tournoi a été l'omnium Western. J'y ai fait exactement la même chose qu'à celui-ci. A la première ronde, j'ai joué un pitoyable 76 et à la deuxième ronde, j'ai roulé un 66."

"Dans les circonstances actuelles, le circuit de Muirfield est des plus faciles, a ajouté Miller. Il n'y a qu'un seul trou qui est vraiment difficile, le 16^e. Sa position de départ en fait un des trous les plus difficiles au monde."

Miller est évidemment heureux de s'être retrouvé. "Je suis vraiment fou de joie, a-t-il dit. Maintenant, je suis

"dans" le tournoi. Je ne suis pas venu ici pour repartir avec quelques centaines de dollars. Le voyage est assez dispendieux..."

Un coup roulé l'a sauvé

Trevino, qui occupe actuellement le second rang chez les boursiers du circuit américain, derrière Jack Nicklaus, partage actuellement le premier rang avec Jacklin grâce à un birdie, au douzième trou, à la suite d'un coup roulé de 15 pieds.

"Je ne peux pas vraiment maîtriser ma balle sur ce parcours, a déclaré le joyeux Mexicain. Il est beaucoup plus difficile que les gens le pensent. Je suis quand même

satisfait. Je suis en tête." Trevino est d'avis, comme la plupart de ses confrères d'ailleurs, que les rondes excellentes que jouent certains golfeurs sont dues à la magnifique température.

Par contre, Jack Nicklaus, qui a déjà remporté le tournoi des Maltres et l'omnium des Etats-Unis plus tôt cette saison est surpris du fait qu'on n'ait pas enregistré de meilleures fiches, compte tenu de la magnifique température.

"Quand j'ai vu le magnifique soleil, ce matin, je me suis dit: il faut absolument que je joue un 65, parce que tous les autres golfeurs vont rouler 65". Mais tel ne fut cependant pas le cas.

Par ailleurs, le vétéran Arnold Palmer a roulé un deuxième 73 pour un total de 146 après deux rondes.

Frank Beard et Dave Marr, qui étaient parmi les meneurs à l'issue de la première ronde ont connu certaines difficultés au cours de la deuxième journée. Marr a roulé 74 pour un total de 144 et Beard n'a pu faire mieux que 76 pour un total de 146.

D'autres golfeurs ont déçu. Entre autres, Dave Stockton, 144, Billy Casper, 146 et Jerry Heard, que l'on retrouve à 150.

Une de Mai est retirée

(AFP) — La jument française WESTBURY, New York "Une de Mai" a été retirée de la course de trot internationale qui doit se dérouler demain à l'hippodrome Roosevelt, à Westbury, près de New York. La décision a été prise par un vétérinaire vendredi, en fin de matinée, à la suite du durcissement musculaire dû à un excès d'acide lactique, constaté lors de la première sortie d'entraînement du cheval après deux jours et demi de quarantaine. "Une de Mai" déjà deux fois vainqueur de la course qui comporte \$125,000 de prix, était donnée comme favorite. Son forfait donne toutes ses chances au cheval canadien "Fresh Yankee".



Un des rares coups ratés par Jacklin

Vacances - Québec

Avez-vous déjà vu le village-fantôme de Val-Jalbert? Les maisons de billes de Val-d'Or?

Ancien moulin à carder la laine Baie-St-Paul (vacances été 70)

L'épave du navire Le Marquis de Malauze coulé en 1760 a Restigouche?

L'ancien moulin à carder la laine, sur le ruisseau Michel, au coeur de Baie-Saint-Paul?

jalonnent les routes du Québec. Il y en a des centaines et des centaines d'autres.

Voilà quelques-uns des attraits touristiques qui

Bureau de Poste, Val-Jalbert (vacances été 70)

Ancien moulin à carder la laine Baie-St-Paul (vacances été 70)

L'épave du navire Le Marquis de Malauze coulé en 1760 a Restigouche?

Le moulin à carder la laine, sur le ruisseau Michel, au coeur de Baie-Saint-Paul?

Cet été, visitez le Québec. On y trouve de très nombreux itinéraires régionaux qui se divisent en circuits secondaires. Leurs attraits conviendront sûrement à vos goûts.

Cet été, passez des vacances agréables à un coût raisonnable. Visitez le Québec.

À Montréal (2, place Ville-Marie) et à Québec (12, rue Ste-Anne), le personnel de salles permanentes d'accueil du ministère vous fournira toute la documentation nécessaire. En route, les comptoirs saisonniers vous rendront les mêmes services.

fonds mutuels | FORUM

[illegible]

